



Assemblée générale

Soixante-quatrième session

9^e séance plénière

Samedi 26 septembre 2009, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Treki (Jamahiriya arabe libyenne)

La séance est ouverte à 9 h 10.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Gabriel Ntisezerana, deuxième Vice-Président de la République du Burundi

Le Président (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du deuxième Vice-Président de la République du Burundi.

M. Gabriel Ntisezerana, deuxième Vice-Président de la République du Burundi, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en arabe*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Gabriel Ntisezerana, deuxième Vice-Président de la République du Burundi, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Ntisezerana (Burundi) : L'honneur nous échoit de prendre la parole devant cette assemblée, réunie pour la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale.

De prime abord, nous nous associons aux orateurs qui nous ont précédé pour présenter, au nom de S. E. M. Pierre Nkurunziza, Président de la République du Burundi, et au nom de toute notre délégation, nos vives et chaleureuses félicitations à S. E. M. Ali Abdussalam

Treki pour sa brillante élection à la présidence de cette soixante-quatrième session de l'Assemblée générale. Monsieur le Président, votre élection est un hommage rendu à vous-même et à votre pays. Notre délégation et nous-mêmes vous souhaitons un plein succès dans cette noble mission.

Nos félicitations s'adressent également aux autres membres du Bureau. Nous profitons de l'occasion, pour rendre un hommage mérité à votre prédécesseur, S. E. M. Miguel d'Escoto Brockmann, pour son dévouement et la qualité du travail accompli durant son mandat.

Qu'il nous soit permis ici de réitérer notre soutien à S. E. M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Nous lui renouvelons nos vœux de plein succès et lui assurons l'entière coopération de la République du Burundi dans sa quête de solutions pacifiques et courageuses aux problèmes que connaît le monde actuel. Nous tenons à saluer particulièrement son dévouement à la cause de la paix et du développement, qu'il n'a jamais cessé de manifester pour toute la planète en général, et pour le Burundi en particulier.

Notre reconnaissance va enfin à l'endroit de la communauté internationale, de la Commission de consolidation de la paix, du Bureau intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB), de l'Union européenne, de l'Initiative régionale, de la République sud-africaine pour les efforts en faveur du retour de la paix,

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

09-52587 (F)



Merci de recycler 

désormais réelle et que nous souhaitons irréversible, au Burundi. Nous exhortons tous les États de la région des Grands Lacs à maintenir le dialogue et la coopération afin d'assurer la stabilité politique et le développement tous azimuts dans la région. Nous saisissons cette occasion pour solliciter de la présente session l'octroi du statut consultatif auprès de l'Assemblée générale à la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

La présente session de l'Assemblée générale se tient au moment où le peuple burundais se félicite des progrès accomplis sur la voie de la paix. En effet, la guerre est aujourd'hui terminée au Burundi. Le dernier mouvement rebelle, les Forces nationales de libération, a déposé les armes et est devenu un parti politique qui participe activement à la vie démocratique du pays. Les hauts cadres issus de ce mouvement ont été nommés dans les structures de l'administration publique. Une partie de ces combattants a intégré l'armée et la police, tandis que le reste a été démobilisé et bénéficie du processus de réinsertion dans le circuit socioéconomique ordinaire. Qu'il nous soit permis de remercier tous les partenaires pour leur appui aux efforts considérables de consolidation de la paix et de la démocratisation du Burundi.

Avec le retour de la paix et d'institutions démocratiquement élues, le peuple burundais commence à regagner confiance dans les institutions de la République. Les déplacés intérieurs intègrent leurs anciens villages, et les réfugiés burundais qui étaient dans les pays voisins, ont regagné le pays. Toutefois, la réinsertion des anciens combattants, des déplacés intérieurs et des réfugiés ne se fait pas sans heurts ni contraintes.

En effet, le Burundi étant l'un des pays d'Afrique ayant un taux de croissance démographique parmi les plus élevés, il se pose avec acuité le problème de l'exiguïté des terres. Cela débouche sur des conflits fonciers. Une commission terres et autres biens a été mise en place, pour régler tous les litiges qui peuvent surgir entre les rapatriés et leurs compatriotes restés sur les collines, où la terre est considérée comme l'unique trésor, afin de préserver l'harmonie sociale.

Le Burundi fait face à la problématique du financement de la réintégration professionnelle des milliers d'hommes, de femmes, voire d'enfants qui ont servi comme combattants. L'appui de la communauté internationale s'avère donc indispensable pour nous accompagner dans le processus de réintégration et de

réinsertion sociale de ces catégories de la population nécessitées pour ne pas compromettre les acquis de la consolidation de la paix.

Le Gouvernement burundais reconnaît par ailleurs que les armes à feu détenues illégalement par la population civile constituent une menace sérieuse à la paix. Pour faire face à cette problématique, le Gouvernement a mis en place une commission destinée à encourager la population à les remettre volontairement. Cette commission ayant un mandat limité dans le temps, le Gouvernement vient de déclencher une action de grande envergure destinée à récupérer toutes les armes et à sévir contre la criminalité liée à l'usage des armes à feu. Un décret organisant le port légal d'armes à feu vient d'être signé par le Président de la République.

La réforme de la justice se poursuit dans le souci de garantir une justice équitable et de combattre l'impunité. Le Gouvernement salue ici l'appui de la communauté internationale dans ce domaine. Pour consolider davantage les acquis en matière de paix, nous devons relever les défis que constitue la connaissance de la vérité en vue de la réconciliation nationale. Il est impératif que le peuple burundais réussisse le processus de justice transitionnelle qui lui permettra d'enterrer la hache de la guerre et de bâtir son avenir sur un socle solide de paix et de confiance mutuelle.

Conscient que le Burundi ne saurait jouir longtemps de la paix dans une Afrique troublée, notre pays a répondu positivement à l'appel de la communauté internationale de contribuer au maintien de la paix dans les pays en guerre. Ainsi, le Burundi participe à l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) pour ramener la paix en Côte d'Ivoire, à la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad et à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et en Somalie. Malheureusement, notre contingent déployé en Somalie dans le cadre de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) a été, dans l'espace de deux ans, la cible d'attaques suicides à trois reprises qui ont causé la mort de 25 militaires et laissant 35 blessés à des degrés divers. À ce bilan macabre, il faut ajouter trois victimes du crash de l'Iliouchine qui s'est abîmé dans le lac Victoria au mois de mars cette année.

Au regard d'un tel bilan, le Burundi paye un lourd tribut dans la mission internationale de

contribuer à la recherche de la paix en Somalie. À cause des pertes en vies humaines, une certaine opinion se fait entendre au Burundi réclamant le retrait des troupes. Nous sommes d'avis que dans sa version actuelle, la Mission ne saurait se poursuivre et aboutir que si des efforts considérables sont déployés par la communauté internationale.

Pour ce faire, le Gouvernement burundais estime que le mandat de l'AMISOM devrait être modifié pour permettre aux contingents de se prémunir des attaques meurtrières et leur permettre de passer à l'offensive ou à la poursuite des agresseurs si nécessaire, conformément au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies; que les contingents devraient être équipés de moyens suffisants en qualité et en quantité; que des moyens de frappe aérienne et un fonds qui servirait pour la recherche des informations sur terrain devraient être accordés; que des troupes additionnelles devraient être déployées sans délais, afin que la Mission soit réellement continentale; et que les sanctions longtemps promises à l'encontre des pays, organisations et individus qui soutiennent les groupes islamistes devraient enfin être effectives.

Le Gouvernement burundais reste attaché à ses engagements dans l'AMISOM, mais souhaite une réaction de la communauté internationale, le plus rapidement possible, aux préoccupations ci-haut énoncées, par ailleurs déjà connues par tous les partenaires intéressés par le retour de la paix dans la corne de l'Afrique.

La présente session se tient quelques mois avant la tenue des élections générales dans notre pays pour renouveler les institutions à tous les niveaux. Je tiens à souligner que le Gouvernement s'engage ici à les organiser de façon transparente et dans le calme. Une commission électorale nationale et indépendante a été déjà mise en place, sur la base d'un compromis politique entre les différents acteurs. Un nouveau code électoral vient d'être promulgué. Pour épauler cette commission, le Ministère de l'intérieur a été renforcé. Le partenariat entre la commission électorale, le Gouvernement et les bailleurs de fonds vient d'être concrétisé par la signature d'un projet d'appui aux élections entre le Programme des Nations Unies pour le développement et le Gouvernement burundais.

Dans ce cadre, le Gouvernement va accorder à la commission nationale électorale indépendante une enveloppe de 7 millions de dollars pour tout le processus, et compte sur les appuis multiformes de la

communauté internationale pour mobiliser toutes les ressources nécessaires pour réussir le processus électoral. Nous nous félicitons de la volonté déjà manifestée par le Secrétaire général d'adapter le mandat du BINUB au contexte électoral. Point n'est besoin de rappeler que le mandat du BINUB devrait être précisé d'ici la fin du mois de décembre 2009. L'aboutissement heureux des élections nous permettra de redéfinir, en concertation avec le Secrétaire général, la mission des Nations Unies au Burundi, en focalisant beaucoup d'attention sur les programmes de développement durable.

Le Burundi tient à réussir le processus électoral pour poursuivre son développement économique. Le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, qui est la référence de toutes les stratégies sectorielles, est en train d'être mis en œuvre depuis 2007. L'évaluation des deux premières années de mise en œuvre affiche des résultats dans l'ensemble satisfaisants, même si les niveaux d'indicateurs de performance souhaités pour certains agrégats macroéconomiques n'ont pas encore été atteints.

Dans le souci d'améliorer l'efficacité de l'aide octroyée au Burundi, le Gouvernement, en partenariat avec les bailleurs de fonds, a mis en place le Groupe de coordination des partenaires, qui est un cadre de dialogue où les partenaires de développement sont consultés sur toutes les questions techniques et politiques, en rapport avec la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement et de consolidation de la paix. Aujourd'hui, un vrai dialogue et un partenariat actif s'observent depuis la planification jusqu'à l'évaluation des résultats.

Avec l'appui de la Banque mondiale, le Burundi compte organiser le mois prochain à Paris, une conférence du Groupe consultatif pour mobiliser les fonds en faveur des secteurs identifiés comme ayant la capacité d'impulser rapidement la croissance économique et de jouer un rôle catalyseur. Il s'agit du secteur de l'énergie, de l'agriculture, du secteur privé, du tourisme, des technologies de l'information et des infrastructures de communication. Nous comptons sur le partenariat existant pour les financements nécessaires.

Pour renouer pleinement avec la croissance économique, le Gouvernement a compris qu'il doit promouvoir la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques et améliorer davantage le climat des affaires. Dans cette optique, le Gouvernement, avec

l'appui de ses partenaires, a entrepris une série de réformes visant à assainir la gestion des finances publiques, à faciliter les investissements privés nationaux et étrangers. Ainsi, un nouveau code des investissements a été promulgué et le Gouvernement en a profité pour l'adapter au modèle de la communauté est-africaine. La taxe sur la valeur ajoutée est déjà fonctionnelle, et une agence de promotion des investissements va bientôt être opérationnelle.

Le Burundi a l'ambition de relever le défi planétaire consistant à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, réaffirmé par la Déclaration du Sommet des chefs d'État et de gouvernement en septembre 2005 (résolution 60/1). Nous sommes heureux de dire qu'avec la politique de gratuité de l'enseignement primaire et des soins de santé, en faveur des enfants de moins de cinq ans et des femmes qui accouchent, le Burundi réalise des exploits qui méritent d'être soutenus. En guise d'exemple, grâce à cette politique, le taux de femmes qui accouchent dans les hôpitaux et centres de santé a augmenté, passant de 22,9 % en 2005 à 56,3 % en 2008.

Depuis le mois de juillet 2009, le Gouvernement burundais a pris la décision de soigner gratuitement la malaria et de fournir des moustiquaires à toute la population. Le Gouvernement a en outre pris la décision de prendre en charge les soins et le suivi médical des femmes depuis les premiers mois de grossesse, pour mieux protéger la santé de la mère et de l'enfant. Cette politique va s'accompagner d'une véritable campagne en faveur de la limitation des naissances. Un organe national chargé d'accorder l'assurance maladie aux personnes du monde rural et du secteur informel va bientôt être mis en place.

Un autre objectif du Millénaire qui mobilise le peuple burundais est celui de l'éducation pour tous. Grâce aux travaux de développement communautaire, la population a construit plus de 700 écoles et centres de santé au courant de l'année 2008, pour permettre à tous les enfants en âge scolaire de profiter de la gratuité de l'enseignement primaire décidé depuis 2005 par le Président de la République. Cependant, le problème qui persiste est celui des ressources financières nécessaires pour équiper ces écoles et centres de santé, les alimenter en eau potable et rémunérer le personnel. Point n'est besoin de faire remarquer que ces mesures exceptionnelles visent à améliorer l'avancée de notre pays vers le rendez-vous de 2015.

Le Gouvernement souhaite, par ailleurs, que les bailleurs de fonds mobilisent plus de moyens afin de garantir la pérennité de ces acquis. Nous profitons de cette tribune pour remercier vivement les partenaires qui appuient déjà la mise en œuvre de la politique de gratuité de l'enseignement primaire et des soins de santé pour les enfants de moins de cinq ans et les mères qui accouchent. Nous lançons un appel à ceux qui hésitent encore pour qu'ils nous viennent en aide et nous permettent de relever les nombreux défis que nous venons d'évoquer.

La crise financière mondiale n'a pas épargné le Burundi. Les cours des matières premières en général ont chuté, mais particulièrement les cours du café qui est le principal produit d'exportation. L'Assemblée comprend que le produit intérieur brut, ainsi que les variables macroéconomiques de notre économie, s'en portent mal, hypothéquant du coup les mesures gouvernementales de protection sociale.

Le marché volatil des produits pétroliers déstabilise l'économie burundaise en occasionnant des chocs exogènes difficiles à amortir. Malgré des mesures de politique économique visant à contrecarrer les effets négatifs de perturbation des marchés internationaux, les économies des pays en développement ont constamment besoin de réitérer l'appel à remettre de l'ordre dans les questions d'actualité, telles que la stabilité des marchés financiers internationaux et la mise en œuvre des accords commerciaux, le transfert des technologies, la nécessité d'augmenter les aides et les investissements en Afrique.

Face à cette situation, nous voulons inviter de nouveau les pays développés et le Groupe des Huit en particulier à traduire dans les faits l'engagement d'atteindre le ratio aide publique au développement par rapport au produit intérieur brut de 0,7 % en 2015, mais aussi à honorer la promesse faite en Irlande d'augmenter l'aide au développement de 50 milliards de dollars par an à partir de 2010, montant dont la moitié est destinée à l'Afrique.

Les changements climatiques constituent une menace pour la paix et la sécurité alimentaire en Afrique et dans le monde. Nous plaidons en faveur de mesures courageuses visant à limiter la production de gaz à effet de serre et pour l'octroi de primes d'encouragement aux politiques de reboisement, de protection des forêts équatoriales, de gestion rationnelle des ressources hydrauliques et énergétiques,

de l'utilisation des énergies propres et renouvelables. Le Burundi adhère à la position commune de l'Union africaine qui est défendue par le Premier Ministre éthiopien et sera réitérée à la Conférence de Copenhague. Il salue les mesures annoncées par le Président Barak Obama, l'Union européenne et le Japon visant à une réduction sensible des émissions de gaz effet de serre, à la gestion rationnelle des déchets toxiques, de même qu'à l'octroi de ressources financières et technologiques aux pays pauvres les moins avancés et aux pays insulaires.

Le Burundi renouvelle ses engagements à l'Organisation des Nations Unies à continuer d'œuvrer pour que les peuples du monde entier coopèrent dans la paix et défendent les valeurs telles que la liberté, la solidarité et la tolérance. Ce sont des valeurs qui doivent guider la communauté internationale dans la résolution des conflits sanglants, qui menacent certaines parties de l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Iraq et l'Afghanistan, et permettront de lutter efficacement contre le terrorisme et les autres formes de criminalité transfrontalière.

Nous ne saurions terminer notre déclaration sans réaffirmer l'attachement de notre pays au multilatéralisme qui constitue la seule source de réponses à toute menace à la paix et à la sécurité dans le monde.

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le deuxième Vice-Président de la République du Burundi de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Gabriel Ntizezerana, deuxième Vice-Président de la République du Burundi, est escorté de la tribune.

**Allocution de S. E. M. Abhisit Vejjajiva,
Premier Ministre du Royaume de Thaïlande**

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier ministre du Royaume de Thaïlande.

M. Abhisit Vejjajiva, Premier Ministre du Royaume de Thaïlande, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Abhisit Vejjajiva, Premier Ministre du Royaume de Thaïlande, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Vejjajiva (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Au nom de la délégation du Royaume de Thaïlande, je tiens à vous adresser, Monsieur le Président, nos sincères félicitations pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Vous pouvez compter sur le plein appui et la coopération de ma délégation.

Nous connaissons une des périodes les plus difficiles de notre histoire. Comme ce fut le cas à la veille de la création de l'Organisation des Nations Unies il y a plus de 60 ans, le monde doit de nouveau faire face à des défis considérables. Des conflits et des tensions demeurent dans de nombreuses régions du monde; les terroristes attaquent; nombreux sont ceux qui souffrent encore de la pauvreté, de la maladie et de la faim; nos réserves de sources d'énergie traditionnelles s'épuisent; et les changements climatiques transforment l'environnement même dans lequel nous vivons. Tous ces problèmes, auxquels s'ajoute la crise financière mondiale actuelle, semblent présager un avenir sombre. Toutefois, à l'instar de nos aïeux il y a plus de 60 ans, nous espérons un avenir meilleur. Cet espoir repose aujourd'hui en grande partie sur l'Organisation des Nations Unies.

En dépit des critiques, nous ne devons jamais douter du fait que le monde s'est mieux porté avec l'Organisation des Nations Unies que cela aurait été le cas si elle n'avait pas existé. Mes propos sont motivés par l'idée que, pour surmonter les problèmes rencontrés, une coopération multilatérale est nécessaire. L'ONU est le socle de cette coopération multilatérale et constitue le « parlement de l'homme », pour reprendre la formule du grand poète Lord Tennyson. C'est ce parlement de l'homme qui nous offre des occasions de nous réunir pour débattre des solutions à apporter à des problèmes communs et répondre aux préoccupations de ceux que nous représentons : les citoyens du monde.

Dans ce monde interdépendant et interconnecté, aucun État, pas même le plus grand et le plus puissant, ne peut faire cavalier seul. Néanmoins, aucun État ne doit non plus être relégué au second plan dans notre recherche de la paix, de la prospérité et de la protection des droits de l'homme. Au moment où nous unissons nos forces pour relever des défis communs, nous devons aussi tendre la main aux plus défavorisés, les orienter vers un avenir meilleur et leur offrir la possibilité de bénéficier des avantages de la mondialisation.

La Thaïlande est prête à tendre une main secourable. Nous sommes prêts à partager nos expériences et les enseignements tirés de la crise financière que nous avons connue en 1997. Nous estimons que les solutions nationales apportées à nos problèmes peuvent être partagées et devraient contribuer à trouver des solutions internationales aux défis communs du monde. Cette conviction est fondée sur le fait que la paix, la sécurité, le développement et les droits de l'homme sont étroitement liés et doivent se renforcer mutuellement pour garantir la durabilité de chacun de ces trois piliers. Cette vision est également au cœur des préoccupations de l'Organisation des Nations Unies.

La Thaïlande considère que la modération est la clef de la viabilité. Nous voulons que la modération remplace la cupidité excessive, qui est à l'origine de la crise économique; nous voulons que la modération remplace la surconsommation, qui est à l'origine de la dégradation de l'environnement; et nous voulons que la modération remplace l'extrémisme et l'égoïsme, qui sont à l'origine de conflits à travers le monde. Nous devons donc réfréner nos excès, vivre selon nos moyens et utiliser nos ressources de manière judicieuse.

Cette idée de modération est un pilier important du principe philosophique d'« économie de suffisance » de Sa Majesté le Roi. Cette philosophie ne doit pas être comprise ou mal interprétée comme une approche prônant un repli sur soi. Elle nous enseigne au contraire que le développement économique et la modernisation doivent être mieux équilibrés et tenir compte du bien-être des populations et de leurs besoins dans les domaines économique, social, politique et environnemental afin d'améliorer la capacité d'adaptation du pays et de le protéger contre les bouleversements extérieurs et intérieurs.

Sa Majesté a lui-même mis en pratique cette philosophie, lançant de nombreux projets royaux pour améliorer la vie de son peuple et la situation de son pays. Sa Majesté est considéré à juste titre comme le « Roi du développement » par la communauté internationale. Le Programme des Nations Unies pour le développement lui a décerné un prix (Lifetime Achievement Award) qui récompense l'ensemble de ses réalisations dans le domaine du développement humain et salue son concept d'économie de suffisance, qui trouve un écho de plus en plus large dans le monde entier. Nombre de projets de Sa Majesté sont

actuellement transposés dans de multiples régions du monde.

La récente crise financière mondiale a démontré que l'économie de suffisance n'est pas simplement un principe philosophique, mais qu'elle peut être traduite en action concrète. Les enseignements tirés de la crise financière asiatique de 1997 ont permis à la plupart des institutions financières de Thaïlande d'échapper aux incidences directes de la crise actuelle, grâce à une méthode d'investissement plus prudente. Les chefs d'entreprise sont parvenus à résister à la tempête grâce à une prise de décisions rationnelle et à une gestion des risques plus prudente, deux des principes fondamentaux de la philosophie de Sa Majesté.

La politique socioéconomique de mon gouvernement est guidée par la philosophie de Sa Majesté, qui a été intégrée dans notre plan national de développement économique et social. Pour nous, le développement ne se limite pas au taux de croissance, mais porte également sur la qualité de cette croissance. Nous n'avons pas seulement dynamisé les dépenses et les investissements publics pour relancer d'un coup l'économie, mais nous avons aussi mis en place des filets de protection sociale, donné priorité à une réforme de l'éducation et amélioré nos services de santé et nos services sociaux.

Nous avons accordé la priorité à des programmes d'investissement et à un plan d'action pour renforcer la croissance et offrir à la population davantage de perspectives économiques à l'échelon local. Nous avons également jeté les bases d'une croissance à long terme et d'une plus grande compétitivité de la Thaïlande dans différents secteurs, notamment l'agriculture, les soins de santé, l'éducation et le tourisme. En bref, nous avons fait en sorte que le développement de la Thaïlande soit axé sur la population et que l'économie du pays soit protégée contre les chocs extérieurs.

Président l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), la Thaïlande a conduit les efforts régionaux pour faire face à la crise financière actuelle et pour mettre en place un bouclier protecteur dans toute l'Asie de l'Est. Nous accélérons le processus de multilatéralisation de l'Initiative de Chiang Mai, menée dans le cadre de l'ASEAN+3, qui rassemble les États membres de l'ASEAN et la Chine, le Japon et la République de Corée. Le but de cette initiative est de garantir une stabilité financière régionale grâce à un arrangement pour la mise en commun de réserves

d'entraide substantielles. Cet accord entrera en vigueur très prochainement. À l'échelle de la région, nous avons également continué de libéraliser le commerce et de rejeter toute forme de protectionnisme. Nous pensons que ces efforts peuvent servir de modèle à d'autres régions.

Les difficultés financières actuelles touchent non seulement l'économie des pays, mais également le développement et le bien-être de leurs populations. Cette crise exacerbe les problèmes qui existent déjà, tels que la pauvreté, la faim et les pénuries d'énergie. Elle n'est nulle part aussi durement ressentie que dans le monde en développement, et la Thaïlande n'y fait pas exception. Même si nous avons déjà atteint les objectifs du Millénaire pour le développement en matière de réduction de la pauvreté et de la faim, il nous reste encore beaucoup à faire. La Thaïlande connaît bien les obstacles auxquels se heurtent les pays en développement et elle est disposée à partager avec d'autres son expérience pour les gérer et les surmonter.

Grande économie agricole, la Thaïlande est prête à contribuer au règlement de la crise alimentaire et énergétique mondiale. Nous sommes un grand exportateur de produits alimentaires doté d'une solide expérience et de capacités importantes en matière d'énergies de substitution, en particulier le biodiesel et l'éthanol. Notre objectif est de garantir un équilibre entre la demande croissante d'énergie et les cultures vivrières afin que dans les deux cas les besoins soient satisfaits.

Les changements climatiques sont un autre sujet de préoccupation pressant qui ne peut être vraiment réglé qu'avec une coopération mondiale. Mon gouvernement est convaincu que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques doit servir de base aux négociations et à la coopération internationales dans ce domaine, guidées par les principes des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives.

À cet égard, la Thaïlande est fière d'accueillir les pourparlers des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendront la semaine prochaine à Bangkok. Nous n'épargnerons aucun effort pour faire en sorte que ces négociations permettent de réaliser des progrès tangibles afin que la Conférence sur les changements climatiques qui se tiendra à Copenhague en décembre soit un succès.

En début de semaine, le Secrétaire général a convoqué le Sommet sur les changements climatiques.

Nous nous félicitons des engagements pris par les grandes puissances économiques pendant ce sommet, notamment l'établissement d'objectifs clairs pour leur action. Je constate par ailleurs avec satisfaction que le Groupe des Vingt s'est engagé à ne ménager aucun effort pour que la Conférence de Copenhague soit couronnée de succès.

Pour sa part, mon gouvernement s'est vigoureusement engagé dans une politique de croissance respectueuse de l'environnement. C'est pourquoi nous avons fait des énergies de substitution un programme national et nous avons considérablement investi pour promouvoir le développement dans ce domaine, y compris concernant les cultures énergétiques. En outre, l'une des caractéristiques de la Thaïlande est sa grande biodiversité, dont le pays et les communautés locales ont tiré parti grâce à des activités et à des produits économiques novateurs. Même si nous nous efforçons de tirer pleinement avantage de la richesse de notre biodiversité et de nos ressources naturelles, nous nous employons également à veiller à ce qu'elles soient durables, et puissent se régénérer et se reconstituer.

Il ne suffit pas de veiller à ce que les besoins économiques de la population soient satisfaits. Ses besoins politiques sont tout aussi importants. Il n'est pas de meilleur système politique que la démocratie pour garantir les libertés et les droits du peuple. Mon gouvernement a clairement pour politique de semer les germes de la démocratie durable en renforçant nos institutions démocratiques, en faisant appel à la société civile, en assurant le respect des droits de l'homme et en promouvant la bonne gouvernance et l'état de droit. La démocratie, ce n'est pas seulement le gouvernement par la majorité, c'est aussi le respect des droits des minorités.

Au niveau régional, l'ASEAN a, sous la présidence de la Thaïlande, progressé à pas de géant pour faire en sorte que l'être humain soit au centre du développement de l'organisation, comme il est énoncé dans sa Charte. Les questions relatives aux droits de l'homme occupent maintenant une place prioritaire dans le programme de l'ASEAN. Ensemble, nous avons joué un rôle actif pour créer la Commission intergouvernementale des droits de l'homme de l'ASEAN, qui entrera en fonction en octobre. Nous sommes déterminés à tout mettre en œuvre pour veiller à ce que cet organe réponde pleinement aux attentes.

La promotion de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes sont également des questions importantes pour la Thaïlande. Outre les efforts que nous déployons à cet égard sur le plan national, je me félicite de pouvoir ajouter que l'ASEAN est en train de créer une commission sur la promotion et la protection des droits de la femme et de l'enfant. Ce mécanisme jouera un rôle important pour promouvoir et renforcer le cadre des droits de l'homme de l'ASEAN dans son ensemble.

Au niveau international, la Thaïlande est partie aux principales conventions internationales relatives aux droits de l'homme et nous sommes vivement attachés aux principes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Le fait que la Thaïlande soit candidate à un siège de membre du Conseil des droits de l'homme pour la période 2010-2013 est un témoignage supplémentaire de sa volonté de renforcer les droits de l'homme partout dans le monde.

La Thaïlande a toujours apporté une aide humanitaire aux personnes qui sont dans la détresse, où qu'elles se trouvent. Nous contribuons régulièrement au Programme alimentaire mondial. Nous avons toujours tendu une main secourable à ceux qui en ont besoin. La preuve de notre engagement humanitaire a été manifeste lorsque le cyclone Nargis s'est abattu sur le Myanmar, puisque la Thaïlande est devenue le pôle logistique de l'effort international massif pour prêter secours à ce pays.

Le développement économique, politique et social durable n'est pas simplement un objectif en soi. Il contribue en définitive à garantir la paix et la sécurité à long terme. C'est pourquoi l'ASEAN ne se contente pas d'être une communauté politique et de sécurité, mais s'apprête aussi à devenir une communauté économique, sociale et culturelle d'ici à 2015. Ces trois piliers se renforcent mutuellement. Au sein de cette communauté politique et de sécurité, la Thaïlande et les autres membres de l'ASEAN sont prêts à renforcer leur coopération, allant du règlement des différends à la résolution des conflits et du maintien de la paix à la consolidation de la paix après le conflit, et surtout à la formation en matière de préparation aux situations d'urgence et de fourniture de l'assistance humanitaire. Nous espérons que nos efforts régionaux contribueront à la paix et la sécurité dans la région mais aussi dans le monde.

La Thaïlande joue un rôle important dans les opérations de maintien de la paix partout dans le monde. Ces 20 dernières années, elle a fourni près de 20 000 soldats, agents de police et personnel civil aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies sur tous les continents du globe, notamment au Cambodge, au Timor-Leste, au Burundi et, prochainement, au Darfour. Nous continuerons à le faire partout où notre contribution peut renforcer les capacités des Nations Unies.

Membre de la Commission de consolidation de la paix, la Thaïlande croit également fermement dans l'instauration de bonnes conditions socioéconomiques et politiques pour garantir une paix durable dans les pays qui sortent d'un conflit ou d'une guerre civile. Nous pouvons jouer un rôle plus grand encore en faveur de la paix et de la sécurité internationales. C'est pourquoi la Thaïlande s'est portée candidate à un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2017-2018. En tant que pays en développement de taille moyenne, nous pouvons représenter les intérêts et les préoccupations des pays en développement de l'Asie mais aussi du monde entier.

Ces quatre derniers jours, nous avons entendu des déclarations qui, les unes après les autres, tendent vers une seule et même conclusion, à savoir que nous vivons des temps difficiles. Peut-être est-ce une période où le multilatéralisme est une nouvelle fois mis à l'épreuve. Mais c'est aussi une occasion historique d'agir ensemble pour redresser nos erreurs passées et prendre les bonnes décisions pour l'avenir. Le choix de notre action nous appartient entièrement, choix qui sera jugé par nos enfants demain, et par nos petits-enfants plus tard.

Il y a 60 ans, nos prédécesseurs ont choisi de créer l'Organisation des Nations Unies. Aujourd'hui, nous devons veiller à ce que l'ONU, symbole du véritable multilatéralisme, garde toute sa pertinence et son efficacité pour réagir aux défis en constante évolution et pour garantir le développement, la liberté, les droits de l'homme et la paix pour tous. À cet égard, nous appuyons la réforme de l'ONU qui nous rapprochera de ces objectifs.

Profitons du fait que nous sommes réunis ici pour nous rappeler ce que signifie l'ONU. Et saisissons ensemble cette occasion pour donner des fondements plus solides à une nouvelle ère de paix et de prospérité pour l'humanité.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume de Thaïlande de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Abhisit Vejjajiva, Premier Ministre du Royaume de Thaïlande, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Jan Peter Balkenende, Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas.

M. Jan Peter Balkenende, Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à M. Jan Peter Balkenende, Premier Ministre du Royaume des Pays-Bas, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Balkenende (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Il y a quelques semaines, l'Empire State Building a été éclairé de lumières orange, couleur nationale des Pays-Bas. La raison en est qu'il y a précisément 400 ans, la Compagnie hollandaise des Indes orientales avait chargé Henry Hudson de trouver une route plus courte pour atteindre l'Asie en passant par le nord. Après un voyage laborieux et rempli d'épreuves, Hudson a décidé de changer de cap. Il n'a jamais trouvé de raccourci pour aller en Asie, mais il est devenu le premier être humain à cartographier la région autour de la rivière qui porterait un jour son nom, y compris l'endroit où nous sommes réunis aujourd'hui. Depuis lors, l'origine de la grande ville de New York a été étroitement liée au courage et à la détermination de Henry Hudson. Aujourd'hui plus que jamais auparavant, nous devons faire nôtres ces qualités.

Durant l'année écoulée, nous avons été confrontés à la dure réalité d'un système financier et économique au bord de l'abîme. La crise a été tellement grave et tellement rapide que le courage et la détermination est requise de nous tous – le courage de placer les valeurs et intérêts communs au-dessus des intérêts égoïstes et étriqués, la détermination d'adapter les structures de gouvernance mondiale existantes à la nouvelle réalité, le courage de faire des choix décisifs

qui tiennent compte des intérêts de tous, notamment de ceux des plus vulnérables et des plus pauvres au monde. Voilà le message que je veux clairement transmettre à l'Assemblée générale.

Le Gouvernement néerlandais est convaincu qu'une Organisation des Nations Unies forte, déterminée et efficace sera d'importance vitale pour ce processus. Seule une approche mondiale intégrée pourra assurer la stabilité, la solidarité et la viabilité dont le monde a tant besoin. Ces derniers jours, à New York et à Pittsburgh, ont prouvé qu'il y a une prise de conscience claire que le monde a changé et que nous devons agir ensemble plus étroitement que jamais auparavant. Notre interdépendance nous confère une responsabilité commune. Nous pouvons voir aujourd'hui que les problèmes auxquels nous sommes confrontés sont trop graves pour qu'une seule nation les prenne en charge.

Une forte volonté se manifeste donc de s'attaquer aux causes sous-jacentes de la crise économique, d'œuvrer à rétablir les déséquilibres systémiques et de faire une fois encore de la finance un outil de croissance. L'accord obtenu à Pittsburgh sur un cadre de croissance solide, durable et équilibrée est un grand pas en avant. Il montre qu'il existe une conviction largement partagée que nous avons beaucoup à gagner à la stabilité, à la solidarité et à la viabilité, aussi bien individuellement, au niveau national, que collectivement. Je voudrais dire quelques mots sur chacun de ces concepts fondamentaux.

La crise actuelle montre clairement que sur une planète mondialisée l'instabilité où que ce soit fait planer une menace sur la stabilité partout dans le monde. La réaction politique internationale a montré que cela était très bien compris dans le contexte financier et économique. Il s'agit d'un signe positif même si le chemin à parcourir est encore long. L'accord de Pittsburgh sur les systèmes de rémunération devrait mettre un terme à la culture des bonus qui échappent désormais à tout contrôle. Nous ne pouvons pas permettre que la cupidité de quelques-uns mette en péril les emplois de beaucoup. C'est pourquoi nous devons éviter que ce type de crise ne se reproduise.

M. Valero Briceño (République bolivarienne du Venezuela), Vice-Président, assume la présidence.

La réforme institutionnelle ne devrait pas se limiter au secteur financier et économique. Le besoin est réel de parvenir à de nouveaux arrangements qui

permettront de gérer en même temps une série de problèmes de gouvernance mondiale.

Sur le long terme, la plus grande menace pour un monde stable est de permettre à la crise de reléguer à l'arrière plan les autres grands problèmes du monde : les changements climatiques, par exemple, les crises énergétique et alimentaire ou les questions urgentes de paix, de sécurité, de pauvreté et des droits de l'homme. Nous ne pouvons pas laisser cela se faire. Dans certains cas, nous avons simplement à honorer les engagements que nous avons déjà pris, tels les objectifs du Millénaire pour le développement. Dans d'autres, nous avons besoin du courage de regarder au-delà de cette crise et jusqu'au monde de demain, et c'est ce que nous devons démontrer à la conférence sur le climat qui se tiendra à Copenhague.

Quoi qu'il en soit, la situation actuelle exige de nous qu'on place les valeurs et intérêts mondiaux communs au-dessus de nos problèmes intérieurs étriqués, aussi graves soient-ils. C'est pourquoi, aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies forte, décisive, et efficace. Nous en avons besoin ici à New York, et nous en avons besoin particulièrement sur le terrain. Dans ce contexte, je mettrais l'accent sur l'importance vitale de l'Initiative Unité d'action des Nations Unies, qui appelle un suivi, et vite.

Il ne saurait y avoir de stabilité sans respect des droits de l'homme. En tant qu'amis du peuple iranien, nous sommes préoccupés par la détérioration de la situation des droits de l'homme et par la violente répression des manifestations populaires. Le dossier nucléaire iranien représente un défi majeur pour la paix et la sécurité internationales, la stabilité régionale et le régime de non-prolifération. La révélation récente portant sur une installation nucléaire longtemps gardée secrète est un motif supplémentaire de vive préoccupation. Ceci nécessite une réaction ferme de la communauté internationale et une transparence totale de la part de l'Iran. L'Iran doit regagner la confiance de la communauté internationale, respecter les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et contribuer à la paix et à la stabilité du Moyen-Orient.

En juin dernier, les Nations Unies ont joué un rôle de chef de file en organisant une importante conférence ici à New York sur les incidences de la crise sur les pays en développement. Les Pays-Bas ont pleinement appuyé l'initiative, sachant qu'il n'y a pas de stabilité sans solidarité. Après tout, rien n'est plus

déstabilisant que la pauvreté, la faim et un avenir dénué d'espoir. La crise économique et la hausse des prix des produits alimentaires menacent de réduire à néant nombre de progrès acquis de haute lutte. Rien qu'en 2009, le nombre de personnes contraintes de vivre avec moins de 1,25 dollar É.-U. par jour augmentera d'au moins 55 millions.

Il y a un danger réel que ceux qui n'ont eu aucune part de responsabilité dans la crise soient aussi les plus touchés. Dans les pays riches, la crise est synonyme de pertes d'emplois et d'actifs. Dans les pays en développement, elle signifie augmentation de la mortalité infantile et aggravation de la faim. Par conséquent, dans les pays riches la crise est grave, mais dans les pays pauvres c'est une question de vie ou de mort.

Que les pays donateurs honorent une vieille promesse et réservent au moins 0,7 % de leur produit national brut chaque année pour l'aide au développement. Et que la crise actuelle inspire les pays bénéficiaires à utiliser les fonds aussi efficacement que possible. Aujourd'hui plus que jamais, l'appui du public à l'aide au développement est subordonné à la transparence, à la bonne gouvernance et à une lutte efficace contre la corruption.

Je voudrais également ajouter que la solidarité internationale n'est pas une simple question de budgets de développement. Elle concerne également le secteur privé. Un nombre croissant d'entreprises reconnaissent désormais l'importance de la responsabilité sociale des entreprises. Je crois que nous avons encore une bataille à gagner non seulement pour la société, mais aussi pour les entreprises elles-mêmes. La responsabilité sociale des entreprises est tout à fait logique du point de vue économique.

Mon troisième point, la viabilité, porte essentiellement sur la nécessité de faire des choix et consentir des sacrifices non seulement pour notre propre bien, mais pour celui des générations futures. Cette session de l'Assemblée générale est notre dernière étape principale sur la route qui mène à Copenhague. Nous devons savoir que les progrès que nous faisons vont affecter la vie de nos enfants, des enfants de nos enfants et ainsi de suite, pendant des générations. Cela doit être notre principale motivation dans la recherche d'un changement radical de notre façon de vivre.

À Copenhague, nous devons conclure un accord ambitieux, juste et général. En conséquence, à

Copenhague, les Pays-Bas vont lancer un appel à réduire d'ici 2050 à la moitié des niveaux de 1990 les émissions mondiales de dioxyde de carbone. Nous devons être équitables envers les pays en développement. Chaque pays doit contribuer à l'objectif commun en fonction de ses capacités. On attendra de chaque pays qu'il joue son rôle. Mais ceux qui ont besoin d'aide dans la conception et la mise en œuvre de solides politiques d'adaptation doivent la recevoir. Voilà pourquoi les Pays-Bas ont réservé 500 millions d'euros pour promouvoir l'utilisation d'énergie renouvelable dans les pays en développement.

Général veut aussi dire que nous ne devons pas simplement préparer la voie avec de bonnes intentions, mais le faire avec des accords concrets – par exemple, des accords sur l'expansion du marché mondial de carbone, quant au partage des connaissances et aux dispositions financières. En un mot, il ne nous est pas permis d'échouer à Copenhague.

Le monde est beaucoup plus petit qu'il ne l'était au temps de Henry Hudson, mais il est en conséquence beaucoup plus complexe. Toute solution aux questions que j'ai soulevées aujourd'hui commence par la reconnaissance de notre dépendance et de notre responsabilité mutuelles. Dans les concepts de stabilité, de solidarité, et de durabilité, nous trouverons les valeurs et les intérêts communs qui devraient nous guider sur le chemin qui nous attend. C'est un chemin qui demande du courage. Mais pour reprendre les paroles que j'ai entendues récemment de la bouche du Prix Nobel italien et sénateur à vie Rita Levi-Montalcini, le jour de son centième anniversaire, « Ne craignez pas les moments difficiles. Ils apportent le meilleur. » Allons de l'avant dans cet esprit.

Le Président par intérim (parle en espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Jan Peter Balkenende, Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Igor V. Chudinov, Premier Ministre de la République kirghize

Le Président par intérim (parle en espagnol) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République kirghize.

M. Igor V. Chudinov, Premier Ministre de la République kirghize, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en espagnol) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Igor V. Chudinov, Premier Ministre de la République kirghize, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Chudinov (République kirghize) (parle en russe) : Tout d'abord, je voudrais féliciter M. Ali Abdussalam Treki à l'occasion de son élection à la fonction de Président de l'Assemblée générale. Je voudrais lui souhaiter plein succès dans ses travaux à la direction de l'Assemblée, à sa soixante-quatrième session.

Vu les changements de grande envergure qui se déroulent à tous les niveaux de développement mondial, le rôle de l'ONU en tant que forum universel international ne peut pas être surévalué. L'apport de tous les États Membres visant à rendre l'ONU plus efficace peut beaucoup contribuer au renforcement de la paix et de la sécurité internationales, au développement, aux droits de l'homme, à la protection de l'environnement et au développement durable.

Nous estimons que la réforme de l'ONU en cours, qui vise à créer un mécanisme efficace pour répondre aux défis et aux menaces contemporains, est importante pour un nouveau renforcement des capacités et de la crédibilité de l'Organisation. Nous prônons une représentation élargie du Conseil de sécurité et une amélioration de ses méthodes de travail. Nous proposons d'augmenter le nombre de membres permanents du Conseil en attribuant des sièges à l'Asie, l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes.

Je tiens à confirmer que mon pays, conscient de nos pleines responsabilités, pose pour la première fois sa candidature à l'un des sièges non permanents du Conseil de sécurité, pour la période 2012-2013. La République kirghize, situé au cœur de l'Asie centrale, prend activement part au maintien de la paix et de la sécurité, à la coopération économique, à la stabilité de l'environnement aux niveaux tant mondial que régional. Nous sommes prêts à contribuer autant que nous le pouvons aux travaux de cet organe principal de l'ONU.

L'élection de la République kirghize au Conseil des droits de l'homme en 2009 a illustré la reconnaissance par la communauté internationale de nos accomplissements dans l'édification d'une société

développée. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier les États Membres de leur appui à la candidature de la République kirghize. Je tiens à les assurer que le Kirghizistan est prêt à déployer tous les efforts nécessaires à la promotion des questions relatives à la protection de droits de l'homme, au respect de l'état de droit, du droit international, ainsi qu'à toutes autres questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil.

La République kirghize se félicite de la décision du Secrétaire général Ban Ki-moon de visiter les États de l'Asie centrale. Nous attendons de sa visite des résultats de grande portée.

La situation générale en Asie centrale reste compliquée. Elle dépend en grande partie de l'évolution des événements dans l'Afghanistan voisin. Aujourd'hui, personne ne remet en cause le fait qu'il est nécessaire d'élaborer et d'appliquer de nouvelles approches générales et viables dans les domaines humanitaire, politico-anthropologique et socioéconomiques, qui en fin de compte contribueront à la construction d'un État afghan fort et prospère. Il ne semble pas possible d'obtenir une stabilisation finale et complète de l'Afghanistan seulement par des moyens militaires.

Le 4 mars 2009, le Président Kurmanbek Bakiev de la République kirghize a annoncé une initiative tendant à créer à Bichkek, capitale de la République kirghize, un forum et un centre permanents pour accueillir des conférences internationales sur la sécurité et la stabilité en Afghanistan et en Asie centrale. Cela s'appelle l'« initiative de Bichkek ». Nous sommes convaincu que l'« initiative de Bichkek » deviendra un forum de coopération politique en matière de sécurité, donnant priorité aux problèmes d'instaurer par une action commune la paix, la sécurité et la stabilité dans la région, de combattre le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme, et de faire échec au trafic illicite de stupéfiants et à la criminalité transnationale organisée.

En même temps que les défis mondiaux, chaque pays est confronté à ses problèmes particuliers. Les résoudre garantira une avancée sûre vers la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Parallèlement, en cette ère de mondialisation, les problèmes existants se sont avérés intimement liés. La République kirghize, pays montagneux, sans littoral et nation en développement, estime que la communauté

mondiale, sous la direction de l'ONU, peut et doit offrir une assistance plus active dans l'utilisation du mécanisme de conversion des créances internationales en programme d'investissement pour réaliser un développement durable.

En ce qui concerne le Kirghizistan, vu la crise économique mondiale, nous proposons d'envisager plusieurs options, entre autres la conversion des créances de la République kirghize en assistance pour l'Afghanistan à la poursuite de son développement socioéconomique, ainsi qu'une conversion de la dette pour le développement durable des pays montagneux pauvres et pour la réhabilitation des dépôts de déchets d'uranium.

La République kirghize appelle les États voisins qui ont les capacités scientifiques, industrielles et agricoles nécessaires à s'engager activement dans le relèvement de l'Afghanistan. Le Kirghizistan se tient prêt à prendre part au rétablissement des communications et à la reprise de la construction, ainsi qu'à la formation de spécialistes dans les domaines médical, éducatif et agricole. Nous avons le plaisir d'informer l'Assemblée que notre pays et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont signé un accord pour installer un centre douanier dans la ville de Bichkek afin de former des spécialistes afghans.

L'Assemblée générale a adopté de nombreuses résolutions sur les pays montagneux qui contiennent des analyses de leur situation socioéconomique et des recommandations à l'intention des institutions financières internationales, des institutions compétentes des Nations Unies et des gouvernements sur la façon d'aider ces pays à surmonter les obstacles qui se dressent sur la voie du développement durable. La délégation de la République kirghize, qui est l'un des artisans du projet de résolution sur le développement durable dans les régions montagneuses, apprécierait que l'Assemblée générale appuie ce projet de résolution à sa soixante-quatrième session.

Nous avons débattu de problèmes liés aux changements climatiques planétaires lors du Sommet de haut niveau de l'Assemblée générale. Le Kirghizistan partage l'avis que les problèmes de sécurité environnementale et écologique représentent de nouveaux défis et de nouveaux risques au XXI^e siècle. Le Kirghizistan va donner la priorité absolue aux mesures de prévention active en matière de protection de l'environnement car elles représentent le

fondement de son développement durable et vont lui permettre de maintenir l'équilibre entre les droits de l'homme, la société, la nature et la conservation de sites naturels uniques, tout cela représentant l'héritage de nos descendants.

Les nombreux dépôts de résidus d'uranium, qui contiennent des volumes importants de déchets toxiques issus de la production d'uranium et d'autres déchets technologiques dangereux, sont une source de grave préoccupation pour notre région. Ils représentent un sérieux danger pour la santé de la population et la propreté des bassins hydrographiques transfrontaliers et des terres arables.

Le Kirghizistan travaille sans relâche avec d'autres pays d'Asie centrale à la rédaction de documents juridiques internationaux sur la prévention de la pollution radioactive en Asie centrale. Deux documents cadres ont été adoptés dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires – l'un sur les dangers que représentent les dépôts de déchets et l'autre sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale. J'informe l'Assemblée que le Traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale est entré en vigueur le 21 mars 2009, et nous appelons les puissances nucléaires à appuyer cette initiative venant d'Asie centrale et à signer le protocole sur les assurances de sécurité négatives.

Je note avec plaisir que le Forum international de haut niveau organisé à Genève sur les dépôts de déchets d'uranium en Asie centrale a mis au jour un nouveau modèle de coopération régionale efficace qui vise à un règlement pratique de cette question urgente. Le grand intérêt et la vive préoccupation exprimés par tous les participants – y compris les représentants des États d'Asie centrale et autres États, d'organisations internationales et de donateurs nationaux, régionaux et internationaux – nous donnent des raisons d'espérer. Je saisis cette occasion pour remercier une fois encore tous nos partenaires du Forum, le système des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Agence internationale de l'énergie atomique, la Commission européenne, la Communauté économique eurasiennne, l'OSCE et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

Pour donner suite à l'accord auquel nous sommes parvenus lors du Forum, les pays d'Asie centrale doivent présenter pour examen à l'Assemblée générale un projet de résolution sur le rôle de la communauté

internationale en matière de prévention de la menace radioactive en Asie centrale. Nous espérons que nos partenaires internationaux, les donateurs et les organisations internationales agiront en temps voulu pour résoudre le problème des dépôts de résidus d'uranium et fournir à la région une aide suffisante, notamment dans les domaines financier et technique.

Les défis qui se présentent à l'ONU sont complexes et exigent des efforts importants de la part de tous les États. Les représentants de l'ONU fournissent une aide considérable aux pays dans un grand nombre de domaines. Nous apprécions leur coopération constructive et leur appui aux initiatives des Membres. Le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, créé à Achgabat en décembre 2007, a fait ses preuves en peu de temps. Les questions soulevées par le Centre sont pertinentes et exigent des réponses rapides. Nous approuvons l'intention du Centre d'accroître sa représentation dans chaque pays d'Asie centrale et d'exiger des comités concernés qu'ils tiennent compte de nos vues.

Les pays d'Asie centrale portent une attention considérable aux problèmes d'eau et d'énergie. Malgré les activités mises en place pour améliorer l'efficacité de la réglementation dans les domaines de l'eau et de l'énergie en Asie centrale, et exécutées dans le cadre des organisations d'intégration et des structures régionales, le problème le plus important dans notre région reste de rallier les pays à cette cause.

Nous estimons qu'une coopération mutuellement bénéfique est le fondement d'une coopération intergouvernementale à long terme dans les domaines de l'eau et de l'énergie. Il est essentiel de créer les conditions nécessaires pour inciter davantage à stocker l'eau dans des réservoirs en hiver et à la rendre ensuite disponible pour irriguer les champs en été. Si cette proposition était mise en œuvre, le plus grand réservoir d'Asie centrale, situé sur les fleuves Naryn et Syr-Daria, le plus grand bassin versant de la région, disposerait des réserves d'eau nécessaires en période de sécheresse et pourrait fournir l'eau nécessaire pour préserver au minimum la sécurité alimentaire et énergétique de tous les pays d'Asie centrale.

Si les décisions prises ne visent que le profit à court terme, que les réserves d'eau s'épuisent et que les capacités réglementaires se perdent, cela aura inévitablement des conséquences dangereuses pour la région entière. Ces problèmes stratégiques ne peuvent

être résolu qu'en fusionnant les calendriers d'irrigation et d'alimentation en énergie pour procéder à l'approvisionnement en eau et effectuer les livraisons de carburant compensatoires, qui doivent faire l'objet d'une coopération intergouvernementale entre parties prenantes. Il faut également exploiter les technologies de conservation de l'eau.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'adhésion de la République kirghize aux buts et objectifs de l'ONU, qui visent à préserver la paix et la sécurité et à assurer le bien-être de toutes les nations et de tous les peuples qui vivent sur la Terre.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la République kirghize de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Igor V. Chudinov, Premier Ministre de la République kirghize, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Apisai Ielemia, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du travail des Tuvalu

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du travail des Tuvalu.

M. Apisai Ielemia, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du travail des Tuvalu, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Apisai Ielemia, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du travail des Tuvalu, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Ielemia (Tuvalu) (parle en anglais) : C'est pour moi un grand honneur d'avoir l'occasion de prendre la parole dans cette salle au nom du peuple et du Gouvernement tuvaluans qui souhaitent tout d'abord que je transmette leurs salutations chaleureuses et leurs félicitations à l'Assemblée générale lors de sa soixante-quatrième session.

Je tiens d'emblée à m'associer aux orateurs précédents pour féliciter tout particulièrement M. Ali Abdussalam Treki pour son élection à la fonction de Président de l'Assemblée à sa soixante-quatrième session et à l'assurer de notre appui pendant sa

présidence. Je tiens également à rendre hommage appuyé à son prédécesseur pour la façon exemplaire dont il a dirigé les travaux de l'Assemblée pendant sa présidence au cours de l'année passée.

À l'heure où nous commençons la soixante-quatrième session de l'Assemblée, les effets de la crise économique et financière mondiale planent sur nos têtes. Pour l'économie d'un petit pays insulaire tel que les Tuvalu, qui est fortement tributaire des importations de produits venant de l'étranger, l'impact de la crise économique et financière mondiale a été sévère. Le prix des denrées alimentaires de base a considérablement augmenté. Mon peuple est la victime d'événements dont nous ne sommes pas responsables. La crise financière et économique et son incidence sur le développement et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est une crise mondiale qui exige la coopération de tous les pays. Malheureusement, comme toujours, ce sont les petits pays pauvres tels que les Tuvalu qui devront en payer le prix.

La mondialisation a également laissé son empreinte dans le contexte de la grippe porcine. Les Tuvalu n'ont pas été épargnés par la pandémie. Nous sommes reconnaissants à l'Organisation mondiale de la Santé d'avoir demandé que l'on aide les pays pauvres à faire face à cette explosion de grippe porcine. De telles épidémies montrent bien qu'il est nécessaire de réformer les pratiques commerciales pour ce qui est de l'accès aux médicaments. Dans ce contexte, le droit à la santé et l'accès aux médicaments à des prix abordables ne devrait pas être un droit seulement pour les pays riches. Chaque être humain a le droit à une vie saine.

Cette année est spéciale pour le peuple et le Gouvernement tuvaluans : non parce que nous avons accompli quelque chose de spécial et que nous sommes fiers de le célébrer, mais, assez étrangement, parce qu'il s'est passé pour la première fois dans l'histoire de notre pays quelque chose de grave que nous condamnons fermement. Ceci est lié aux actions des pirates au large des côtes somaliennes. Pendant quatre longs mois, 12 marins tuvaluans ont été retenus prisonniers par des pirates somaliens à bord d'un navire sous pavillon allemand. Ces braves marins tuvaluans ont été victimes de diverses privations et subiront les effets de cet emprisonnement illégal pendant longtemps.

La communauté maritime internationale ne peut pas être paralysée par les demandes de tels voleurs et de tels criminels. Il faut mettre fin à ce fléau. Nous condamnons fermement cette forme inhumaine de criminalité organisée et demandons instamment à l'ONU et à la communauté internationale de traduire les pirates en justice en appliquant le principe de compétence universelle et de prendre des mesures immédiates pour s'attaquer de front au problème. Nous demandons également à l'ONU de mettre en place une équipe spéciale pour traiter du problème de la piraterie.

Nous espérons que l'année 2009 sera une année décisive dans la lutte mondiale contre les changements climatiques. Dans quelques mois, nous nous réunirons à Copenhague pour conclure un accord sur les changements climatiques. En tant que dirigeant d'un des pays au monde les plus vulnérables aux conséquences des changements climatiques, je place un grand espoir dans cette Conférence. Mais cet espoir diminuera si nous ne franchissons pas certaines étapes clés. Qu'il me soit permis de mentionner certaines de ces étapes.

Premièrement, la communauté internationale doit s'engager à agir rapidement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, de sorte que les températures mondiales n'augmentent pas plus de 1,5 degré Celsius au-dessus des niveaux préindustriels. Toute augmentation supérieure à ce chiffre serait catastrophique pour les Tuvalu. Les émissions mondiales doivent atteindre leur maximum en 2015 et baisser considérablement après.

Deuxièmement, tout en nous efforçant d'élaborer un nouvel accord sur les changements climatiques à Copenhague, nous ne devons pas abandonner le Protocole de Kyoto qui constitue la pierre angulaire de l'action menée dans la lutte contre les changements climatiques. Je voudrais répéter ceci : nous ne devons pas abandonner le Protocole de Kyoto. Je crains que certains pays espèrent que le Protocole de Kyoto disparaisse pour qu'ils puissent prendre des engagements moindres en matière de réduction des émissions. J'espère que ce ne sera pas le cas car cela représenterait certainement un grand pas en arrière.

Troisièmement, il faut que les principaux pays émettant des gaz à effet de serre prennent des engagements sérieux. Les États-Unis doivent prendre la tête de ce mouvement et réduire considérablement leurs émissions. Je demande instamment au Président Obama de s'engager sérieusement à réduire ses

émissions. Nous demandons également aux principaux pays en développement de réduire sensiblement leurs émissions. Depuis la mise en place de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en 1992, les économies d'un certain nombre de pays en développement se sont développées rapidement. Ils doivent désormais faire leur part pour réduire les émissions.

Quatrièmement, nous avons besoin d'un engagement ferme en matière de financement et de ressources pour aider les pays vulnérables à devenir plus résistants face aux impacts des changements climatiques. Mobiliser, cela signifie que nous avons besoin d'un engagement à mobiliser de nouveaux fonds. Il serait imprudent de simplement redistribuer l'aide publique au développement existante pour appuyer des mesures prises pour lutter contre les changements climatiques. Il s'agit là d'une nouvelle menace et nous devons trouver de nouvelles ressources pour y répondre.

Cinquièmement, nous devons réduire les émissions causées par la déforestation et le dépérissement de la forêt et ce d'une façon cohérente. À cet égard, les marchés de droits d'émission de carbone n'auront aucun effet sur les changements climatiques. Nous devons mettre en place de nouveaux fonds pour renforcer avec soin la capacité des pays forestiers en développement à réduire leur taux de déforestation. Quelles que soient les mesures prises, nous devons veiller à ce que les droits des peuples autochtones soient correctement protégés.

Les répercussions éventuelles des changements climatiques en matière de sécurité sur les moyens de subsistance et le bien-être des pays les plus vulnérables, en particulier les petits États insulaires en développement tels que mon propre pays, les Tuvalu, ne sauraient être ignorées. Au contraire, elles devraient être reconnues et l'ONU devrait y répondre énergiquement dans le cadre des efforts collectifs de l'ensemble de ses organes subsidiaires pertinents.

Malgré les préoccupations exprimées par certains États Membres quant à l'engagement du Conseil de sécurité en ce qui concerne la question des répercussions des changements climatiques sur la sécurité, je note avec satisfaction que la résolution de l'Assemblée sur les changements climatiques et leurs répercussions éventuelles sur la sécurité (résolution 63/281), qui a été présentée par les petits États insulaires en développement du Pacifique il y a plus

d'un an, a finalement été adoptée par consensus lors d'une séance plénière de l'Assemblée en juin dernier. Les Tuvalu attendent avec intérêt la publication du rapport du Secrétaire général sur les changements climatiques et leurs répercussions éventuelles sur la sécurité, tel que demandé par cette résolution.

La mondialisation a rendu les Tuvalu très vulnérables : c'est un pays vulnérable aux chocs économiques mondiaux, très vulnérable aux conséquences des changements climatiques, et tout aussi vulnérable aux épidémies. Toutefois, même si notre vulnérabilité est généralement reconnue et a fait l'objet de nombreuses déclarations dans de multiples instances de l'ONU, notamment aux Conférences de Rio, de la Barbade, de Maurice et de Johannesburg et à plusieurs importantes rencontres organisées par l'ONU, y compris le Sommet du Millénaire, l'Assemblée générale et le Conseil économique et social n'en ont pas suffisamment tenu compte lorsqu'ils ont examiné la question de la radiation des Tuvalu de la liste des pays les moins avancés.

Nous sommes convaincus que la vulnérabilité économique et environnementale des Tuvalu, tout comme celle de tout autre pays appartenant aux catégories des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, ne peut pas être totalement ignorée, compte tenu notamment de l'impact de la crise économique mondiale actuelle. Même si nous nous félicitons de ce que le Comité des politiques de développement ait récemment décidé de ne pas recommander la radiation des Tuvalu de la liste des pays les moins avancés pendant les trois prochaines années, nous n'en continuons pas moins de demander à cette Assemblée, au Conseil économique et social et à nos partenaires pour le développement de réexaminer attentivement cette question et de passer en revue les critères et règles applicables à la radiation de la liste des pays les moins avancés. Nous sommes convaincus qu'aucun des pays les moins avancés, reconnu comme très vulnérable, ne doit être contraint de perdre son statut de PMA.

L'une des questions prioritaires sur lesquelles le Président a insisté dans la déclaration qu'il a prononcée à l'ouverture de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale est la réforme et la démocratisation de l'ONU. Nous sommes tout à fait d'accord, notamment en ce qui concerne la nécessité et l'importance de la réforme et de la revitalisation de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité afin de leur permettre de s'acquitter totalement de leurs rôles.

Nous nous félicitons des progrès accomplis dans les négociations intergouvernementales sur la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et questions connexes. Nous sommes pleinement conscients de la nécessité de restructurer et d'élargir le Conseil de sécurité pour que toutes les régions soient représentées de manière équitable et équilibrée. Dans ce contexte, nous pensons qu'il convient de donner un siège au Conseil de sécurité aux petits États insulaires en développement.

En tant que membre à part entière de l'Organisation, les Tuvalu sont fiers d'appartenir au système des Nations Unies et ont le sentiment d'être plus impliqués depuis qu'un bureau conjoint de l'ONU a été créé dans notre pays en mai dernier, après une trop longue attente. Nous nous en félicitons, mais nous espérons que ce bureau ne créera pas de lourdeurs administratives supplémentaires entre les organismes d'exécution de l'ONU et qu'il répondra au contraire aux aspirations et besoins des Tuvalu avec plus de cohérence, d'efficacité et d'efficience. Encore plus important, il est crucial que, dans l'intérêt du peuple des Tuvalu, le bureau se concentre sur l'élaboration de projets de développement plus concrets sur le terrain plutôt que sur des activités habilitantes.

Je me vois une fois encore dans l'obligation d'attirer l'attention des États Membres de l'ONU sur le sort tragique du peuple et du Gouvernement taiwanais. Fière nation de 23 millions d'habitants, Taiwan doit obtenir le droit à l'autodétermination, principe qui doit être défendu par l'ONU. Taiwan a également toutes les caractéristiques d'une nation. Son gouvernement est démocratique et il agit de manière responsable sur la scène internationale dans les domaines du commerce international, du développement et des relations diplomatiques; son territoire est en outre clairement défini, ce qui n'est pas moins important.

Même si les Tuvalu se réjouissent de ce que le Gouvernement taiwanais ait enfin la possibilité cette année de participer en tant qu'observateur à l'Assemblée mondiale de la santé de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), ils sont convaincus que Taiwan mérite de participer plus activement à l'OMS et aux autres institutions spécialisées des Nations Unies. Les Tuvalu lancent donc de nouveau un appel vigoureux pour que les aspirations et le désir de Taiwan de devenir membre à part entière des institutions spécialisées de l'ONU reçoivent l'attention urgente qu'ils méritent.

Pour terminer, mon gouvernement reconnaît qu'on ne peut nier la mondialisation et son impact sur toutes les régions du globe. Cela n'en rend le rôle de l'ONU que plus important. Toutefois, nous devons achever les réformes trop longtemps attendues de l'ONU, notamment du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, pour permettre à l'Organisation de fournir ses services de manière plus transparente, cohérente, efficiente et efficace.

Nous devons travailler ensemble à reconstruire l'économie mondiale. Nous devons travailler ensemble à lutter contre les changements climatiques, en prêtant une attention toute particulière au sort tragique des pays les plus vulnérables, notamment les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. Nous devons aussi travailler ensemble à veiller à ce que chacun jouisse d'une bonne santé. Nous continuerons d'appuyer l'ONU et nous espérons sincèrement qu'elle tiendra compte des inquiétudes d'un petit pays insulaire comme les Tuvalu.

Le Président par intérim (parle en espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du travail des Tuvalu de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Apisai Ielemia, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du travail des Tuvalu, est escorté de la tribune.

Allocution de Patrick Manning, Premier Ministre de la République de Trinité-et-Tobago.

Le Président par intérim (parle en espagnol) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Trinité-et-Tobago.

M. Patrick Manning, Premier Ministre de la République de Trinité-et-Tobago, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en espagnol) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Patrick Manning, Premier Ministre de la République de Trinité-et-Tobago, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Manning (Trinité-et-Tobago) (parle en anglais) : Dans les circonstances actuelles, je parlerais normalement pendant environ une heure, mais je voudrais vous assurer, Monsieur, ainsi que l'Assemblée, que votre clémence ne sera pas éprouvée

et que je serai beaucoup plus bref que cela. Je vais aujourd'hui respecter le temps qui m'est imparti.

Trinité-et-Tobago adresse ses plus sincères félicitations au Président à l'occasion de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Nous savons que sa vaste expérience et ses qualités de dirigeant permettront de mener à bien les délibérations. Nous rendons également hommage à son prédécesseur, M. Miguel d'Escoto Brockmann du Nicaragua, pour la vision dont il a fait preuve et l'assurance avec laquelle il s'est acquitté de ses responsabilités en tant que Président de l'Assemblée à sa soixante-troisième session.

Nous adressons nos meilleurs vœux au Secrétaire général Ban Ki-moon, à qui nous avons souhaité la bienvenue à Port of Spain cette année-même lorsque Trinité-et-Tobago a accueilli le cinquième Sommet des Amériques. Nous l'assurons de notre appui constant dans la poursuite de sa mission, qui est de veiller à ce que l'ONU relève les nouveaux défis du XXI^e siècle.

Nous nous réunissons à un moment où l'économie mondiale fait face à des défis très graves. Nous commençons à sortir d'une récession mondiale causée par le quasi-effondrement du système financier international, mais nous ne devons pas pour autant relâcher nos efforts. Le chômage continue d'augmenter dans presque tous les pays, le crédit est toujours contracté et la confiance des consommateurs, qui est le facteur le plus important, reste très faible. En outre, il n'y a pas de certitude que l'économie mondiale suivra une courbe ascendante. Selon les experts, il est possible que la récession s'aggrave avant que les pousses vertes qui pointent ne produisent des prairies verdoyantes.

Il est évident que nous devons rester vigilants. Nous ne devons pas continuer comme si de rien n'était. Nous ne devrions pas accepter que réapparaissent des schémas discrédités dans les capitales et centres financiers. Nous devons nous méfier des entreprises aventureuses des grandes institutions financières qui ont contribué pour beaucoup à conduire le monde au bord d'un précipice économique dont nous commençons à peine à nous éloigner. Cette situation suscite des préoccupations justifiées dans tous les pays du monde. Dans une économie mondialisée, nous sommes tous touchés par les politiques ou les actions qui guident le système financier international.

Nous, ressortissants des petits pays et des pays en développement, avons toujours été les plus vulnérables

et les plus touchés. C'est ce qui se produit de nouveau. Dans l'hémisphère Sud surtout, il y a plus de risques d'augmentation de la pauvreté, du chômage et d'un retard général dans le processus du développement. Pendant combien de temps cette extrême vulnérabilité de tant de pays va-t-elle perdurer? Combien de rêves, maintenant, doivent être de nouveau remis à plus tard?

Le monde s'est lourdement trompé en faisant confiance à un marché totalement non réglementé. Nous devons mettre à profit cette crise et réformer notre système économique international sans tarder. La structure mondiale doit être modifiée en tenant compte des nouvelles réalités, et notamment des centres nouveaux ou émergents de puissance économique et de la nécessité devenue maintenant absolue de stimuler la croissance dans le monde en développement pour que l'économie mondiale puisse se relever de manière durable. Dans notre monde extrêmement interconnecté, ce sont nos ressources collectives, notre ingéniosité, notre productivité, nos marchés et notre technologie qui nous permettront de surnager.

Il faut donc que cette Assemblée générale joue son rôle en veillant à ce que nous abandonnions les anciennes approches qui ont étouffé le développement du plus grand nombre au profit de quelques-uns. Il faut que cette Assemblée appelle à une plus grande reconnaissance de la nécessité absolue d'intégrer au niveau mondial toute la capacité de production et d'achat de cette planète, qui est notre maison commune.

Nous sommes encouragés par les récentes initiatives et les décisions des pays du Groupe des 20, mais nous devons nous assurer qu'il n'y aura pas de retour en arrière, que la lumière générée par la crise actuelle ne s'affaiblira pas, et que nous continuerons tous à comprendre que nous sommes tous concernés et que le développement partout signifie prospérité pour tous. Faisons donc en sorte que la réforme des institutions financières internationales soit réellement effectuée, que nous soyons plus sensibles aux besoins divers des pays qui ont des niveaux de développement différents, que des voix nouvelles qui respectent davantage et représentent plus l'humanité participent à la prise de décisions, que les flux de ressources nécessaires au commerce et à l'investissement se concrétisent et soient effectivement activés.

La Communauté des Caraïbes (CARICOM) n'a pas été épargnée par les effets néfastes de la situation économique actuelle. La plupart des pays membres de

la CARICOM connaissent actuellement des difficultés économiques et une augmentation de la dette et du chômage, avec les graves conséquences sociales que cela entraîne. Il est donc regrettable que certains pays à revenu intermédiaire, ce qui est le cas nombreux pays membres de la CARICOM, ne soient pas autorisés à bénéficier des financements prévus par certains mécanismes de la Banque mondiale, dans le cadre de l'assistance internationale au développement.

Étant donné la vulnérabilité des pays à revenu intermédiaire, il ne faut pas sous-estimer leur besoin d'avoir accès à un financement à des conditions préférentielles. C'est ce qu'a mis en évidence la troisième Conférence interministérielle des pays à revenu intermédiaire qui s'est tenue en 2008 en Namibie en préconisant d'augmenter le niveau de l'aide internationale au développement et en soulignant que la catégorisation actuelle ne rend pas correctement compte des particularités et des besoins de ces nations. La présente Assemblée générale doit prendre des mesures pour promouvoir la cause des pays à revenu intermédiaire en la matière.

La situation en Haïti est très préoccupante. Nous sommes encouragés par les diverses initiatives prises sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies en vue de promouvoir la paix et la sécurité dans ce pays, mais il faut que la communauté internationale accorde plus d'attention à ce problème. Au cinquième sommet des Amériques, la Trinité-et-Tobago a présenté une proposition visant à créer un fonds de développement pour Haïti, auxquels tous les pays de l'hémisphère occidental devraient contribuer. Haïti est avant tout un problème qui concerne l'hémisphère occidental, et nous estimons que ce fonds est essentiel pour rétablir des conditions de vie décentes dans le pays. Nous présentons cette proposition à l'Assemblée générale pour lui demander son soutien.

L'un des problèmes les plus graves auxquels la communauté internationale a à faire face est la montée de la criminalité transnationale organisée, qui comprend les activités terroristes, le trafic de drogues et d'armes, ainsi que la traite des êtres humains. Les Caraïbes sont particulièrement touchées par le trafic de drogues, parce que les trafiquants utilisent notre région comme point de transbordement de leurs cargaisons funestes en direction du Nord. Cette activité a des effets corrosifs sur nos petites sociétés, car elle alimente notamment le trafic d'armes légères, ce qui a d'inquiétantes conséquences.

Au sein de la CARICOM, nous avons rassemblé nos ressources pour lutter contre ce fléau. Il existe maintenant une coopération sans précédent entre les systèmes juridiques et de sécurité de nos pays, mais nous avons besoin de plus de ressources pour lutter contre cette menace. Nous continuerons de participer aux divers processus de l'Organisation des Nations Unies visant à résoudre ce problème. Nous encourageons les États Membres qui n'ont pas jusqu'ici soutenu l'initiative visant à négocier un traité ayant force exécutoire sur le commerce des armes, à se joindre à ceux qui œuvrent pour que ce traité devienne réalité.

Cependant, la situation en matière de sécurité s'est dégradée par suite de la détérioration de l'économie de bon nombre de nos pays affaiblis par la perte des marchés préférentiels pour la banane et le sucre. La situation s'est aggravée à cause du nouveau paradigme de réciprocité dans le commerce, et du fait que les secteurs de l'industrie du tourisme et des services financiers, vers lesquels beaucoup se sont tournés pour promouvoir leur développement économique, n'ont pas produit les résultats escomptés. La situation économique de ces pays est par conséquent devenue encore plus critique, ce qui a entraîné de graves conséquences pour la sécurité et la prospérité de notre région étant donné que la sécurité et le développement socioéconomique sont inextricablement liés.

Le changement climatique est l'un des défis majeurs auxquels doit faire face notre civilisation aujourd'hui. Il faut rendre hommage au Secrétaire général pour sa volonté de s'attaquer à ce problème dont il a fait une priorité dès le début de son mandat. À cet égard, nous nous associons à ceux qui ont salué la tenue du Sommet des Nations Unies sur les changements climatiques, qui vient de se terminer. La présente Assemblée générale doit promouvoir une action plus efficace pour parvenir à une formule acceptable au niveau international afin de réduire les émissions de carbone.

La Trinité-et-Tobago tient à préciser clairement qu'elle n'accepte pas que les niveaux d'émissions de carbone soient déterminés sur la base des émissions par habitant. C'est manifestement injuste vis-à-vis d'un petit pays en développement producteur d'énergie comme le nôtre, qui a une population peu nombreuse. Nous considérons que la méthode des émissions absolues est une façon plus juste de déterminer la contribution d'un pays au réchauffement de la planète,

car cela ne dépend pas des émissions par habitant mais des niveaux absolus. Dans ce contexte, le nombre d'habitants n'a absolument rien à voir avec la question.

Nous tenons également à assurer l'Assemblée que notre pays a déjà commencé volontairement à réduire ses émissions dans le cadre d'un programme qui s'attache notamment à trouver des sources d'énergie renouvelables. Nous allons également recevoir les 53 chefs de gouvernement du Commonwealth pour une réunion qui se tiendra à Port of Spain en novembre de cette année. Ce sera le dernier grand sommet avant le sommet de Copenhague sur les changements climatiques en décembre. Nous proposons de profiter de l'occasion pour tenter de forger un consensus qui reflèterait les vues communes du Commonwealth, lequel est constitué de pays qui sont de grands émetteurs de gaz à effet de serre et de certains des pays les plus menacés par les changements climatiques. Nous sommes résolus à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour parvenir à un accord à Copenhague.

Nous sommes convaincus que les maladies non transmissibles exigent aujourd'hui une plus grande attention de la part de la communauté internationale. Selon certaines projections, d'ici à 2020, les maladies non transmissibles seront responsables d'environ 73 % des décès et de 60 % des maladies dans le monde. Nous nous associons à l'appel qui a été lancé pour que les indicateurs de maladies non transmissibles et de lésions soient intégrés au système central de suivi et d'évaluation des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous avons examiné cette question au niveau de la Communauté des Caraïbes. En effet, nous avons tenu en 2007 un sommet régional extraordinaire à Port of Spain sur les maladies chroniques non transmissibles. Je propose aujourd'hui que l'Assemblée organise au plus tôt une réunion au sommet extraordinaire des Nations Unies sur les maladies non transmissibles.

L'année 2015 approche très vite, mais, malheureusement, il n'y a pas eu à ce jour de progrès encourageants sur la sécurité alimentaire pour tous, l'un des objectifs du Millénaire pour le développement. En fait, nous avons pris du retard en la matière; le nombre de décès dus à la faim et à la malnutrition a augmenté dans le monde en développement. Devant cette situation, nous devons agir avec un plus grand sentiment d'urgence. Tous les pays doivent s'acquitter des engagements pris à la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale de 2008. C'est pourquoi la Trinité-et-Tobago attend avec intérêt le

prochain sommet mondial sur la sécurité alimentaire, qui doit se tenir à Rome en novembre, dans l'espoir que ses résultats aideront la communauté internationale à atteindre l'objectif révisé fixé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, à savoir éliminer la faim d'ici à 2025.

Mon pays est attaché à un ordre international fondé sur la paix, la sécurité et le droit au développement de tous les pays. Nous sommes convaincus que la démocratie et la représentation sont essentielles pour instaurer un multilatéralisme utile et efficace. C'est pourquoi nous souhaitons encore une fois appuyer les efforts en faveur d'une réforme du Conseil de sécurité. La réforme de cet important organe de l'ONU, responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales, doit s'attacher à ce que sa composition reflète davantage les réalités géopolitiques mondiales qui se sont mises en place depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

En ce nouveau siècle, l'ONU doit devenir une voix encore plus efficace pour toute l'humanité. Nous avons un travail très important à accomplir à un moment très difficile de notre histoire. Ne perdons jamais de vue notre but principal, à savoir la sécurité et le développement des divers peuples du monde. Concentrons-nous de nouveau sur cet objectif central.

Appuyons donc le règne des libertés fondamentales et des droits de l'homme dans tous les pays. Luttons pour l'autonomisation de tous les citoyens dans tous les pays; que chacun ait la possibilité d'améliorer son statut social; que personne ne soit marginalisé et mis sur la touche; et que le talent et le potentiel abondants de l'humanité fleurisse partout dans le monde en servant d'inspiration, de guide et d'exemple aux générations présentes et futures.

Conjuguons donc nos forces pour le bien de tous. Bâtissons effectivement une communauté mondiale où la coopération et la communication entre nos nations seront plus importantes et plus solides, où aucun pays ne sera à la traîne, et où toutes les nations et tous les peuples seront engagés sur la voie internationale du développement.

Le Président par intérim (parle en espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la Trinité-et-Tobago de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Patrick Manning, Premier Ministre de la République de la Trinité-et-Tobago, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Tuilaepa Lupesoliai Sailele Malielegaoi, Premier Ministre de l'État indépendant du Samoa

Le Président par intérim (parle en espagnol) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de l'État indépendant du Samoa.

M. Tuilaepa Lupesoliai Sailele Malielegaoi, Premier Ministre de l'État indépendant du Samoa, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en espagnol) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à M. Tuilaepa Lupesoliai Sailele Malielegaoi, Premier Ministre de l'État indépendant du Samoa, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Malielegaoi (parle en anglais) : Le passage du temps n'a nullement diminué la valeur de l'ONU pour l'humanité. Notre organisation demeure tout aussi pertinente aujourd'hui qu'au moment de sa création 64 ans plus tôt. Son statut d'organe mondial de premier rang se trouvera diminué si nous, les dirigeants, ne lui accordons pas le respect qu'elle mérite et ne respectons pas son mode de fonctionnement.

Les crises récentes ont non seulement confirmé notre viabilité sur la scène mondiale, elles ont également mis en lumière notre interconnexion et notre interdépendance. Ces crises – de la crise alimentaire et de la sécurité énergétique à celles de la récession et de la pandémie mondiales – ont eu, à des degrés divers, des répercussions négatives sur tous les États Membres. Bien qu'elles aient été la conséquence des décisions et des actions d'un petit nombre, ces crises n'ont pas fait de différence quant à leur impact sur les pays développés et sur les pays en développement ou sur les riches et les pauvres. Le coût de ces crises en termes de souffrances humaines et de bouleversements sociaux a été considérable et a exigé à juste titre l'action mondiale collective et concertée qui, aujourd'hui, semble porter ses fruits dans une certaine mesure.

Ces crises sont éminemment solubles et de courte durée par rapport aux menaces graves et considérables auxquelles le monde a à faire face du fait de la dégradation de l'environnement et des changements

climatiques. Cette semaine, le sommet de l'Alliance des petits États insulaires en développement et la réunion de haut niveau du Secrétaire général ont tous deux souligné la prédominance et l'urgence du problème des changements climatiques. Leurs messages centraux étaient sans équivoque. Les changements climatiques ne sont pas un phénomène appelé à se produire; ils sont déjà bien réels dans des pays du Pacifique et des îles de basse altitude ailleurs dans le monde. Il ne s'agit plus de savoir quand l'impact de ce phénomène se fera sentir, mais plutôt de savoir quel en sera l'ampleur. Le coût total qu'il imposera à la société devient une dure réalité devant laquelle nous ne pouvons plus fermer les yeux aujourd'hui.

Les changements climatiques ne sont pas seulement la préoccupation des petits États insulaires en développement. Notre vulnérabilité au changement du climat ne saurait absoudre les responsables de ses causes, par le passé ou à l'heure actuelle, ni ne devrait être exploitée pour soustraire les principaux émetteurs de carbone à la responsabilité qui leur incombe. Les économies développées et émergentes seront toutes touchées d'une manière ou d'une autre. Malheureusement, les coûts financiers et humains seront supportés de manière disproportionnée par les petits États insulaires en développement.

Parvenir à un accord sur le climat à Copenhague est alors un impératif. Cela nécessite un nouveau type de coopération et une perspective plus vaste. La recherche étroite d'intérêts égoïstes et le recours aux expériences économiques et politiques devraient être abandonnés et ne devraient pas laisser oublier l'objectif qui est de parvenir à un accord ambitieux et contraignant. Les changements climatiques sont l'affaire de tous. Bien que la recherche des responsabilités historiques soit légitime, lui permettre d'entraver la prise de décisions destinées à conclure un accord global serait une grave erreur. L'obtention d'un accord sur les changements climatiques est alors un test de solidarité multilatérale.

Il n'y a pas de temps à perdre. L'incidence des changements climatiques empire chaque jour. S'adonner au jeu de la culpabilisation ou attendre que les autres prennent les choses en main sans vouloir prendre les devants, ne sont plus des options. Car aucun pays, aucun groupe de pays et aucune organisation ne peut gagner tout seul la lutte contre les changements climatiques. Les intérêts divergents, mais

cependant intimement liés, des États Membres exigent que nous parvenions à un accord à Copenhague.

Le coût de l'adaptation et de l'atténuation au niveau national peut sembler prohibitif parce que la plupart de nos populations et de nos infrastructures se trouvent près des zones côtières. Les relocaliser à l'intérieur des terres serait coûteux en raison des terrains accidentés et du nombre de personnes concernées. Cependant, cela ne nous effraie pas. En utilisant nos ressources et en créant des partenariats avec la communauté internationale, nous continuons d'appuyer l'effort mondial pour consolider notre résistance aux changements climatiques. Notre programme routier d'accès aux plantations en est un exemple. Il facilite la délocalisation et permet de stimuler la production agricole, en tant que mesure visant à répondre aux changements climatiques et à assurer la sécurité alimentaire.

Le fantôme de la crise financière nous hante encore. Comme pour les changements climatiques, la plupart des pays en développement sont les victimes entraînées de force dans le maelström de la crise du fait de son incidence sur l'économie mondiale. Bien que situées très loin des épices des crises, nos petites économies insulaires vulnérables ne sont pas épargnées. En effet, le G-20 a reconnu que la récession mondiale influe sur les pays les plus pauvres et les plus vulnérables de façon disproportionnée. L'acceptation, au niveau international, de la responsabilité collective de porter assistance afin d'aider ces pays à atténuer les effets de la récession mondiale a également été très importante.

Cet engagement à fournir de l'aide est tout simplement essentiel pour les petites économies ouvertes comme celles de mon pays. La récession mondiale a contracté notre modeste économie, et notre faible base de recettes publiques en a été très touchée, ce qui nous a empêchés de mettre en branle par nous-mêmes le plan de relance qui permettrait de soulager les effets de la récession, et encore moins de raviver la croissance de l'économie.

Dans ces conditions, l'aide effective dont notre économie a besoin à ce stade est un soutien budgétaire direct, qui ne serait nécessaire qu'à court terme pour assurer les dépenses, nous donner un peu de répit afin de rééquilibrer nos finances, et remettre l'économie sur les rails de la croissance. Nous constatons avec satisfaction que nos partenaires de développement et les institutions financières internationales, comme la

Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, sont prêts à considérer favorablement nos demandes à cet égard.

Le Samoa ne figurera plus sur la liste des pays les moins avancés en décembre 2010. La crise financière était inattendue et n'avait donc pas été prise en compte lorsqu'il a été décidé de placer notre pays dans la période de transition. Un prolongement de la période de transition est donc aussi nécessaire que justifié.

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) seront réexaminés l'année prochaine. Notre feuille de résultats pour les huit objectifs nous incite à un optimisme prudent, encore que mener chacun d'entre eux à bien dans le délai imparti reste un défi. Nos besoins ne correspondent pas aux ressources dont nous disposons. C'est pourquoi la réalisation de l'objectif 8 concernant la mise en place de partenariats mondiaux pour le développement est au cœur de tous nos efforts pour atteindre les OMD. Toutefois, certains bailleurs de fonds prennent leur temps pour répondre, ou bien ne répondent pas du tout. On est justifié à s'en alarmer car s'ils ne sont pas disposés à nous apporter des ressources relativement modestes pour nous aider à atteindre les OMD, les perspectives d'une réponse mondiale efficace aux changements climatiques s'évanouiront alors quasiment.

Le Pacifique est une région de paix relative. Les cicatrices de la guerre et des conflits nous ont été épargnées, et la nature nous a donné la mer et la terre pour subvenir à nos besoins. Lorsque nous avons des problèmes et des différends, ils tendent à être localisés. Nos besoins de développement, qu'ils soient individuels ou régionaux, sont modestes par rapport aux normes mondiales. Cependant, cette tranquillité est démentie par notre grande vulnérabilité économique.

Compte tenu de notre réputation de région relativement stable avec des besoins qui ne sont pas aussi importants que dans d'autres parties du monde, on s'attendrait à ce que la communauté internationale des donateurs rivalise pour pourvoir soutenir nos efforts de développement. Au contraire, ce n'est pas ce qui s'est passé généralement dans la région. Certains partenaires de développement semblent ne pas se préoccuper de savoir où et comment leur aide au développement est utilisée; qu'elle aille à des régions dévastées, instables et ravagées par la guerre ou qu'elle serve de façade pour soutenir des industries militaires ne semble pas avoir d'importance. D'autres adoptent

des attitudes ou se livrent à une rhétorique sans action réelle ou tangible sur le terrain.

Le partenariat durable est fondé sur la confiance et le respect mutuels. C'est la base des relations qu'a le Samoa avec ses principaux partenaires de développement : l'Australie, la Chine, l'Union européenne, le Japon et la Nouvelle-Zélande. Ils nous ont tous appuyés et continuent de le faire à chaque étape de notre parcours de développement. L'Italie, l'Autriche et la Turquie sont nos nouveaux partenaires et nous aident dans le domaine des énergies renouvelables, et nous voudrions engager les pays qui se trouvent à la pointe des technologies d'énergies renouvelables, tels que la Chine, l'Allemagne, le Japon et les États-Unis, à nous aider dans ce secteur clef.

L'initiative Unité d'action des Nations Unies est un projet d'actualité qui réduit les coûts et améliore l'efficacité et l'efficience de l'aide fournie par le système des Nations Unies. Les ressources économisées grâce à cette initiative devraient revenir aux États Membres.

Trouver une solution permanente au conflit israélo-palestinien continue d'être un objectif hors d'atteinte et semble être une cause perdue. Il faut espérer que l'initiative prise cette semaine par le Président Obama de relancer les négociations de paix au Moyen-Orient, jusque-là au point mort, donnera un nouvel élan qui permettra à l'État d'Israël de vivre dans la sécurité aux côtés d'un État palestinien.

M. Christian (Ghana), Vice-Président, assume la présidence.

Le terrorisme international menace le monde entier. Il crée un climat de peur collective et d'intolérance. Il s'en prend aux innocents, aux personnes vulnérables et sans défense et entrave tout progrès vers la paix et le développement. Le terrorisme, sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, doit toujours être fermement condamné. Les mesures prises individuellement par les États ne sauraient en elles-mêmes constituer des solutions. Nous devons assumer nos responsabilités et agir ensemble pour faire face à cette menace par une action multilatérale concertée, qui constitue le fondement même de notre Organisation.

Les guerres sont vaines et ne servent aucun objectif valable. Elles ne prendront fin que si le désarmement, la non-prolifération nucléaire et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre

sont soumis à un contrôle efficace. La consolidation de la paix est une tâche qui incombe à chaque État. C'est pourquoi nous saluons la décision prise par les États-Unis de faire avancer le processus de ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous continuons d'espérer que ce Traité entrera prochainement en vigueur.

L'Organisation des Nations Unies ne peut pas continuer d'exister si elle ne s'adapte pas à une époque en évolution constante. Au bout de 18 ans, la réforme du Conseil de sécurité entame enfin le processus intergouvernemental de négociations. Le Samoa continue d'appuyer l'augmentation du nombre des membres permanents, et non permanents, du Conseil. Des États tels que le Japon peuvent prétendre à assumer le statut de membre permanent.

Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies à travers le monde apportent aide et espoir aux victimes dans les zones de conflits. Des agents samoans de la police civile participent actuellement à trois missions de maintien de la paix aux côtés d'agents d'autres États Membres. Dans notre région, le Samoa contribue à la Mission régionale d'assistance aux Îles Salomon sous les auspices du Forum des îles du Pacifique.

Je terminerai en souhaitant au Président plein succès dans la tâche considérable qu'il doit accomplir au cours de sa présidence. Si les États demeurent unis et déterminés à poursuivre les buts énoncés dans la Charte des Nations Unies, le monde peut envisager l'avenir avec confiance.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de l'État indépendant du Samoa de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre de l'État indépendant de Samoa, est escorté de la tribune.

Allocution de M^{me} Cheikh Hasina, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh.

M^{me} Cheikh Hasina, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh, est escortée à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M^{me} Cheikh Hasina, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M^{me} Cheikh Hasina (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Avec votre permission, Monsieur, je voudrais m'exprimer en bengali, ma langue maternelle.

(*parle en bengali; texte anglais fourni par la délégation*)

Je tiens tout d'abord à féliciter chaleureusement le Président de son élection bien méritée à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Je suis convaincue que sous sa direction compétente et avisée, les débats de l'Assemblée générale seront couronnés de succès. Je voudrais aussi adresser mes sincères remerciements à S. E. M. Miguel d'Escoto Brockmann, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session, pour la compétence avec laquelle il a dirigé les travaux de l'Assemblée dans l'exercice de ses fonctions. Je souhaite également saluer le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour les efforts inlassables et dévoués qu'il déploie pour insuffler un nouveau dynamisme à l'Organisation des Nations Unies.

Il y a 35 ans, le Père de notre nation, qui est aussi mon père, Bangabandhu Cheikh Mujibur Rahman, lorsqu'il s'est adressé pour la première fois à l'Assemblée générale depuis cette tribune, a exprimé sa gratitude à tous ceux qui avaient appuyé notre lutte pour l'indépendance. Il a également déclaré son attachement à la démocratie, à la bonne gouvernance, aux droits de l'homme et à l'état de droit. Je suis fière d'avoir le privilège et le grand honneur de pouvoir aujourd'hui réaffirmer ici cet engagement au nom de mon pays.

Comme les membres le savent peut-être, après le terrible assassinat de Bangabandhu et de 18 autres membres de notre famille, commis le 15 août 1975 par des insurgés armés dévoyés, le Bangladesh a été dirigé pendant de nombreuses années par des dictateurs et des quasi-dictateurs. À l'exception d'une partie des années 90, le pays a continué de subir un régime anticonstitutionnel, en particulier ces dernières années. J'ai moi-même été contrainte à l'exil. Mais la volonté

du peuple bangladais et la bonne volonté de la communauté internationale ont permis mon retour dans mon pays et la tenue d'élections nationales le 29 décembre 2008.

Saluées par tous pour avoir été libres, régulières équitables et crédibles, et organisées sous la supervision de l'Organisation des Nations Unies et d'observateurs internationaux, ces élections ont annoncé le retour de la démocratie au Bangladesh. La victoire retentissante de mon parti, la Ligue Awami, a exprimé la préférence de mon peuple pour les valeurs démocratiques, la laïcité et le rejet total de toute forme d'extrémisme. Ces élections ont été marquées par une participation record des jeunes électeurs et des femmes.

Le mandat colossal que les électeurs ont confié à mon gouvernement s'accompagne également de la responsabilité tout aussi gigantesque de répondre aux aspirations de la population. Mon gouvernement s'emploie donc à constituer un « Bangladesh numérique » en mettant en œuvre son programme électoral « Vision 2021 ». Notre objectif est de faire du Bangladesh le « Sonar Bangla » ou « Bengale d'or », imaginé par Bangabandhu Sheikh Mujibur Rahman.

Malgré tous les obstacles rencontrés, le Bangladesh enregistre de grands progrès en matière de développement socioéconomique. L'éducation, en particulier celle des filles, est une priorité de notre gouvernement, qui y consacre la plus grande part de son budget annuel. Notre gouvernement s'est engagé à parvenir à un taux de scolarisation de 100 % à l'école primaire d'ici à 2010. En conséquence, l'enseignement primaire est devenu gratuit, en particulier pour les livres scolaires, et obligatoire pour tous les enfants. Des crédits ont été prévus pour assurer l'éducation gratuite des filles jusqu'à la fin du niveau secondaire, et des bourses sont attribuées aux filles inscrites dans les établissements secondaires en milieu rural.

Pour ce qui est des objectifs du Millénaire pour le développement, le Bangladesh est parvenu à éliminer les disparités entre les sexes dans le taux net d'inscription des garçons et des filles à l'école primaire et secondaire. Notre gouvernement envisage désormais d'instituer la scolarité gratuite pour les filles dans l'enseignement secondaire.

Dans la mesure où les enfants sont notre avenir, notre gouvernement met en œuvre un programme d'éducation contre la malnutrition/nourriture/éducation contre argent grâce auquel des rations alimentaires sont fournies aux

élèves pauvres des écoles primaires en milieu rural. Notre objectif est de parvenir à un taux d'alphabétisation de 100 % d'ici à 2014.

La santé est un autre grand secteur où le Gouvernement s'emploie à réaliser des progrès. La dernière fois que nous avons occupé le pouvoir, nous avons formulé une politique nationale en matière de santé, dont le principal objectif était de fournir des soins de santé primaire à tous les citoyens, sans discrimination. Une stratégie nationale en matière de santé maternelle a également été adoptée. Elle prévoit des services de qualité afin de garantir une maternité sans risques. En ce qui concerne la mortalité infantile, notre objectif est de ramener le taux de mortalité infantile de 54 pour 1 000 naissances vivantes à 15 pour 1 000. Nous prévoyons également d'étendre les programmes de vaccination infantile afin que 100 % de la population soit vaccinée au cours de notre actuel mandat.

Pendant notre dernier mandat, nous avons lancé un programme visant à instituer un centre de soins de santé pour 6 000 habitants. Seuls 4 000 des 18 000 centres prévus au titre de la première phase ont pu être construits durant la période où nous avons été au pouvoir, avant le changement de gouvernement qui a mis fin à ce programme. Nous sommes en train de le réactiver.

Le Bangladesh est souvent cité pour ses programmes de protection sociale. Tout un réseau de filets de protection sociale a été mis en place, comme par exemple des programmes alimentaires, des programmes de prestations en espèces, des programmes de microcrédit et d'autres programmes spéciaux pour lutter contre la pauvreté, ou des programmes destinés plus particulièrement aux minorités, aux exclus, aux handicapés physiques et mentaux, et aux plus démunis. Lors de notre précédent mandat, j'avais instauré une allocation vieillesse, une allocation pour les femmes en détresse et créé les Shanti Nibash ou maisons de retraite, la Banque Karma Sangshthan pour fournir des revenus aux jeunes chômeurs grâce à la création d'emplois productifs, des Ashrayan ou foyers d'État pour les sans-abri, ainsi que des emplois durables.

Un programme novateur mis en place par mon actuel gouvernement vise à donner un emploi à un membre au moins de chaque famille. À l'heure actuelle, nous consacrons plus de la moitié de nos

ressources budgétaires à ramener le taux de pauvreté de 45 à 15 % d'ici à 2021.

La sécurité alimentaire a toujours été une préoccupation centrale de notre gouvernement. Au cours de notre précédent mandat, les programmes agricoles mis en œuvre par mon gouvernement avaient permis au Bangladesh de parvenir à l'autosuffisance alimentaire, ce qui nous avait valu la prestigieuse médaille Cérès de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Après le changement de gouvernement, le Bangladesh est retombé dans le déficit vivrier. Cette fois-ci, notre gouvernement a adopté une politique alimentaire nationale pour assurer à tous une sécurité alimentaire durable, améliorer l'accès de la population à l'alimentation, en particulier les enfants, les femmes et les personnes âgées, faire baisser le prix des denrées alimentaires, accroître la production vivrière en diminuant le prix des carburants, des engrais et de l'irrigation, et garantir l'offre d'intrants agricoles.

À l'échelle internationale, durant le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, qui se tiendra à Rome en novembre 2009, l'objectif du Bangladesh sera d'obtenir un accord mondial sur le développement de l'agriculture et l'autosuffisance alimentaire dans les pays en développement, notamment les pays les moins avancés (PMA). Nous nous emploierons également à obtenir des contributions financières importantes de la part des pays développés, un accord en faveur de politiques agricoles durables, des transferts de technologie, des règles commerciales justes et équitables pour les produits alimentaires et les produits agricoles assorties d'un traitement préférentiel spécial pour les PMA, et l'élimination des subventions agricoles dans les pays développés, et ce, de manière à pouvoir surmonter les obstacles auxquels nous nous heurtons pour garantir la sécurité alimentaire, essentielle à la mise en œuvre de notre programme de développement.

Depuis un certain temps déjà, les changements climatiques ont un effet néfaste sur notre pays de faible altitude, caractérisé par ses deltas et ses moussons. Bien qu'ayant contribué de manière négligeable aux changements climatiques, le Bangladesh en est l'une des principales victimes. Des inondations, cyclones, sécheresses et tremblements de terre imprévisibles perturbent notre agriculture et mettent en péril nos ressources en eau, ainsi que notre santé, notre secteur énergétique et notre urbanisme. En particulier, les cyclones qui s'abattent sur les régions côtières ont

emporté d'innombrables vies, et les crues subites ont déraciné des milliers de familles et continuent de faire de même chaque année. L'érosion des berges, les glissements de terrains, la dégradation des sols et la déforestation transforment des millions de personnes en réfugiés du changement climatique, qui éprouvent déjà fortement les capacités de nos villes densément peuplées. Il est alarmant que la montée du niveau des mers d'un mètre puisse inonder 18 % de nos terres, avec des répercussions directes sur 11 % de notre population. Les prévisions scientifiques indiquent que sur le milliard de personnes qui seraient déplacées dans le monde d'ici à 2050 en raison de facteurs climatiques, une personne sur 45 dans le monde et une sur sept au Bangladesh en seraient victimes.

Le Bangladesh a donc décidé de prendre immédiatement quelques mesures. Le dragage de tous les grands cours d'eau figure au premier rang des priorités pour l'adaptation aux changements climatiques. Les grands projets de dragage permettront de maintenir les rivières dans leur cours naturel, de les approfondir pour en augmenter le débit, de prévenir les crues, de réduire les dégâts qu'elles causent, de mettre en valeur les terres arables inondées et de faire en sorte que ces rivières restent navigables. Un dragage d'entretien permettrait alors un cours durablement régularisé des rivières. Avec la montée du niveau des mers, l'envasement servirait à construire, surélever et fortifier les rives, à élargir les ceintures vertes et à créer ainsi des terrains plats surélevés pour les habitations des déplacés, ce qui les découragera de s'installer dans les villes. Entre-temps, 14 000 abris anticyclones ont été construits, et de nombreux autres sont en cours de construction.

Ces activités entraîneraient évidemment d'énormes coûts. Un fonds d'affectation spéciale pour les changements climatiques a été constitué sur nos propres ressources, mais pour que l'on puisse mettre les projets à exécution l'aide de la communauté internationale est essentielle.

Une urbanisation rapide et anarchique, la perte du statut professionnel, le manque de nourriture, d'eau et de sécurité foncière sont quelques-unes des conséquences du changement climatique. Les communautés touchées ne perdraient pas seulement leurs maisons, elles risqueraient de perdre aussi leur identité, leur nationalité et leur existence même, et dans certains cas, leur pays. Nous nous réunissons en décembre à Copenhague pour la quinzième session de la Conférence des Parties, et il est crucial par

conséquent que les résultats de la Conférence indiquent une volonté d'assurer un financement sûr, d'un niveau approprié et facilement accessible pour permettre l'adaptation, et le transfert de technologies abordables et écologiquement rationnelles aux pays en développement, notamment les pays les moins avancés et contiennent des engagements précis concernant des réductions plus importantes d'émissions de gaz à effet de serre. Bien évidemment, le Bangladesh lancerait un appel énergique à la Conférence pour que soit envisagé un nouveau régime juridique protégeant les migrants climatiques en vertu du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, afin que les migrants déplacés par les changements climatiques bénéficient d'une réhabilitation sociale, culturelle et économique.

Sur la question vitale des changements climatiques, la proposition audacieuse faite récemment par le Premier Ministre britannique, Gordon Brown, a frappé l'imagination des États à l'avant-garde de la lutte contre les changements climatiques. Parmi ses propositions, celle du fonds d'appui aux programmes d'adaptation et d'atténuation des pays touchés par le changement climatique a particulièrement gagné notre soutien. Ce pourrait être l'amorce d'un flux financier systématique visant à améliorer les conditions environnementales qui subissent un bouleversement néfaste sur toute la planète. Le Conférence de Copenhague devrait étudier sérieusement cette proposition. La Conférence doit avoir également conscience que l'atténuation des changements climatiques ne limite pas les mesures prises pour alléger la pauvreté énergétique, et que l'accord post-2012 devrait comprendre des engagements prévisibles et juridiquement contraignants pour répondre aux besoins d'adaptation des pays côtiers à basse altitude, des petits pays insulaires et des pays les moins avancés.

Le monde est plongé dans une récession économique qu'on n'avait plus vue depuis la grande dépression des années 30. Les pays économiquement vulnérables, comme les pays les moins avancés, qui ne sont pas responsables de la crise, en sont devenus les pires victimes. Le Bangladesh se trouve face à une nette baisse de ses exportations, un effondrement des prix des produits primaires, un déclin des transferts de fonds et un grave resserrement du crédit, qui entraînent une baisse de la croissance économique, une hausse du chômage et une augmentation de la pauvreté.

La crise est due à des années de négligence de l'équité et de la justice, y compris une structure

financière internationale foncièrement injuste qui n'a jamais évolué avec les besoins du moment. L'exigence de l'heure est une restructuration immédiate du système financier et économique mondial. Les institutions de Bretton Woods, c'est-à-dire la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, doivent accorder une place plus grande aux pays en développement, notamment aux pays les moins avancés. En effet, un droit de vote réparti en fonction du montant de la cotisation s'est avéré inadapté au système de Bretton Woods.

Les plans de relance budgétaire aideraient certainement à soutenir la demande mondiale et la reprise de l'aide. Cependant, des concessions commerciales libérales de la part des pays développés, tel que l'accès en franchise et sans contingentements au marché et le renforcement des capacités commerciales des pays en développement, notamment des pays les moins avancés, les aideraient à sortir d'une très difficile situation. La conclusion rapide du cycle de négociations de Doha sur le développement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) permettrait de disposer d'un important plan collectif de relance pour nos économies.

Il est également temps que les pays de l'Organisation pour la coopération économique et le développement (OCDE) respectent les engagements pris au titre de l'aide officielle au développement en consacrant 0,7 % de leur produit national brut aux pays en développement, et 0,2 % plus particulièrement aux pays les moins avancés (PMA), comme l'a réaffirmé le Programme d'action de Bruxelles.

La crise économique a eu un impact négatif sur l'emploi aux niveaux national et international. Les plus touchés sont les PMA, sur le plan intérieur aussi bien que du point de vue des emplois à l'étranger. Les paiements constituent une part importante de leur produit intérieur brut. Toutefois, les nouvelles restrictions relatives à l'admission des nouveaux travailleurs migrants, et encore pire, leur rapatriement dans leur pays d'origine ont provoqué une instabilité socioéconomique dans plusieurs pays. En conséquence, les mesures de redressement devraient être élaborées de telle manière à ne pas compromettre les possibilités d'emploi des travailleurs immigrants originaires des pays en développement.

Le Bangladesh est fier de la place remarquable qu'il occupe puisqu'il est l'un des fournisseurs de troupes aux opérations menées par l'ONU pour

maintenir la paix et la sécurité dans le monde. Depuis 1988, le Bangladesh a participé à 32 opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans 24 pays, auxquelles il a fourni environ 83 000 soldats. Aujourd'hui, le Bangladesh est classé deuxième, avec 9 567 soldats de la paix déployés dans plusieurs missions de maintien de la paix des Nations Unies.

Je le dis avec fierté : au fil des ans, 84 de nos soldats de la paix ont donné leurs vies pour la paix sous la bannière de l'ONU. Malheureusement, en dépit de nos contributions et de nos sacrifices, le Bangladesh n'est pas représenté de façon adéquate dans le Département des opérations de maintien de la paix; il n'a pas non plus son mot à dire dans la planification et la formulation de la stratégie des missions de maintien de la paix. Cet état de choses demande à être rectifié sur la base de la représentation proportionnelle en toute honnêteté.

En tant que nation pacifique engagée dans les efforts de maintien de la paix des Nations Unies, le Bangladesh s'élève naturellement contre le terrorisme. Il est partie à toutes les conventions des Nations Unies sur le terrorisme, ce qui prouve bien sa volonté de combattre ce fléau. Nous rejetons catégoriquement les arguments de ceux qui s'enferment dans la rhétorique de l'Islam ou de toute autre croyance pour justifier la violence. Au niveau national, nous avons pris des mesures sévères contre les mouvements de militants et leurs dirigeants. Nous sommes fermement opposés à la violence et au terrorisme; nous militons au contraire en faveur de la paix dans le monde entier. Pendant les sessions de l'Assemblée générale, le Bangladesh a été le promoteur de la résolution phare sur la culture de la paix. L'année dernière, 124 nations s'en sont portées coauteurs.

La Journée internationale de la langue maternelle a été adoptée par l'UNESCO, à l'initiative du Bangladesh, pour marquer la date du 21 février 1952, lorsque les martyrs de la langue sont morts pour la défense de leur langue maternelle, le bengali. Chaque année, à cette date, l'UNESCO célèbre toutes les langues du monde. Le bengali est parlé par 250 millions de personnes dans le monde, principalement au Bangladesh et dans l'État indien du Bengale occidental. Le Parlement bangladais a donc adopté récemment une résolution demandant à l'ONU de faire du bengali l'une de ses langues officielles. Eu égard au riche héritage du bengali et à la place unique qu'il occupe en tant que symbole de la foi d'un peuple convaincu que les langues ont le pouvoir de conserver

la culture et même l'identité des nations, je demande l'appui des États Membres de l'Assemblée générale des Nations Unies que le bengali soit accepté au nombre des langues officielles de l'ONU.

Aujourd'hui, nous sommes les témoins d'un monde qui change rapidement du fait des changements climatiques, de la crise économique et du terrorisme. Il est évident pour tous ceux qui souhaitent voir la réalité en face que nous appartenons tous au village mondial dans lequel nous devons vivre et travailler ensemble. J'appelle donc tous les États à abandonner leurs petits désaccords pour adopter une détermination commune devant les défis inquiétants de notre temps. Partageons ensemble les responsabilités, les fardeaux et la prospérité des uns et des autres. Après tout, l'enjeu est notre avenir commun. En nous tendant les mains, nous laisserons en héritage à nos enfants et aux générations qui les suivront un monde harmonieux.

Que le Bangladesh vive à jamais! Vive l'ONU!

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Sheikh Hasina, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh, est escortée de la tribune.

Allocution de M. Denzil Douglas, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, Ministre de la sécurité nationale et de l'immigration, Ministre du développement durable et Ministre du tourisme, des sports et de la culture de Saint-Kitts-et-Nevis

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, Ministre de la sécurité nationale et de l'immigration, Ministre du développement durable et Ministre du tourisme, des sports et de la culture de Saint-Kitts-et-Nevis.

M. Denzil Douglas, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, Ministre de la sécurité nationale et de l'immigration, Ministre du développement durable et Ministre du tourisme, des sports et de la culture de Saint-Kitts-et-Nevis, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir d'accueillir S. E. M. Denzil

Douglas, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, Ministre de la sécurité nationale et de l'immigration, Ministre du développement durable et Ministre du tourisme, des sports et de la culture de Saint-Kitts-et-Nevis, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Douglas (Saint-Kitts-et-Nevis) (*parle en anglais*) : C'est évidemment un honneur de prendre la parole devant l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Aujourd'hui, nous sommes réunis dans cette salle pour décrire dans ses grandes lignes la façon dont, du point de vue de nos pays respectifs, cet auguste organe peut défendre les droits de l'ensemble de l'humanité, préserver la paix mondiale et assurer la survie de la planète Terre.

Nous nous retrouvons ici afin de nous faire collectivement une idée des intérêts des différents peuples de la planète et des intérêts de l'humanité tout entière. Nous sommes ici non seulement pour nous faire entendre mais, plus important encore, pour écouter et, par la suite, nous engager, en tant qu'organe mais également en tant qu'États indépendants et souverains, dans une action constructive pour améliorer la situation.

Je félicite le Président de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session, et je l'assure du plein appui de mon gouvernement. Si je puis me permettre, je voudrais également par son intermédiaire remercier son prédécesseur, S. E. le père Miguel d'Escoto Brockmann, pour les qualités de dirigeant dont il a fait preuve lorsqu'il a présidé la soixante-troisième session.

Notre monde est façonné par les questions de politique, d'environnement, de commerce et de finance mondiales. La crise financière survenue l'année dernière, et dont les effets continuent de se faire sentir de par le monde, nous rappelle à quel point nos économies sont interdépendantes et le multilatéralisme indispensable. Que nous parlions de commerce mondial, de politiques budgétaires et monétaires, de protection des droits de l'homme, de santé et de sécurité publique ou de protection de l'environnement, ces questions sont devenues interdépendantes. Et leur complexité signifie qu'aucun pays ne peut agir seul.

Les circonstances qui ont précipité l'écroulement virtuel de plusieurs institutions financières ne sont pas le fait de petits États tels que Saint-Kitts-et-Nevis. Pourtant, comme ce fut le cas pour le changement climatique, leurs conséquences nous ont frappés de

plein fouet et nous sommes livrés à nous-mêmes. Toutefois, si nous devons tirer une leçon des crises auxquelles nous sommes en proie aujourd'hui, ce doit être que l'action collective et les partenariats sont nécessaires non seulement pour gérer les conflits, mais également pour construire des infrastructures efficaces, globales et durables et protéger l'avenir de nos citoyens. Le paysage mondial en évolution constante exigera des gouvernements et des institutions qu'ils œuvrent à créer des régimes communs et des cadres réglementaires internationaux pendant un certain temps.

À cette fin, mon gouvernement appuiera le renforcement du rôle d'enceintes politiques telles que l'ONU afin de renforcer le multilatéralisme. Nous devons bien cela aux citoyens du monde entier, eux qui se tournent toujours vers l'ONU avec espoir – car ils croient profondément que nos efforts leur permettront de réaliser leurs aspirations.

Nous vivons une époque complexe, et des événements inattendus mettent quotidiennement notre volonté à l'épreuve, mais nous ne pouvons ni ne devons nous relâcher. Nous devons redoubler d'efforts et user du pouvoir fédérateur et de l'autorité politique de notre Organisation et d'autres du même genre pour trouver un terrain d'entente, même si nos vues sont véhémentes et parfois divergentes. Voilà comment nous pouvons construire cette architecture indispensable pour constituer un héritage digne des générations futures, et ce n'est pas chose facile. C'est en fait une tâche monumentale, mais le Gouvernement de Saint-Kitts-et-Nevis est certain que le rôle central joué par le Président pendant l'année à venir nous aidera à donner forme à une action collective.

Je voudrais que l'Assemblée générale puisse voir le monde du point de vue d'un petit pays à revenu intermédiaire lourdement endetté. Le pays que j'ai l'honneur de diriger est petit – il est le plus petit pays de l'hémisphère Nord. Malgré le recul récent, les petites économies comme la nôtre continuent de résister et de faire les sacrifices nécessaires à leur survie.

En ce qui concerne notre accès au capital, notre travail acharné et notre gestion saine ont eu des conséquences inattendues, dures et déstabilisantes, avec des restrictions fâcheuses vis-à-vis de l'allègement de la dette et d'autres problèmes essentiels. La crise économique internationale a mis en évidence la nécessité pressante de restructurer et de

réparer le système économique mondial. À mesure que la situation évolue, je demande instamment que les vulnérabilités bien réelles des petits États qui ont un produit intérieur brut par habitant élevé soient prises en compte plus clairement et reflétées dans les politiques, les délibérations et les procédures multilatérales.

Nous recherchons un appui pour lancer une nouvelle initiative de remise de dette dans le cadre de la réforme des institutions financières internationales et par la matérialisation du concept des pays à revenu moyen lourdement endettés, dont les particularités et les vulnérabilités ne doivent plus donner lieu à des actions punitives telles que la fin prématurée des crédits concessionnels.

En outre, la crise économique mondiale, qui est née bien au-delà de nos rivages, a néanmoins cheminé jusqu'à nous et a obligé mon pays à élaborer et lancer son propre plan de relance, ce qui nous a forcés à sacrifier des recettes fiscales dont nous avons un besoin urgent pour pouvoir protéger l'emploi et trouver des moyens de consolider et de faire progresser la viabilité de notre propre secteur privé.

Néanmoins, nous continuons d'investir dans notre population par des programmes d'éducation et de recyclage et en nous employant à attirer des investissements étrangers dans les secteurs cruciaux afin de créer des emplois et d'autres possibilités commerciales. Nous espérons ainsi nous préparer pour l'avenir, lorsque l'économie mondiale rebondira enfin.

Ce n'est un secret pour personne que nos efforts peuvent parfois se résumer à très peu de choses car, même si nous ne sommes pas responsables, le fait est que lorsque surviennent des crises mondiales, les petites économies vulnérables sont généralement celles qui paient proportionnellement le plus lourd tribut. Toutefois, sous ma direction, Saint-Kitts-et-Nevis ne se posera pas en victime et ne pointera personne du doigt. Nous préférons œuvrer avec acharnement au niveau national et collaborer activement au niveau international afin d'élaborer des mesures et des systèmes qui transformeront notre économie et amélioreront la vie de nos citoyens.

Alors que nous allons de l'avant, nous voulons que nos voix et nos idées soient prises en compte dans l'élaboration de toute nouvelle architecture afin d'éviter de répéter les erreurs du passé. Nous appuierons donc les mesures prises pour assurer le suivi des questions relatives au relèvement après la crise économique et financière mondiale. Et nous

avons l'intention de participer avec enthousiasme au processus visant à garantir que le relèvement soit complet.

Nous avons des défis communs à relever et la responsabilité partagée d'y faire face. Les pays des Caraïbes ont demandé à maintes reprises à la communauté internationale de reconnaître les circonstances particulières où se trouvent les petits États insulaires en développement, non pas à titre de faveur, mais comme moyen pratique de répondre aux problèmes complexes et multiples qu'il nous faut résoudre. Par exemple, pour ce qui est de la question de la protection de l'environnement, le Gouvernement de Saint-Kitts-et-Nevis a toujours encouragé l'adoption d'une approche multilatérale.

L'interdépendance de notre planète est donc bien réelle et tout spécialement dans le domaine des changements climatiques. Bien que de petits pays tels que Saint-Kitts-et-Nevis aient une empreinte carbone faible et une incidence négative sur l'environnement, le réchauffement de la planète et les changements climatiques et leurs répercussions ne font pas la différence. Nous pouvons tous convenir que l'impact de phénomènes climatiques catastrophiques, tels que les ouragans, les inondations et les coulées de boues, continuent de causer plus de destruction et de faire davantage de victimes chaque année.

La géographie de nos petites îles est en train de changer. Le niveau de la mer monte et la faune et la flore marines dont dépendent beaucoup de nos citoyens pour vivre diminuent rapidement. Nos côtes s'en trouvent affectées. Nos récifs en souffrent beaucoup. Les incidences à long terme pour la production de nourriture sont véritablement alarmantes. Encore une fois, bien que ces changements aient commencé bien loin de nos côtes, les changements climatiques ont frappé sévèrement et de manière disproportionnée des nations telles que la mienne, ce qui nous pousse à demander, dans les termes plus énergiques, que des mesures efficaces soient rapidement prises. Saint-Kitts-et-Nevis n'est pas intéressé par des débats stériles consistant à blâmer tel ou tel. Ce qui nous intéresse, c'est qu'on agisse et nous voulons jouer notre rôle dans cette action.

Pour faire progresser la stabilité mondiale, nous demandons donc aux nations industrialisées de s'engager sans faillir à réaliser les objectifs fixés en matière d'émission. Nous demandons aux pays qui sont les principaux émetteurs de gaz dans le monde de jouer

un rôle de chef de file pour veiller à ce que des ressources soient disponibles pour que les petits États insulaires en développement réalisent les objectifs qu'ils se sont fixés en matière d'adaptation, de transfert de technologie et de renforcement des capacités. Et nous exhortons les pays émetteurs à accepter les mesures à prendre pour compenser les risques et les pertes encourus par suite des changements climatiques.

Nous continuer de collaborer au niveau régional et à participer aux efforts déployés dans le domaine de la préparation en prévision des catastrophes et de la prévention et de l'atténuation des catastrophes. Nous reconnaissons que l'on ne peut continuer d'être aussi dépendant à l'égard des combustibles fossiles. Nous explorons donc, avec l'appui de l'Organisation des États américains et d'entreprises privées, la possibilité d'utiliser des sources d'énergie renouvelable, notamment l'énergie géothermique, dans la Fédération de Saint-Kitts-et-Nevis.

Le Protocole de Kyoto arrivant bientôt à expiration, mon gouvernement se félicite des engagements pris récemment par certains pays industrialisés de faire davantage pour s'attaquer aux émissions nocives. J'espère que cela débouchera sur des résultats tangibles pour l'environnement et les changements climatiques lors du sommet de Copenhague qui se tiendra dans le courant de l'année.

Je souhaite également engager vivement l'ONU à renforcer le Groupe des petits États insulaires en développement en lui fournissant des ressources supplémentaires pour qu'il puisse répondre avec plus d'efficacité aux préoccupations des États Membres. J'attends avec intérêt que le Groupe nous aide à préparer l'examen quinquennal de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement lors de l'actuelle soixante-quatrième session. Je demande aux États Membres de veiller à ce que les objectifs convenus dans le cadre de la Stratégie de Maurice, ainsi que les engagements pris, soient mis en œuvre et je leur demande d'appuyer les initiatives proposées lors de cet examen.

Dans le cadre du multilatéralisme, mettre en place des partenariats constructifs est une stratégie efficace. Cette approche nous oblige à apprécier à sa juste valeur le fait d'appartenir à un groupe : le besoin qu'ont tous les peuples du monde d'être accueillis dans la fraternité des nations et de pouvoir contribuer au

bien commun. La République de Chine à Taiwan, partenaire constructif de différents pays dans le monde depuis si longtemps, a beaucoup à apporter aux institutions spécialisées et aux programmes de l'ONU, tels que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Organisation de l'aviation civile internationale, étant donné que les changements climatiques et la sécurité aérienne ont un impact sur son propre développement et sur le bien-être de toute l'humanité.

La question de la sécurité reste l'une des grandes priorités de la communauté internationale et la campagne mondiale contre la criminalité s'est intensifiée car nous sommes de plus en plus préoccupés par les nouvelles menaces auxquelles sont exposés nos citoyens et notre société. Ce phénomène est le résultat d'une nouvelle vague de crime et de violence, en particulier parmi les jeunes. Les pays de l'hémisphère accordent une attention particulière à la sécurité humaine du fait de la nature transnationale de certaines catégories de crimes – en particulier le trafic de stupéfiants et d'armes à feu – qui sont liés à des comportements antisociaux, en particulier parmi nos jeunes.

Une nouvelle tendance dans l'analyse mondiale de la criminalité attire notre attention : les jeunes en tant que victimes de crimes. Des études montrent que les victimes et les auteurs de crimes sont de plus en plus de jeunes hommes. La réalité de la coexistence dans un village mondial, la prévalence et la sophistication de la technologie moderne, une meilleure infrastructure de la communication et la libre circulation des capitaux et des personnes ont conduit à une hausse sans précédent de la criminalité et de la violence.

La marginalisation, la rage et la brutalité des jeunes sont un phénomène mondial troublant qui a besoin, de toute urgence, d'une analyse et d'actions à l'échelle mondiale. Les circonstances exigent donc que cet organe, aux capacités et aux compétences uniques, dans sa recherche de la stabilité de la société internationale, mobilise toutes les ressources disponibles pour mieux identifier les causes profondes de ce phénomène et aboutisse à un accord clair sur la façon dont nous pouvons, individuellement et collectivement, mettre un terme à cette trajectoire déstabilisante et l'inverser.

La violence est un défi multisectoriel pour les politiques publiques. Elle couvre plusieurs domaines,

notamment la sécurité publique, la gouvernance, le développement et la santé publique. Les coûts humains, sociaux et financiers de la violence sont inacceptablement élevés. Au-delà des blessures et de la mort qu'elle peut entraîner, la violence a un impact important et durable sur la santé physique et mentale, y compris pour ce qui est des maladies non contagieuses et du VIH/sida, et porte atteinte au tissu social, ce qui crée des communautés dangereuses. En fin de compte, elle ralentit le développement économique et social des pays qui peuvent le moins se le permettre. Néanmoins, les données scientifiques accumulées ces dernières années nous montrent clairement que l'on peut réussir à prévenir la violence et ses conséquences. Mais, à ce stade, il n'y a pas d'approche intégrée pour la prévenir.

On a tenté d'apporter une réponse régionale au problème lors d'un colloque régional qui s'est tenu récemment les 22 et 23 juin 2009 à Saint-Kitts-et-Nevis, sur le thème « Relever les défis posés par la criminalité et la violence des jeunes : définir une réponse multisectorielle ». Nous voudrions appeler les États Membres à se joindre à nous aujourd'hui pour présenter un projet de résolution appuyant une approche intégrée et une réponse multisectorielle pour prévenir la violence, que nous voudrions inscrire à l'ordre du jour de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale.

Mon gouvernement condamne vigoureusement toutes les formes de violence, y compris la criminalité transnationale organisée et le terrorisme. Nous félicitons l'ONU pour l'appui constant qu'elle fournit aux États Membres dans leur lutte contre la criminalité, mais nous l'exhortons à accroître son appui en rouvrant, dans l'optique de l'élaboration d'une approche multilatérale efficace, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime dans les Caraïbes.

Les défis que nous devons relever sont immenses. La non-prolifération des armes nucléaires, aujourd'hui, l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires, demain, devraient être les objectifs vers lesquels nous tendons tous.

Dans le cadre du partenariat pancaraïbe, nous continuons d'élaborer et d'accroître des réponses régionales à l'épidémie du VIH/sida. Les problèmes posés par la pandémie du VIH/sida sont réels et de plus en plus menaçants, non seulement parce qu'ils causent la perte de vies et de moyens de subsistance, mais aussi parce que cette épidémie élimine les groupes les plus productifs de notre société et impose des dépenses

annuelles qui pourraient être consacrées au développement économique et social. La communauté des Caraïbes, par le biais du Partenariat pancaraïbe, a réalisé des avancées en s'attaquant aux aspects médicaux de la maladie.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Mais nous devons faire bien davantage pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination et élargir l'accès à des médicaments et traitements antirétroviraux peu coûteux pour les personnes infectées par cette maladie. Avec l'aide de la communauté internationale, nous pouvons répondre au besoin objectif de compenser suffisamment les grands laboratoires pharmaceutiques pour la recherche qu'ils mènent, les médicaments qu'ils mettent au point et les investissements qu'ils font sans que cela porte préjudice à ceux qui ont un besoin urgent de soins, et sans politiser la question.

Nous sommes nous aussi très inquiets des défis que les maladies chroniques non transmissibles posent aux petits pays comme le nôtre et à l'humanité en général. À cet égard, nous nous associons au Premier Ministre de la Trinité-et-Tobago pour demander à l'ONU de convoquer aussi rapidement que possible un sommet spécial sur les maladies chroniques non transmissibles.

Pour terminer, Monsieur le Président, mon gouvernement se félicite de votre initiative visant à chercher à répondre efficacement aux crises mondiales et renforcer le multilatéralisme. Pour Saint-Kitts-et-Nevis, le multilatéralisme est une condition sine qua non et la seule manière efficace d'assurer une paix et un développement durables et une sécurité efficace. Nous avons observé les conséquences négatives d'une action unilatérale. Nombre d'entre nous ont chèrement payé les décisions et les actions prises isolément par une minorité.

J'insiste sur le fait que tous les hommes ont le droit fondamental de choisir leur destin. Nous avons en même temps le devoir collectif d'agir de manière responsable et de travailler dans l'intérêt commun. C'est le fondement du multilatéralisme. C'est la promesse que fait mon gouvernement, et ma délégation, Monsieur le Président, est disposée et prête à vous appuyer dans cette cause.

Je me souviens qu'Hubert H. Humphrey, ancien Vice-Président des États-Unis d'Amérique, a jugé nécessaire de dire à certains, qui pourraient être ceux

qui siègent dans cette salle aujourd'hui, qu'il nous appartenait de veiller à ce que l'ONU soit une force de changement contrôlable et constructif dans le monde. En nous rappelant ainsi qu'à ceux qui nous succéderont ce qu'on attend de nous, il a dit :

« Les héros de la communauté mondiale ne sont pas ceux qui se dérobent aux difficultés, ni ceux qui ne peuvent envisager ni les perspectives d'un succès ni les conséquences d'un échec, mais ceux qui restent dans le feu de l'action, et sont engagés dans la lutte pour la paix mondiale par le biais de l'ONU. »

C'est ce que nous devons faire aujourd'hui et toujours.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, Ministre de la sécurité nationale et de l'immigration, Ministre du développement durable et Ministre du tourisme, des sports et de la culture de Saint-Kitts-et-Nevis de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Denzil Douglas, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, Ministre de la sécurité nationale et de l'immigration, Ministre du développement durable et Ministre du tourisme, des sports et de la culture de Saint-Kitts-et-Nevis, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre et Ministre de la défense et des services publics du Royaume du Lesotho

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre de la défense et des services publics du Royaume du Lesotho.

M. Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre et Ministre de la défense et des services publics du Royaume du Lesotho, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre et Ministre de la défense et des services publics du Royaume du Lesotho, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Mosisili (Lesotho) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, le thème que vous avez choisi pour la présente session de l'Assemblée générale, « Face aux

crises mondiales, renforcer le multilatéralisme et le dialogue entre les civilisations pour favoriser la paix et la sécurité internationales et le développement », est d'actualité tout autant que pertinent.

Nous nous réunissons alors que se posent les défis les plus graves que l'humanité ait eu à relever depuis longtemps. La crise financière et économique, les changements climatiques et la paix et la sécurité internationales font partie de ces défis, mais il y en a beaucoup d'autres. Aucune autre organisation n'est mieux placée que l'ONU pour apporter des solutions.

En juin, votre prédécesseur, Monsieur le Président, a convoqué une conférence de haut niveau sur la crise financière et économique mondiale. Nous avons alors tous eu l'occasion de recenser les causes et conséquences de cette crise ainsi que les solutions possibles. Je ne vais pas revenir sur les délibérations de cette Conférence. Il suffit de dire qu'il paraît évident que les gouvernements ne peuvent plus se décharger de leurs responsabilités en matière de contrôle et de réglementation des systèmes financiers mondiaux sur les institutions financières.

Les pays les moins avancés et en développement ont été ceux qui ont été les plus touchés par la crise financière. Leurs exportations ont considérablement diminué et leurs mouvements de capitaux ont été paralysés. L'impact de la crise se fait sentir dans tous les aspects de la vie, qu'il s'agisse de l'augmentation du chômage, de l'analphabétisme ou des taux d'incidence du VIH et de décès causés par le sida en raison du manque d'accès aux médicaments ou à leur coût.

Le Lesotho, avec son économie aux dimensions modestes, est très vulnérable face aux chocs extérieurs et, par conséquent, est l'un des pays qui ont été touchés par la crise financière. En ce qui concerne les exportations de textiles, la demande a chuté considérablement, ce qui a privé bien des gens de moyens de subsistance et a provoqué l'érosion de nos acquis en matière d'élimination de la pauvreté.

Toutefois, tout n'est pas perdu. Je note à cet égard les efforts du Groupe des Huit, qui a annoncé qu'il décaisserait 1 100 milliards de dollars pour la relance de l'économie, somme qui serait en grande partie destinée aux pays en développement. Ce qui me préoccupe, c'est que cette initiative semble être au point mort et qu'on ne sait pas comment ces fonds seront distribués. Il serait juste de distribuer ces fonds en tenant uniquement compte des besoins des pays

concernés, et je m'empresse de dire que ces décaissements ne devraient pas faire l'objet de quotas ou d'autres conditions. Même si je reste optimiste quant à la perspective de voir cette promesse se matérialiser, je lance un appel pour que les engagements pris concernant l'aide internationale au développement soient honorés. Je lance également un appel pour que se manifeste la volonté politique de compléter le Cycle de négociations de Doha. Ces négociations représentent notre espoir pour la mise en place d'un régime de commerce international juste et équitable.

Je félicite le Secrétaire général d'avoir convoqué le Sommet sur les changements climatiques qui vient de se terminer, et pendant lequel nous sommes convenus unanimement qu'aucun pays n'est capable à lui seul de relever les défis du changement climatique. Chercher des solutions face aux effets du changement climatique doit être la priorité absolue de toute l'humanité, parce que c'est la préservation des éléments qui permettent l'existence de la vie humaine sur notre planète qui est en jeu.

Le Lesotho espère que la Conférence de Copenhague permettra de conclure un nouvel accord international propre à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Nous ne devons jamais oublier que les pauvres et les innocents sont les plus touchés par les effets du changement climatique. C'est donc à juste titre que nous lançons un appel aux pays industrialisés afin qu'ils aident les pays en développement à améliorer leur capacité d'atténuation et d'adaptation. Ceux qui ont causé la pollution de l'environnement ont la responsabilité de réduire les émissions nocives et d'aider ceux qui en subissent les conséquences négatives. Nous reconnaissons que même si le changement climatique n'est pas la manifestation d'une faute collective, il est sans nul doute notre responsabilité collective.

Un autre défi auquel nous nous heurtons face est celui de la paix et de la sécurité internationales. Ce défi présente un intérêt particulier pour ma délégation, parce qu'il rappelle aux gouvernements leur obligation de protéger leurs peuples d'atrocités de grande ampleur, notamment le génocide, le nettoyage ethnique, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. Ici, je fais référence au principe de la responsabilité de protéger.

Le génocide rwandais est encore présent dans nos mémoires. Les blessures se sont peut-être cicatrisées,

mais les cicatrices sont toujours très visibles et nous rappellent l'inhumanité de l'homme envers l'homme. Malheureusement, elles nous rappellent aussi comment la communauté internationale peut décevoir les attentes d'un peuple. Au-delà du Rwanda, et, j'ose même le dire, après le Rwanda, nous avons été témoins des atrocités de grande ampleur commises impunément contre les populations les plus innocentes et les plus vulnérables. Et malheureusement, le Conseil de sécurité, organe central qui a le pouvoir d'agir, n'a rien fait, ce qui a réduit à néant la capacité d'action de la communauté internationale.

Déterminés à ne plus décevoir les attentes d'un peuple, nous avons adopté le principe de la responsabilité de protéger au Sommet mondial de 2005. Ce principe a pour but de rétablir la confiance des peuples dans le système des Nations Unies. En juillet, l'Assemblée générale a tenu un débat sur le rapport du Secrétaire général relatif à la mise en œuvre de la responsabilité de protéger (A/63/677). Le Lesotho se félicite de ce rapport équilibré, et spécialement des mesures pratiques proposées pour sa mise en application. Nous estimons qu'il pourrait servir de base à des négociations au sein de l'Assemblée générale sur la mise en œuvre de ce principe. Il est vrai que la portée de ce principe est restreinte et limitée au génocide, aux crimes de guerre, au nettoyage ethnique et aux crimes contre l'humanité. Je ne suis toutefois pas favorable à une réouverture des débats sur les paragraphes 138 et 139 du Document final du Sommet mondial (résolution 60/1).

À mon avis, il existe un lien entre ce principe et les autres questions importantes qui figurent toujours parmi les préoccupations internationales, notamment la réforme de l'Organisation des Nations Unies – et plus particulièrement la réforme du Conseil de sécurité, le désarmement et la Cour pénale internationale. Il va sans dire que le principe de la responsabilité de protéger n'a de sens que s'il repose sur le multilatéralisme et l'action collective de la communauté internationale. Les instances grâce auxquelles la responsabilité de protéger peut être mise en œuvre sont le Conseil de sécurité, et ensuite, l'Assemblée générale. Malheureusement, le Conseil, vu sa composition actuelle, n'est pas en mesure de jouer un rôle de chef de file efficace dans ce domaine.

Le Conseil de sécurité est le reflet de la situation qui régnait il y a 64 ans. Il ne reflète pas fidèlement la composition actuelle de l'Organisation des Nations Unies. Par conséquent, sa composition n'est ni

pertinente ni démocratique. Dans la pratique, le Conseil manque de légitimité. Tant qu'il ne sera pas démocratique, il continuera de décevoir les attentes de ceux qui sont vulnérables et sans défense. Il continuera d'appliquer le principe de « deux poids, deux mesures » et d'être un instrument de la politique étrangère de certains États. La voie multilatérale que nous souhaitons continuera de plier devant la voie unilatérale. Il est donc indispensable d'accélérer le processus de réforme de l'Organisation des Nations Unies. Les négociations intergouvernementales qui se sont déroulées pendant la soixante-troisième session de l'Assemblée générale ont fait quelque peu avancer le processus de réforme, mais il reste beaucoup à faire et assez rapidement.

L'ONU a été fondée sur les cendres de deux guerres mondiales. Son objectif principal était et continue d'être de préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances. Mais la possession et la mise au point continues d'armes nucléaires font douter de la réalisation effective de cet objectif. À une époque où le monde aspire au désarmement nucléaire, pourquoi certains pays devraient-ils tester, moderniser et produire de nouvelles générations d'armes nucléaires?

La communauté internationale a pour obligation de tendre vers un monde exempt d'armes nucléaires. Nous sommes déçus par les pays qui se livrent à des essais nucléaires. Nous devons cependant réitérer le droit de chaque pays à mettre au point et utiliser des technologies nucléaires à des fins pacifiques. L'utilisation pacifique des technologies nucléaires peut profiter à toute l'humanité.

Nous nous félicitons que la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 ait adopté l'ordre du jour de la Conférence d'examen de 2010. Cette réalisation historique renforce notre optimisme et nous sommes convaincus que notre attachement au processus de désarmement trouvera un nouvel élan et suscitera un regain d'enthousiasme.

En 1998, le Statut établissant la Cour pénale internationale a été adopté à Rome. La Cour est, entre autres choses, une réponse aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité. Elle préserve l'état de droit sur la scène internationale et est donc bien placée pour parachever l'application du principe de la

responsabilité de protéger. Nous devrions donc, en tant que communauté internationale, accorder un appui inconditionnel à la Cour. Nous devons sauvegarder son intégrité et son indépendance. Aucun État ou organe de l'ONU ne devrait entraver les procédures de la Cour. Et surtout, celle-ci doit observer les normes les plus élevées d'impartialité, d'intégrité et d'équité. Le Lesotho appuie le principe de compétence universelle, mais rejette l'application sélective de ce noble principe car cela en sape l'acceptabilité et la crédibilité.

Au cours de l'année écoulée, nous avons assisté à un retour de la piraterie au large des côtes de la Somalie. Ces faits nouveaux ont eu des conséquences négatives sur la sécurité et la sûreté maritimes. La communauté internationale doit adopter une démarche globale face à ce phénomène, au large des côtes somaliennes et au-delà. À cet égard, le Lesotho s'associe aux chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine qui ont appelé à la tenue d'une conférence internationale pour examiner la possibilité d'adopter une convention internationale sur le phénomène de la piraterie maritime et la façon d'en éliminer les causes profondes.

Je manquerais à mes devoirs si je ne mentionnais pas la situation difficile des peuples de l'État de Palestine, de la République arabe sahraouie démocratique et de la République de Cuba. Ces peuples continuent de subir des souffrances indicibles, allant de la guerre aux injustices politique, économique et sociale. Nous demandons à Israël de mettre fin à toutes ses activités de peuplement, y compris la croissance dite « naturelle » en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. De même, nous appelons les deux camps à cesser tous les actes d'hostilité et d'agression. La Palestine doit notamment cesser ses tirs aveugles de roquette contre des civils israéliens, et Israël ne doit plus recourir à une force disproportionnée contre les civils palestiniens.

Nous saluons les efforts accrus déployés par le Quatuor, la Ligue arabe et d'autres membres qui participent aux initiatives de paix au Moyen-Orient. Nous savons bien que la recherche de la paix dans cette région devrait être notre responsabilité commune. Nous exprimons notre solidarité au peuple palestinien. En même temps, nous réitérons l'inviolabilité et, assurément, le droit d'exister de l'État d'Israël.

La lutte du peuple sahraoui est une lutte pour l'autodétermination fondée sur les principes de la décolonisation et de la souveraineté des nations.

L'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont reconnu les droits inaliénables du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Nous exhortons la République arabe sahraouie démocratique et le Royaume du Maroc à poursuivre les négociations sur un pied d'égalité et sans conditions. Les aspirations du peuple sahraoui à l'autodétermination doivent occuper une place primordiale dans ces négociations.

Nous espérons également que les signes d'engagement positifs entre la République de Cuba et les États-Unis d'Amérique mettront fin à l'embargo financier et économique regrettable imposé à la République de Cuba. Le Lesotho continuera par principe d'appuyer l'appel en faveur de la levée de toute urgence de l'embargo économique contre le peuple cubain.

En conclusion, je voudrais dire qu'aucun obstacle ne peut s'opposer à la puissance des Nations Unies. Nous devons continuer à poursuivre, et même à chérir, les objectifs qui nous ont réunis. La responsabilité d'assurer l'avenir de l'humanité dépend pour beaucoup de notre aptitude à recourir à une approche collective pour relever les défis de notre monde. Nous ne pouvons pas nous soustraire à la responsabilité de bâtir un monde meilleur et plus uni pour les générations futures.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre de la défense et de la fonction publique du Royaume du Lesotho de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre et Ministre de la défense et de la fonction publique du Royaume du Lesotho, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Madhav Kumar Nepal,
Premier Ministre de la République fédérale
démocratique du Népal**

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal.

M. Madhav Kumar Nepal, Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Madhav

Kumar Nepal, Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Nepal (Népal) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous adresser mes chaleureuses félicitations, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée à sa session actuelle. En ma qualité de Vice-Président, je puis vous assurer que ma délégation coopérera pleinement avec vous dans l'accomplissement de vos fonctions. Je saisis également cette occasion pour exprimer notre satisfaction à M. Miguel d'Escoto Brockmann, le Président sortant, pour la façon exemplaire dont il a dirigé les travaux de la soixante-troisième session.

Je remercie le Secrétaire général pour son rapport complet sur l'activité de l'Organisation (A/64/1). Nous apprécions la manière efficace dont il a géré divers sujets d'une grande importance au niveau mondial ainsi que la réforme de l'ONU. Il mérite également nos remerciements pour son appui au processus de paix népalais engagé à l'échelle nationale.

J'apporte les salutations et les vœux du peuple et du Gouvernement népalais, de ce pays qui proclame son attachement indéfectible aux idéaux des Nations Unies. Nous considérons l'Organisation comme le vrai défenseur et protecteur des valeurs universelles de paix, de justice, d'égalité, de liberté et de dignité humaine. Comme l'a si justement reconnu la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), l'ONU est le lieu de rassemblement indispensable de l'humanité tout entière. Avoir une ONU plus efficace et plus forte est dans l'intérêt de tous.

L'égalité souveraine, l'intégrité territoriale, l'indépendance politique, la non-ingérence et le règlement pacifique des différends internationaux sont devenus la base des relations entre les États. Ces principes, consacrés par la Charte des Nations Unies il y a plus de 60 ans, représentent les plus grands idéaux des relations internationales contemporaines. Ils ont résisté au temps et se sont révélés intemporels et universels. Ils constituent le fondement d'une conduite harmonieuse et sans heurts des relations internationales entre des États souverains, indépendants et liés entre eux. Alors que nous allons vers une interdépendance croissante par le biais de la mondialisation, ces principes et normes bien établis relatifs aux relations entre États revêtent un intérêt plus grand encore pour nous.

L'histoire témoigne du fait que la civilisation humaine ne connaît pas de progression linéaire. Nous vivons une période de changements. Aujourd'hui, la nature, la rapidité et la portée de ces changements sont ahurissantes. De nouvelles possibilités et des défis imprévisibles nous attendent le long du chemin vers la paix, le progrès et la prospérité. Nous nous trouvons souvent au carrefour de la stabilité et de la paix, d'un côté, et du conflit et de la domination, de l'autre. Ce n'est que grâce à des positions de principe et à notre détermination que nous avons avancé vers la paix et le développement tout au long de l'histoire. C'est lorsque nous nous sommes écartés de ces principes que nous avons rencontré dangers et catastrophes. La solidarité internationale, ainsi qu'un véritable esprit de partenariat mondial, sont donc indispensables, et le multilatéralisme constitue le meilleur moyen et la meilleure chance de résoudre les problèmes mondiaux de notre époque.

Le Népal est actuellement au cœur d'une grande transition politique. Avec la signature de l'Accord de paix global en novembre 2006, le conflit armé qui durait depuis 10 ans a pris fin, et le processus de paix engagé à l'échelle nationale est maintenant en cours. L'Assemblée constituante, qui comprend 601 membres élus grâce à un système à représentation proportionnelle mixte, a rédigé une nouvelle constitution démocratique et républicaine. C'est l'une des instances élues les plus inclusives et représentatives de l'histoire du Népal. Presqu'un tiers des membres de l'Assemblée constituante sont des femmes, et un bon nombre d'entre eux représentent les diverses minorités ethniques du pays. Des commissions thématiques sur divers aspects de la nouvelle constitution ont établi chacune leur rapport au terme d'un processus de vastes consultations auprès du peuple népalais. Nous sommes résolus à mener le processus de paix vers une issue positive et constructive, comme l'envisage l'Accord de paix global, en parvenant à un consensus entre les partis politiques par le dialogue et les consultations.

Nous sommes un pays multiethnique, multilingue et multiconfessionnel. Comme nous avons opté pour la République démocratique fédérale, nous sommes actuellement en train de restructurer l'État en l'organisant en unités fédérales, comme l'a souhaité le peuple népalais. Nous pensons que la démocratie a plus de sens lorsqu'elle est plus proche du peuple. Nous pensons que la reconfiguration de l'État en unités

fédérales est une mesure importante pour ancrer la démocratie dans notre pays.

Mon gouvernement doit accomplir quatre tâches importantes : amener le processus de paix à une conclusion positive et constructive, rédiger une nouvelle constitution grâce à l'Assemblée constituante dans le délai imparti, accélérer le développement économique du pays pour le sortir de la pauvreté, et répondre aux attentes croissantes de notre population dans un nouvel environnement démocratique. Nous faisons de notre mieux pour accomplir ces tâches par le dialogue, les consultations et le consensus au sein des principaux partis politiques du pays.

Si l'on considère les progrès globaux que nous avons accomplis ces trois dernières années, il est justifié de regarder vers l'avenir et d'être optimiste quant au processus de paix népalais. Nous avons fait du chemin dans la transition depuis le violent conflit qui a duré 10 ans. Comme dans toute période qui suit un conflit, il y a eu des hauts et des bas en cours de route. Gérer l'héritage d'un passé violent par la justice et la réconciliation et rassembler toutes les forces en présence en un ordre démocratique sont les principaux défis qui s'offrent à nous.

Nous sommes pour l'ordre, la paix et la stabilité démocratiques. Il n'y a pas de place pour l'extrémisme ou pour l'instabilité permanente au Népal. Le Gouvernement fait de son mieux pour garantir la modération afin d'institutionnaliser les règles et les idéaux démocratiques et laisser pour de bon le conflit derrière nous. Je suis sûr qu'il existe une perception commune à ce sujet dans le pays et chez nos amis au sein de la communauté internationale. L'envie d'éviter un retour au conflit et de répondre aux souhaits et aux aspirations du peuple nous a constamment incités à aller de l'avant grâce au dialogue, au consensus et à la communauté de vues. Nous savons que nous avons encore du chemin à parcourir, et nous sommes déterminés à atteindre notre but, à savoir un Népal pacifique, prospère et stable.

Pour y parvenir, nous savons qu'il faut rester attentif aux désirs de liberté et de développement du peuple. La liberté sonne creux en l'absence de développement. Le développement perd son âme s'il ne s'accompagne pas de liberté. Ce sont nos objectifs indissociables, et mon gouvernement s'engage à les poursuivre avec détermination dans une claire vision des choses.

Je ne doute pas que nous recevions l'appui et la coopération sans faille de la communauté internationale pour réaliser ces objectifs. Il va sans dire que si nous ne réussissons pas à répondre aux aspirations grandissantes de notre population et à offrir les fruits de la paix à ceux qui ont été touchés par le conflit au niveau local, cela pourrait avoir des conséquences inattendues qui remettraient en cause les processus de paix et de démocratisation au Népal et ailleurs. C'est pourquoi, afin que le processus de paix soit mené à bien et que notre démocratie obtenue de haute lutte soit institutionnalisée, le peuple népalais mérite un appui pour redresser le pays et procéder aux réparations et à la reconstruction résultant des dommages causés durant le conflit. Je demande aux partenaires de développement un appui particulier pour faire face aux problèmes de développement que nous rencontrons dans cette situation d'après conflit.

Nous nous sommes pleinement engagés à protéger et promouvoir les droits de l'homme. Après 10 années de conflit armé et depuis le lancement du processus de paix en 2006, la situation du pays en matière de droits de l'homme s'est considérablement améliorée. Le Gouvernement est déterminé à mettre en place une Commission Vérité et réconciliation et une commission sur les disparitions dont l'action contribuera à garantir une justice transitionnelle et à rétablir la paix et l'entente sociales. Nous disposons déjà de notre Commission nationale des droits de l'homme, organe constitutionnel pleinement autonome dans son domaine de compétence.

Nous apprécions l'appui soutenu de l'Organisation des Nations Unies au processus de paix mené actuellement au Népal par le biais de la Mission des Nations Unies au Népal. Nous sommes résolus à faire avancer le processus de paix pour aboutir le plus rapidement possible à une issue positive et constructive. Nous trouvant nous-mêmes dans une situation d'après-conflit, nous sommes conscients qu'il est important de consolider la paix dans les sociétés sortant d'un conflit. Le Népal se réjouit de contribuer à l'action de la Commission de consolidation de la paix en tant que nouveau membre, depuis cette année, de son comité d'organisation. Nous savons qu'un examen des activités de la Commission est prévu pour 2010. Il sera l'occasion d'évaluer ses activités et de rechercher les moyens de rendre plus efficace et novateur le processus de consolidation de la paix.

La paix, les conflits, le terrorisme, le changement climatique, la crise financière, la sécurité alimentaire,

les problèmes de développement ou d'autres points vulnérables sont autant de questions qui nous concernent tous, si bien qu'aucun pays ne peut échapper à leurs effets. Le village mondial devient une réalité évidente. Les problèmes mondiaux appellent par conséquent des solutions mondiales. À cet égard, je me félicite du choix du thème du débat général de cette année, « Face aux crises mondiales, renforcer le multilatéralisme et le dialogue entre les civilisations pour favoriser la paix et la sécurité internationales et le développement ».

La crise économique et financière qui s'est propagée dans le monde entier en un court laps de temps est le rappel le plus récent des faiblesses inhérentes au phénomène de la mondialisation et à ses répercussions au niveau mondial. Si nous regardons autour de nous, nous constatons que la question du changement climatique est un autre problème auquel nous devons faire face. Les conflits régionaux sont un autre problème mondial qui nous concerne tous.

Les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral, entre autres, sont les plus vulnérables face à tous ces problèmes. Leurs besoins spécifiques requièrent un appui international particulier et renforcé pour faire face à leurs préoccupations et difficultés. En même temps, les conclusions du Document final de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement (résolution 63/303, annexe) organisée à New York en juin dernier, doivent être mises en œuvre avec tout le sérieux requis. Nous insistons également sur la nécessité d'une mise en œuvre rapide des engagements figurant dans le document final de la Conférence internationale sur le financement du développement (résolution 63/239, annexe) qui s'est tenue à Doha l'année dernière.

Si la crise financière et économique mondiale a considérablement nuit à la santé économique déjà fragile des pays les moins avancés, cette crise inattendue a également mis l'accent sur la nécessité urgente d'une meilleure prise de conscience, d'un accroissement des ressources et d'une plus grande marge de manœuvre dans le choix des politiques pour que les pays en développement puissent réduire les effets de cette crise et éviter qu'elle ne se répète.

Les crises mondiales ont sérieusement entravé la lutte contre la pauvreté dans les pays les moins avancés (PMA). Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) peuvent encore être réalisés si

l'ensemble de la communauté internationale œuvre de concert et agit au plus vite. L'examen prévu de l'état d'avancement de la mise en œuvre des OMD doit être l'occasion de donner un nouvel élan à notre programme de développement. Nous demandons instamment aux pays développés de ne pas se servir de la crise financière et économique comme prétexte pour réduire l'aide qu'ils se sont engagés à apporter à l'appui des OMD et d'autres programmes de développement convenus au niveau international.

En effet, comme l'a reconnu le Groupe des Vingt, lors du Sommet qui s'est tenu à Londres cette année, et comme le souligne régulièrement le Secrétaire général de notre Organisation, les populations des pays en développement, et des pays les moins avancés en particulier, ont besoin d'un plan de sauvetage spécifique pour faire face à la crise internationale et s'assurer qu'ils ne fassent pas machine arrière en ce qui concerne les programmes visant à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Des montagnes jeunes et un écosystème fragile forment le paysage du Népal. Le réchauffement planétaire, un des signes les plus brutaux du changement climatique, a entraîné une fonte sans précédent des neiges de l'Himalaya. La température moyenne annuelle du Népal a connu une hausse de 0,06 degré Celsius entre 1977 et 2000. En conséquence, le risque de débordement des lacs glaciaires a augmenté. Les crues soudaines sont devenues plus fréquentes et plus destructrices. Des précipitations tardives et insuffisantes nuisent aux récoltes. Les fermiers les plus pauvres souffrent le plus de tous ces changements climatiques. L'agriculture, la santé, les moyens d'existence et les infrastructures sont également touchés.

Le Népal a accueilli récemment une conférence régionale de haut niveau sur les changements climatiques, axée sur la région de l'Himalaya, pour mettre l'accent sur la gravité du problème du réchauffement planétaire et de ses effets sur la chaîne himalayenne. La fonte sans précédent des glaciers himalayens pourrait menacer la vie et les moyens d'existence de plus de 700 millions de personnes en aval et dans les régions côtières. La Conférence a abouti à un accord en 10 points qui souligne, entre autres, la nécessité de mettre en œuvre des principes de responsabilités communes mais différenciées, ainsi que les capacités et responsabilités historiques respectives des pays développés exposées dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements

climatiques. Il indique également qu'il est nécessaire de mettre en place un mécanisme de financement pour assurer l'adaptation et le transfert des technologies de manière à répondre aux besoins financiers pressants et immédiats de la région de façon prévisible, directe et plus aisée.

Des actions concrètes à la hauteur de la menace s'imposent. L'autre jour, un débat fructueux a eu lieu dans le cadre du Sommet sur les changements climatiques organisé par le Secrétaire général. En remerciant le Secrétaire général de cette initiative importante, je lance un appel à tous pour que nous continuions sur cette lancée positive et œuvrions ensemble à unir tous nos efforts afin de trouver une solution juste et efficace aux problèmes croissants posés par les changements climatiques.

La Conférence de Copenhague sur les changements climatiques devrait permettre de parvenir à un accord et à un nouveau pacte mondial pour faire face à ce problème après 2012 en conformité avec le principe de responsabilités communes mais différenciées, en accordant une attention particulière aux spécificités, fragilités et faiblesses des pays les moins avancés et des autres pays en développement.

La vulnérabilité particulière des pays les moins avancés est liée à leurs contraintes structurelles, à leurs faiblesses inhérentes et à des facteurs socioéconomiques historiques. Le demi-milliard de personnes les plus pauvres ont, malgré des efforts inlassables et une forte détermination, la tâche écrasante d'essayer d'améliorer leur niveau de vie. Leur situation est d'autant plus désespérée que les problèmes mondiaux ont sur eux des répercussions disproportionnées car ils ne disposent pas de filets de sécurité ni de solutions de remplacement. C'est pourquoi la communauté internationale doit leur accorder une attention particulière.

Alors que nous préparons la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, nous devons examiner sérieusement l'état de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 et redoubler d'efforts pour lever tous les obstacles et parvenir à un partenariat fondé sur l'engagement et la coopération. Nous tenons également à souligner la nécessité de mettre intégralement en œuvre le Programme d'action d'Almaty en faveur des pays en développement sans littoral.

La non-prolifération nucléaire, le désarmement nucléaire et la prolifération des armes de petit calibre sont également des préoccupations mondiales. Nous saluons la résolution 1887 (2009) que le Conseil de sécurité a adoptée le 24 septembre 2009 et qui vise à limiter la prolifération, à mettre fin aux essais nucléaires et à réduire le nombre d'armes nucléaires.

Le désarmement étant une question globale, nous estimons que promouvoir le débat régional sur le désarmement contribuerait à instaurer la confiance et poserait les fondements nécessaires à la réalisation de notre objectif ultime d'un désarmement général et complet. Dans ce contexte, nous estimons que le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique, qui a ouvert ses portes à Katmandou l'année passée, a un important rôle à jouer. Nous invitons les États Membres à se montrer généreux en appuyant financièrement les programmes et les activités menés par le Centre.

Malgré les efforts soutenus et concertés de la communauté internationale, le terrorisme continue de faire peser une grave menace sur la paix et la sécurité internationales. Le Népal condamne énergiquement le terrorisme sous toutes ses formes et plaide en faveur de la conclusion rapide d'une convention générale sur le terrorisme. Nous réaffirmons notre détermination à lutter contre le terrorisme international, notamment grâce à la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies (voir résolution 60/288), adoptée le 8 septembre 2006, et des diverses résolutions du Conseil de sécurité sur la question, notamment les résolutions 1373 (2001) et 1540 (2004).

Après plus de 60 années d'existence, nul ne peut nier que l'ONU doit faire l'objet d'une réforme institutionnelle et d'une revitalisation pour garder sa pertinence et son efficacité. À cet égard, nous espérons que les négociations intergouvernementales entamées par l'Assemblée générale aboutiront à une réforme véritable du système des Nations Unies, y compris du Conseil de sécurité par l'adjonction de nouveaux membres, sur une base juste et équitable, afin qu'il reflète les réalités actuelles du monde contemporain.

Dans un contexte de mondialisation et d'interdépendance croissantes, la question des travailleurs migrants occupe désormais une place très importante. Les transferts de fonds privés sont devenus une source majeure de devises pour la quasi-totalité des pays les moins avancés et pour d'autres pays en développement. Nous prions donc instamment la

communauté internationale d'adopter une approche et une politique globales en matière de migration, notamment s'agissant de la protection des droits des travailleurs migrants dans le contexte de la crise économique actuelle.

Nous sommes préoccupés par l'impasse persistante des négociations sur le Programme de Doha pour le développement de l'Organisation mondiale du commerce, ainsi que par les nouvelles vagues de protectionnisme qui accompagnent les programmes de relance, placés sous le signe du repli sur soi, qui sont adoptés pour faire face à la crise économique et financière mondiale. Compte tenu des vulnérabilités exceptionnelles des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral, les pays en développement, conformément aux accords et aux engagements internationaux en vigueur, tel le Consensus de Monterrey de 2002, devraient immédiatement leur accorder l'entrée en franchise pour leurs exportations, ainsi que des mesures d'allègement de la dette et d'autres mesures de renforcement des capacités. Ces ressources sont fondamentales pour lutter contre la pauvreté, la faim, l'analphabétisme et la maladie dans tous les pays les moins avancés, en particulier ceux qui ont été victimes d'un conflit et qui doivent faire face aux défis colossaux du relèvement après un conflit.

Le maintien de la paix demeure l'une des activités fondamentales de l'ONU, mais ces dernières années, sa nature multidimensionnelle a posé de nouveaux défis du point de vue de la gestion et de la logistique. Le maintien de la paix a évolué par nécessité, et il doit s'adapter pour faire face aux difficultés nouvelles et potentielles liées à la complexité croissante des missions de maintien de la paix aujourd'hui. Dans ce contexte, nous nous félicitons du document officieux du Secrétariat intitulé « New Horizon », qui vise à susciter et à obtenir l'appui plus large des États Membres et des pays fournisseurs de contingents. Je voudrais rappeler ici que le Népal est l'un des plus anciens partenaires des missions de maintien de la paix de l'ONU. Aujourd'hui, nous sommes le cinquième pays fournisseur de contingents. Notre attachement à la paix internationale est toujours aussi fort et nous allons continuer d'appuyer sans faiblir les activités de maintien de la paix de l'ONU.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer la foi inébranlable du Népal dans les buts et principes de la Charte de l'Organisation des Nations Unies. Nous

soulignons la nécessité de procéder sans tarder à des réformes opportunes au sein de l'ONU et de ses mécanismes opérationnels, afin de renforcer le rôle et la pertinence de l'Organisation face au nouvel ordre mondial qui apparaît en ce XXI^e siècle. Le Népal est toujours prêt à contribuer, par tous les moyens dont il dispose, à la réalisation des nobles objectifs que sont la paix, la sécurité, le développement et la prospérité pour tous.

En tant que pays comptant parmi les moins avancés et engagé dans un processus de paix et de reconstruction après un conflit, le Népal se heurte à de nombreux défis. Mon gouvernement met tout en œuvre pour les relever et remercie l'ONU de son appui. Toutefois, nous voudrions que la communauté internationale se montre plus généreuse vis-à-vis de nos efforts nationaux pour institutionnaliser la paix et la démocratie, rétablir notre infrastructure et accélérer notre croissance économique.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Madhav Kumar Nepal, Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Feleti Vaka'uta Sevele,
Premier Ministre du Royaume des Tonga**

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume des Tonga.

M. Feleti Vaka'uta Sevele, Premier Ministre du Royaume des Tonga, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Feleti Vaka'uta Sevele, Premier Ministre du Royaume des Tonga, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Sevele (Tonga) (*parle en anglais*) : À l'instar des orateurs qui m'ont précédé, je vous présente, Monsieur le Président, mes plus sincères félicitations pour votre élection à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale. Je tiens également à rendre hommage au Secrétaire général pour son excellent rapport sur l'activité de l'Organisation (A/64/1) et pour l'aptitude à diriger dont il continue de faire montre en ces temps difficiles et sans précédent.

Ses efforts persistants pour convoquer le Sommet sur les changements climatiques, qui s'est tenu en début de semaine, témoignent du rôle de chef de file qu'il joue. Pour ceux d'entre nous qui sommes également membres de l'Alliance des petits États insulaires, notre propre sommet, tenu juste avant, s'est avéré opportun pour examiner les questions critiques en jeu au cours des préparatifs de la Conférence sur les changements climatiques de Copenhague, qui aura lieu en décembre.

Les changements climatiques occupent à juste titre le premier plan dans nombre des déclarations que nous avons entendues cette semaine. En ce qui concerne les petits États insulaires en développement, comme le nôtre, nous devons tous dépasser nos intérêts nationaux étroits et assumer, en tant qu'États nations, notre responsabilité collective les uns envers les autres, et envers les plus vulnérables et les moins à même de faire face aux effets néfastes des changements climatiques. Au sein du Forum des îles du Pacifique, la question des changements climatiques et du type d'effort collectif qu'ils imposent a occupé le premier plan des réunions des dirigeants du Pacifique, dont la dernière en date s'est tenue à Cairns sous la présidence du Premier Ministre australien, Kevin Rudd. Ces efforts ont abouti cette année à l'adoption par consensus au sein de l'Assemblée générale de la résolution 63/281 sur les changements climatiques et leurs répercussions éventuelles sur la sécurité.

Il a été encourageant d'entendre dans cette salle des paroles d'action, traduisant la volonté d'abandonner le discours rhétorique sur les changements climatiques au profit de la réalité de l'action, une action pour atténuer les effets des changements climatiques et une action pour mettre un terme au gaspillage de nos ressources énergétiques. Mais les paroles des présidents et des premiers ministres ne suffisent pas. Elles doivent être suivies d'actes. Notre détermination et notre compréhension de la réalité des changements climatiques doivent être relayées par des efforts sincères pour faire reculer les habitudes de gaspillage énergétique de toute une vie et les transformer en habitudes énergétiques productives pour l'avenir.

Les leçons de l'année écoulée nous ont confortés dans notre soutien à la réforme des institutions financières internationales. En fait, nous attendons avec intérêt les résultats de la réunion du G-20 qui vient juste de se terminer à Pittsburgh, ce qui constituera une nouvelle action décisive et concertée après les mesures prises à Washington et à Londres.

En dépit de l'incertitude du climat économique et financier mondial, nous avons à cœur de continuer à aller de l'avant dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui sont un élément central de notre plan de développement national. Ces progrès ont été en grande partie accomplis grâce à nos propres efforts nationaux, mais ils sont aussi le résultat de l'aide apportée par nos partenaires de développement. À cet égard, nous appuyons la convocation par le Secrétaire général d'un sommet extraordinaire sur les objectifs du Millénaire pour le développement en 2010 comme ultime impulsion jusqu'à l'année 2015. De plus, la réunion d'examen de haut niveau de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, qui aura lieu la même année, nous offre, en tant que petits États insulaires en développement, une nouvelle occasion de faire le point des progrès réalisés et des domaines qui peuvent se prêter à des améliorations. Nous nous félicitons également du regain d'intérêt et de l'engagement manifesté par les États-Unis à l'égard des îles du Pacifique.

Conformément aux dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, mon pays, le Royaume des Tonga, a déposé cette année pour examen une demande partielle devant la Commission sur les limites extérieures du plateau continental. Il s'agissait là en fait d'un exercice d'importance réalisé par nos propres efforts avec l'assistance technique d'organisations telles que le Secrétariat pour les pays du Commonwealth. Parce que nous sommes une nation insulaire, les ressources biologiques de nos zones maritimes et le potentiel des ressources non biologiques sont vitales pour notre avenir.

Nous continuons de suivre le cours sinueux des discussions sur la réforme du Conseil de sécurité. Nous continuons à appuyer cette réforme et nous estimons qu'il faudrait accroître le nombre des membres permanents aussi bien que des membres non permanents.

Étant donné que la totalité de notre production d'énergie électrique est alimentée par des combustibles fossiles importés, notre potentiel économique a subi le contrecoup de la hausse des prix de pétrole, ce qui nous a forcés à rechercher des sources d'énergie renouvelables viables. Nous nous sommes par conséquent fixé pour objectif de générer 50 % de notre

production d'électricité grâce à des sources d'énergie renouvelables d'ici à 2012.

Nous avons examiné les financements alloués par nos partenaires de développement pour voir comment nous pourrions au mieux atteindre cet ambitieux objectif et réaliser notre désir de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. À la réunion régionale des Ministres de l'énergie du Pacifique que les Tonga ont accueillie au début de l'année, nous avons discuté de ces questions avec nos partenaires de développement. Il s'est rapidement avéré qu'un nouveau mode opératoire était nécessaire. Et c'est ainsi qu'est né le concept de la Feuille de route pour l'énergie renouvelable des Tonga.

Les partenaires de développement ont tous accepté de collaborer, sous la coordination de la Banque mondiale, à l'évaluation des infrastructures d'électrification en réseau et hors réseau de tout le Royaume. La Banque mondiale, l'Union européenne, la Banque asiatique de développement, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon ont immédiatement accepté cette possibilité de participer activement au développement de notre Feuille de route énergétique. Ces efforts ont été renforcés par un ferme appui du Gouvernement des Émirats arabes unis et de l'Agence internationale des énergies renouvelables, réaffirmé lors des réunions bilatérales tenues cette semaine à New York.

Les racines culturelles et constitutionnelles des Tonga ont par nature un caractère durable. Nous sommes fiers de notre constitution écrite vieille de 134 ans qui est l'une des plus anciennes au monde et toujours en vigueur. Notre constitution consacre les droits de l'homme et les libertés fondamentales qui font aujourd'hui l'objet de traités internationaux. Le mode de vie tongan ne se fonde pas uniquement sur les droits, responsabilités, libertés et obligations de l'individu mais met en valeur les droits, responsabilités, libertés et obligations de la famille élargie et de l'ensemble de la communauté. Si les valeurs sous-jacentes aux droits de l'homme peuvent être exprimées autrement que les valeurs traditionnelles et coutumières du peuple des Tonga, et si elles reflètent les unes et les autres les mêmes aspirations, la force des Tonga réside dans les liens qui unissent les valeurs collectives de groupe et les obligations et responsabilités de l'individu.

Notre parlement a récemment envisagé de ratifier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de

discrimination à l'égard des femmes. Mais il a finalement renoncé car cela reviendrait à contredire l'héritage culturel et social qui constitue le mode de vie unique des Tongans. Nous prenons très au sérieux la ratification des traités internationaux. Nous n'avons pas voulu ratifier la Convention pour de simples raisons de convenance internationale. Nous préférons être jugés sur nos actes pour autonomiser les femmes que sur une ratification de convenance. Et nous ne cherchons pas à excuser notre position. Nous admettons qu'il y a des problèmes à régler. Mais, plutôt que de ratifier la Convention, nous préférons nous occuper à notre manière des questions qui intéressent spécialement les femmes. Nous sommes convaincus que nos femmes sont parmi les plus chéries, estimées et respectées au monde.

Enfin, les Tonga célèbrent ce mois-ci le dixième anniversaire de leur admission à l'Organisation des Nations Unies. Nous réaffirmons les droits et responsabilités qui nous sont conférés par la Charte des Nations Unies, et nous nous engageons à continuer à participer de manière constructive à la résolution de nos défis communs. Ces défis seront relevés grâce à notre action. Étant donné que les Nations Unies constituent le cadre d'une action unie et vu les engagements pris par les dirigeants en faveur d'une telle action, nous prendrons peut-être conscience du fait que c'est le bien, et non le mal, qui l'emporte sur toute considération.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume des Tonga de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Feleti Vaka'uta Sevele, Premier Ministre du Royaume des Tonga, est escorté de la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Thongloun Sisoulith, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao.

M. Sisoulith (République démocratique populaire lao) (*parle en lao; interprétation en anglais fournie par la délégation*) : Je voudrais tout d'abord, au nom de la délégation lao, vous féliciter, M. Ali Abdussalam Treki, pour votre élection à la présidence de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale. Je suis convaincu que, sous votre direction compétente, nos travaux seront couronnés de succès. Permettez-moi également de saisir cette occasion pour exprimer mes plus chaleureuses félicitations à M. Miguel

Brockmann, qui a présidé les travaux de la soixante-troisième session avec dévouement et compétence. J'exprime de même notre profonde reconnaissance au Secrétaire général Ban Ki-moon pour sa conduite avisée et son attachement aux travaux de l'Organisation, au moment où le monde est aux prises avec de nombreux et graves défis.

Récemment, la situation internationale a subi de rapides changements et a eu à affronter divers problèmes. L'ONU, organe mondial unique, continue de jouer un rôle de plus en plus important en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, ainsi qu'en matière de promotion du règlement pacifique des différends et de coopération internationale pour le développement. Dans ce monde en mutation rapide, notre tâche et notre responsabilité communes en tant que Membres de l'ONU, est de veiller à ce que l'Organisation remplisse effectivement son mandat. Pour ce faire, la réforme de l'ONU est cruciale et devrait être générale, transparente et équilibrée, tout en permettant à l'Organisation de garder son caractère intergouvernemental, universel et démocratique, conforme aux dispositions de la Charte.

La revitalisation de l'Assemblée générale, la réforme du Conseil de sécurité et le renforcement du Conseil économique et social et des institutions spécialisées devraient être guidées par les principes de démocratie, de transparence et de responsabilité afin de faire de cette Organisation universelle, un organe qui représente véritablement les intérêts de tous les États Membres et qui œuvre pour leur bien. Dans ce contexte, la République démocratique populaire lao se félicite de l'ouverture des négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité et continuera de contribuer à ces efforts importants dans cette nouvelle phase du processus de réforme du Conseil.

L'impasse persistante dans laquelle se trouve le mécanisme international de désarmement continue de mettre en péril la paix et la sécurité internationales. L'existence des armes nucléaires demeure une grave menace à l'existence de toute l'humanité. Il est donc vital de réaffirmer combien il importe que les États honorent leurs obligations en matière de désarmement nucléaire et de non-prolifération. La prochaine Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération en 2010 donnera l'occasion à tous les États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de démontrer la force de leur engagement politique en faisant un effort collectif pour

sortir de l'impasse dans laquelle se trouvent actuellement les questions de non-prolifération et de désarmement. Il est encourageant à cet égard que la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération en 2010 ait adopté l'ordre du jour et toutes les grandes décisions de procédure, ce qui contribuera beaucoup, sans aucun doute, au succès de la conférence.

En ce qui concerne la réduction des armes et le désarmement nucléaire, la question de la neutralisation des restes explosifs de guerre, y compris les armes à sous-munitions et les munitions non explosées continue de menacer et d'entraver sérieusement le développement socioéconomique ainsi que les efforts d'élimination de la pauvreté dans 80 pays du monde. Parmi eux, la République démocratique populaire lao est la plus touchée. Les victimes des armes à sous-munitions dans le pays – où près de 300 victimes sont enregistrées chaque année dans les 30 années qui se sont écoulées depuis la fin de la guerre – représentent environ 50 % du nombre total de victimes de ces armes dans le monde. Cela est dû au fait que 37 % du territoire national demeure contaminé par les munitions non explosées. D'énormes ressources financières seront nécessaires pour venir à bout de ce problème, et il faudra beaucoup de temps pour enlever les armes non explosées des zones dont l'on a le plus besoin pour assurer le développement et les moyens d'existence des communautés. Cependant, on n'a pas encore évalué précisément combien de centaines d'années seront nécessaires pour débarrasser toutes les zones contaminées des munitions non explosées.

À la lumière des effets néfastes des armes à sous-munitions, la République démocratique populaire lao accorde une grande importance à la convention visant à interdire et éliminer les armes à sous-munitions. Dans ce contexte, nous saluons et félicitons les pays qui ont signé et ratifié la Convention, et nous espérons que ceux qui ne l'ont pas encore fait leur emboîteront le pas, afin que la Convention puisse entrer en vigueur le plus tôt possible. En prévision de sa prochaine mise en œuvre, le Gouvernement lao propose d'organiser la première conférence des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions après son entrée en vigueur. Nous espérons que notre offre recevra l'appui général de tous les pays et des organisations internationales.

Bien que la paix, le développement et la coopération soient les phares de notre temps, les

tensions, les conflits, la violence, le terrorisme et les menaces à la sécurité persistent dans différentes parties du monde. La République démocratique populaire lao est profondément consternée par le conflit persistant au Moyen-Orient qui continue d'infliger d'immenses souffrances à des millions de personnes dans la région, en particulier au peuple palestinien qui ne cesse de lutter pour exercer ses droits légitimes et inaliénables à l'autodétermination et à l'indépendance. Bien que nous ayons, au cours du débat général, entendu de nombreuses expressions d'encouragement et d'espoir renouvelé concernant la question du Moyen-Orient, celles-ci ne peuvent se concrétiser que si toutes les parties concernées démontrent leur volonté de sortir de l'impasse, afin de réaliser la vision de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte, dans la paix et la sécurité, à l'intérieur de frontières reconnues, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité.

Nous demeurons par ailleurs préoccupés par l'embargo économique, commercial et financier imposé depuis plusieurs décennies à la République de Cuba. Il est maintenant temps de mettre fin à ces sanctions.

Les changements climatiques continuent d'être une question préoccupante qui pose des défis énormes pour la survie de l'humanité. Devant cette situation, des mesures mondiales conformes au principe des responsabilités communes mais différenciées sont requises d'urgence. Il faudrait à cette fin mieux intégrer les trois piliers du développement durable – c'est-à-dire le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement – pour mettre efficacement en œuvre le Plan d'action de Bali.

Dans ce contexte, nous félicitons sincèrement le Secrétaire général d'avoir pris l'initiative de convoquer le 22 septembre 2009, le Sommet de haut niveau sur les changements climatiques au cours duquel les dirigeants du monde ont pu débattre de mesures concrètes ainsi que de solutions possibles aux conséquences des changements climatiques, et se préparer à la Conférence sur les changements climatiques qui se tiendra à Copenhague au Danemark. En outre, les dirigeants du monde se sont sérieusement engagés à prendre les mesures nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, promouvoir l'économie verte, fournir une assistance pour des activités d'atténuation et d'adaptation, et produire des énergies de substitution, notamment par le transfert de technologie des pays développés vers les pays en

développement afin de permettre à ces derniers de s'adapter aux conséquences et aux effets des changements climatiques.

La République démocratique populaire lao salue et appuie les recommandations touchant la mise en place d'un nouvel Accord mondial sur une nouvelle donne écologique mondiale, qui constituera sans aucun doute une excellente base pour résoudre les défis mondiaux actuels, promouvoir les investissements dans l'économie verte, jeter les bases qui permettront de traiter les questions cruciales à long terme, et d'aider à créer un avenir fondé sur une économie à basse émission de carbone, l'énergie renouvelable et l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Les crises mondiales multiples, en particulier les crises financières et économiques, ont eu de nombreux effets déplorable sur les pays en développement, en particulier sur les groupes les plus vulnérables. Cela est dû tout d'abord au manque d'infrastructure de base, d'accès aux marchés, aux ressources et à la technologie moderne, et au fait que la capacité de financement et d'investissement reste faible. En conséquence, diverses formes de consultations et démarches ont été entreprises afin d'atténuer les effets à long terme de la crise. À cet égard, nous nous félicitons des initiatives du Groupe des Huit, du Groupe des Vingt et autres instances internationales, visant à élaborer un mécanisme qui aidera à trouver des solutions à la crise, et notamment des recommandations de la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, qui s'est tenue ici cette année, au mois de juin.

La République démocratique populaire lao, qui est l'un des pays les plus vulnérables au monde, est d'avis que toutes les initiatives et les mesures entreprises doivent être mises en œuvre de manière efficace et en temps voulu. Il est notamment important de remédier à l'imprévisibilité et à la vulnérabilité des marchés des produits de base, d'offrir un traitement préférentiel aux biens en provenance des pays en développement, en particulier ceux qui viennent des pays les plus vulnérables, de régler en douceur les questions liées à la dette, d'améliorer le mécanisme de transfert de technologies et de réformer le système financier international.

La quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui doit avoir lieu au début de 2011, offrira à la communauté internationale une

bonne occasion d'étudier ses responsabilités et les engagements qu'elle a pris auprès des pays les moins avancés, de définir les obstacles et les contraintes et d'y chercher des solutions potentielles, en particulier dans un contexte de crise économique et financière si profonde.

La solidité de la stabilité politique et de l'ordre social en République démocratique populaire lao a créé des conditions favorables au développement économique national. Néanmoins, le pays a également été touché à un certain niveau par la récente crise économique et financière mondiale. La crise a causé un ralentissement du développement économique, la croissance des principaux secteurs de l'économie tels que l'industrie, les services et l'agriculture diminuant de 2 à 3 %. Le secteur du commerce a également été touché; les exportations ont baissé de 28 %.

Dans ce contexte, le Gouvernement lao a mis en place des mesures d'urgence en déterminant huit mesures et 80 questions prioritaires à traiter. Grâce à ces mesures, la République démocratique populaire lao a pu, dans une certaine mesure, atténuer les effets néfastes de la crise. Cependant, du fait des incertitudes qui entourent aujourd'hui l'économie mondiale, elle demeure vulnérable, comme d'autres pays en développement, et a encore besoin de l'appui et de la coopération de la communauté internationale pour lutter contre la crise, afin d'empêcher qu'elle n'ait des effets à long terme qui pourraient nous frapper à tout moment, et de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et notre but national ultime qui est d'être retirés de la liste des pays les moins avancés d'ici à 2020.

Aujourd'hui plus que jamais, la communauté internationale a la responsabilité et l'occasion de promouvoir la solidarité et de renforcer la coopération internationale en s'attaquant en commun à ces problèmes mondiaux, car aucun pays ne peut à lui seul écarter les menaces et les défis auxquels il est exposé. C'est dans cet esprit que la République démocratique populaire lao réaffirme sa volonté inébranlable de continuer à coopérer pleinement avec la communauté internationale en quête d'un monde libéré de la peur et du besoin, ancré dans un ordre nouveau, juste et équitable. Je suis convaincu que si nous faisons preuve d'une grande solidarité, nous serons à même de réaliser les objectifs susmentionnés.

Le Président (*parle en arabe*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ahmed Aboul Gheit,

Ministre des affaires étrangères de la République arabe d'Égypte.

M. Aboul Gheit (Égypte) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, au nom du continent africain, je voudrais tout d'abord féliciter notre sœur, la Libye, et vous féliciter, vous personnellement, de votre accession à la présidence de l'Assemblée générale. Nous sommes convaincus que sous votre direction, nous réaliserons les objectifs que nous nous sommes fixés. Je voudrais également réaffirmer que vous pouvez compter sur le plein appui de l'Égypte et du Mouvement des pays non alignés dans l'accomplissement de votre mission.

Notre session cette année a débuté dans un contexte de crises internationales, qui de par leur nature et leur étendue sont sans précédent. La liste des problèmes mondiaux auxquels nous avons à faire face, notamment le changement climatique, la crise alimentaire et les crises en matière de paix internationale, est encore allongée par l'arrivée de nouveaux défis mondiaux qui font qu'il est essentiel que nous redoublions d'efforts de manière coordonnée et collective.

La crise financière mondiale, conjuguée à la propagation des maladies, notamment le virus H1N1, menace la santé publique dans le monde entier. Relever ce défi exige de nous beaucoup de travail collectif consciencieux et une conscience commune des effets qu'une telle crise pourrait avoir sur beaucoup de nos pays en matière de stabilité économique, sociale et même politique, et peut-être en matière de sécurité.

Pour ce qui est du travail collectif au niveau international, nous ne devons pas oublier que les structures internationales actuelles mises en place pour gérer les réalités de l'économie mondiale doivent refléter un équilibre entre le présent et l'avenir. Par conséquent, ces structures doivent être modifiées afin d'être mieux adaptées à la réalité actuelle.

Le changement dont je parle est un changement progressif et stratégique, un changement qui permettrait à un plus grand nombre de pays en développement de devenir membres de ces structures, et de faire entendre plus fortement et efficacement leur voix lorsqu'il s'agit de déterminer le cours et l'avenir de l'ordre économique mondial.

Il y a quelques jours, nous avons tous pris part au sommet sur le changement climatique, convoqué à l'initiative du Secrétaire général, et nous avons entendu

toutes les promesses et les préoccupations exprimées. Si l'Égypte est consciente de l'ampleur du phénomène en question et de la complexité des défis que nous impose à tous le changement climatique, nous sommes convaincus que le travail collectif peut nous offrir de nouvelles occasions de faire progresser le développement, en établissant des sociétés d'une manière qui permette de respecter les principes de développement durable convenus. À cet égard, nous attendons avec intérêt, comme l'a déclaré le Président Mubarak au sommet de L'Aquila (Italie) en juillet dernier, de parvenir à une solution juste et équilibrée à la conférence de Copenhague qui aura lieu en décembre. Cette solution tiendrait compte des aspirations et des droits des pays en développement et aborderait en même temps toutes les questions essentielles, notamment l'atténuation, l'adaptation, le financement et le transfert de technologies.

Une solution juste et équilibrée devrait en outre faire en sorte que les pays développés honorent leurs engagements et permettent aux pays en développement d'honorer leurs engagements volontaires dans le cadre d'une application honnête du principe de la responsabilité commune mais différenciée.

La crise financière mondiale ne vient pas des pays en développement et elle n'a pas été causée par eux. Toutefois, ils en subissent tous les conséquences de différentes manières et à différents niveaux du fait de la réduction du volume des échanges commerciaux internationaux, du resserrement des conditions des crédits internationaux et de la baisse du tourisme et des envois de fonds.

La récession économique internationale actuelle a sans aucun doute touché la plupart des États. Cependant, les États du Sud restent les plus durement touchés du fait des conséquences négatives qu'a la récession sur les dépenses publiques dans les domaines des soins de santé, de l'éducation et du développement durable en général. Les crises économique, financière et alimentaire parallèles auxquelles nous sommes toujours en proie aggravent sans aucun doute les difficultés auxquelles doivent faire face les pays du Sud en particulier, et nous alourdissent énormément la tâche lorsqu'il s'agit de préserver la sécurité économique et sociale de nos pays.

Pour relever de tels défis, il faut sur le plan international un appui et une solidarité véritables et sincères axés sur le renforcement du développement agricole de manière à accroître la production et la

productivité. En outre, il est urgent de lancer un dialogue international entre les pays exportateurs et importateurs, que ce soit dans les pays en développement ou développés, afin de convenir d'une stratégie internationale de lutte contre la crise et de formuler un code de conduite international pour étudier les politiques qui régissent l'utilisation des biocarburants. Par ailleurs, sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, nous devons parvenir à un accord qui mette fin aux programmes de subventions agricoles en vigueur dans certains pays développés.

Pour faire face à cette crise énergétique, il importe de mener un dialogue sincère et large entre les parties concernées pour identifier les meilleures options disponibles. La situation exige qu'on obtienne une aide accrue au développement et de nouveaux investissements dans les marchés des pays en développement qui produisent de l'énergie et qu'on combatte la spéculation irresponsable sur les marchés internationaux.

Dans ce contexte, l'Égypte espère que le sommet de haut niveau de 2010 consacré au suivi de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) incitera la communauté internationale à renouveler son engagement et sa solidarité en vue de réaliser ces objectifs. Une évaluation générale de ce qui a été accompli jusqu'à présent dans la mise en œuvre des OMD doit être réalisée et un mécanisme doit être créé pour en suivre de la mise en œuvre. Cela devrait déboucher sur une mise en œuvre intégrale d'ici à 2015, en particulier en Afrique où l'on constate que les taux de mise en œuvre sont faibles, ce à quoi il faut remédier.

Tous ces défis obligent sans aucun doute les pays du Sud à renforcer leur coopération. En tant que Président en exercice du Mouvement des pays non alignés, l'Égypte s'efforcera de renforcer la coopération Sud-Sud en coordination avec le Groupe des 77 et la Chine. Nous attendons avec intérêt l'organisation au Kenya dans le courant de l'année d'une conférence fructueuse des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud afin de renforcer cette coopération.

Après avoir parlé des crises interdépendantes avec lesquelles le monde est aux prises aujourd'hui, je tiens à aborder une question importante concernant l'architecture des droits de l'homme du système des Nations Unies. Malgré la réforme en profondeur mise

en branle par la création du Conseil des droits de l'homme, l'Égypte n'est toujours pas satisfaite de la politisation de ces questions. Cette politisation réduit les chances de parvenir à un consensus sur diverses questions qui ne devraient pas faire l'objet de divergences, car elles nous concernent tous et portent atteinte à la crédibilité des travaux de l'ONU dans ce domaine crucial. L'Égypte est par conséquent déterminée à faire tout son possible pour dialoguer avec les autres États afin de rapprocher des vues divergentes et trouver un terrain d'entente pour rétablir le consensus international qui nous unit tous et qui est à la base de nos actions dans ce domaine important au sein du Conseil des droits de l'homme et de l'Assemblée générale.

Dans ce contexte, nous souhaitons beaucoup voir le Conseil des droits de l'homme jouer un plus grand rôle. Chacun d'entre nous devrait faire face au problème de l'incitation à la haine religieuse et au racisme qui se cache derrière le prétexte de respecter la liberté d'expression. Nous attendons avec intérêt la rédaction d'un projet de résolution sur la liberté d'expression – nous avons en fait déjà essayé de trouver une formulation qui convienne à tous – afin d'insister sur l'importance de cette liberté en tant que pierre angulaire essentielle de toute société démocratique tout en évitant de décrire les actes d'incitation à la haine religieuse, raciale ou autre comme des actes légitimes protégés par la liberté d'expression. Nous rejetons catégoriquement une telle idée.

Pour ce qui est des questions relatives à la paix et à la sécurité internationales, je commencerai par le désarmement. L'Égypte accorde une grande importance à la réussite de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) en 2010 dans l'espoir que le désarmement et la non-prolifération nucléaires soient remis sur la bonne voie. Cela dépendra de la façon dont on donnera suite, de manière efficace, aux décisions et aux résolutions des Conférences de 1995 et de 2000, en particulier la résolution sur le Moyen-Orient.

Il importe que la communauté internationale dans son ensemble appuie la dynamique actuelle observée sur la scène internationale pour ce qui est des questions de désarmement, notamment du fait de l'évolution des positions des principaux États dotés d'armes nucléaires, en particulier des États-Unis. Nous avons écouté leurs déclarations, en particulier l'allocation faite par le Président Obama devant l'Assemblée le

23 septembre (voir A/64/PV.3), et nous espérons que ces nouvelles positions permettront de faire dans ce domaine un progrès historique.

Dans le même contexte, il est nécessaire de s'attaquer de façon efficace aux questions de stabilité et de sécurité régionales, avant tout en mettant un terme à ce laisser-aller incompréhensible et injustifié qui caractérise la façon dont on traite de la question des capacités nucléaires d'Israël et de la menace continue qu'elles représentent pour la sécurité et la stabilité au Moyen-Orient. Cela est particulièrement vrai dans le contexte de l'intensification des efforts pour élargir les engagements pris par les États non dotés d'armes nucléaires parties au TNP sans tenir dûment compte de la nécessité de réaliser l'universalité du Traité – et sans engagement, il ne devrait pas y avoir d'universalité – et pour soumettre toutes les installations nucléaires au Moyen-Orient au régime de garanties généralisées de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). L'Égypte poursuivra diligemment ses efforts pour remédier à cette situation dans toutes les instances internationales compétentes et pour souligner les risques qu'elle représente afin qu'on la modifie.

La situation dans la région du Moyen-Orient est toujours dominée par une tension considérable, une tendance à l'affrontement et un manque de stabilité. Malgré les efforts inlassables déployés pour stabiliser la situation, de nombreuses parties considèrent toujours qu'il est dans leur intérêt d'exacerber les tensions.

La question de Palestine est de toute évidence toujours loin d'être réglée, malgré la préoccupation de la communauté internationale et tous les efforts sérieux, les pressions, les contacts, les visites et les réunions. Depuis que j'ai mis en doute devant notre Assemblée l'année dernière (voir A/63/PV.13) la détermination véritable d'Israël à instaurer une paix juste avec les Palestiniens, les événements ont jusqu'ici justifié mon scepticisme.

Pendant l'année, Israël n'a pas fait preuve de la volonté politique nécessaire pour participer à des négociations sérieuses et crédibles en vue de parvenir à un règlement définitif du conflit, un règlement qui comprenne tous les éléments, tous les volets et toutes les questions et qui débouche sur la création d'un État palestinien indépendant sur l'ensemble du territoire national palestinien occupé depuis 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale.

À cet égard, je tiens à résumer la position de l'Égypte sur la situation en mentionnant les éléments suivants, y compris ce que nous espérons accomplir.

Premièrement, il faudra intensifier nos efforts dans la période à venir pour relancer le processus de négociations dès que possible. La communauté internationale devrait proposer une formule pour un règlement définitif du conflit – ce qu'on appelle la phase finale – conscient de la nécessité de ne plus perdre de temps à étudier des détails qui, tout le monde le sait, n'aideront pas à parvenir au règlement recherché.

Deuxièmement, il faut obtenir d'Israël qu'il s'engage à geler complètement toutes les activités de peuplement dans tous les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est, non seulement parce que cette activité est contraire au droit international et devrait cesser, mais également pour instaurer un climat de confiance entre les deux parties, permettant ainsi aux négociations sur le statut définitif de porter ses fruits. Un tel engagement de la part d'Israël permettra, à terme, de rétablir la crédibilité des efforts de paix. Par ailleurs, tout signe indiquant qu'Israël revient sur cet engagement nuira grandement aux perspectives de paix dans la période à venir.

Troisièmement, le gel des activités israéliennes de peuplement devrait avoir lieu simultanément et parallèlement avec les négociations afin de renforcer la confiance des Palestiniens dans les intentions d'Israël.

Quatrièmement, si l'on parvient à un accord sur les frontières définitives de l'État qui doit être créé sur le territoire national palestinien occupé en 1967, à condition que les frontières de l'État soient en substance celles de 1967, comme les deux parties en étaient convenues lors des négociations de 2008 avec la participation des États-Unis, cet accord pourrait être petit à petit mis en œuvre à un rythme convenu par les deux parties et conformément à un calendrier précis.

Cinquièmement, Jérusalem-Est fait partie intégrante des territoires palestiniens occupés. C'est l'une des questions qui doit être abordée lors des négociations sur le statut final, et qui ne doit donc être exclue sous aucun prétexte d'aucune négociation future.

Sixièmement, la participation d'Israël à des négociations sérieuses, crédibles, claires et assorties d'un calendrier rétablirait la situation qui régnait dans les années 90 en ce qui concerne les relations arabo-

israéliennes, afin de renforcer la confiance mutuelle et d'insuffler par là un nouvel élan aux négociations.

L'Égypte suit de près, avec le même intérêt la situation au Soudan, pays frère, non seulement à cause des liens historiques qui unissent nos deux peuples et nations mais également parce qu'elle s'inquiète de l'avenir du Soudan, de sa stabilité et de son intégrité territoriale et parce qu'elle est consciente des menaces multiples qui pèsent sur elle. L'Égypte travaille sérieusement avec toutes les parties soudanaises, et surtout le Gouvernement soudanais, et en coordination avec les parties prenantes régionales et internationales influentes pour régler les problèmes existants. Nos fils font partie des forces des Nations Unies au Sud-Soudan et au Darfour et nous contribuons – avec nos ressources limitées – aux efforts visant à appuyer le développement et à apporter des soins médicaux à nos frères et sœurs dans le sud et l'ouest du Soudan. Nous espérons que le peuple soudanais, grâce à sa sagesse et à l'appui qu'il reçoit de ses voisins et partenaires internationaux, sera en mesure de faire face à cette prochaine phase cruciale, afin que l'unité soudanaise lui permette de supporter toutes les épreuves à venir et que l'unité soit la seule option, la plus séduisante de toutes, pour tous les Soudanais. C'est un objectif important que l'Égypte s'emploie activement à réaliser.

Nous ne pouvons pas conclure notre déclaration sur le Moyen-Orient sans mentionner la sécurité dans la région du Golfe arabe, qui intéresse l'Égypte au premier chef et figure au premier rang de ses priorités en matière de politique étrangère. Cette priorité ne repose pas seulement sur les liens étroits qui nous unissent aux États membres du Conseil de coopération du Golfe, mais également sur notre ferme conviction que l'Égypte représente un atout stratégique pour ses frères arabes dans la région du Golfe. C'est pour cela que l'Égypte travaillera avec les pays du Conseil de coopération du Golfe à assurer la sécurité arabe régionale et que tout dispositif sécuritaire actuellement envisagé par des parties internationales ou régionales répondra pleinement aux besoins et préoccupations des États du Golfe arabe.

Pour terminer, la quinzième Conférence des chefs d'État ou de gouvernement des pays non alignés, tenue les 15 et 16 juillet 2009 à Charm el-Cheikh, en Égypte, a adopté quatre déclarations principales. La première est la Déclaration de Charm el-Cheikh, qui définit clairement le point de vue de nos États membres sur les questions actuelles les plus cruciales inscrites à titre prioritaire dans nos travaux à l'ONU. Ces questions

comprennent notamment le désarmement et la sécurité internationale, le maintien et la consolidation de la paix, les droits de l'homme et la démocratie, le droit des peuples à l'autodétermination, la situation au Moyen-Orient et la question palestinienne, la réforme de l'ONU, les sanctions unilatérales, la crise financière et économique mondiale, les objectifs de développement convenus au niveau international, la sécurité alimentaire, les besoins particuliers de l'Afrique, les maladies et les pandémies, le rôle de la société civile, les changements climatiques, l'énergie, la traite des êtres humains, le terrorisme international et le dialogue entre les civilisations et religions. La deuxième déclaration porte sur la nécessité de mettre fin à l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique. La troisième a trait à la proclamation du 18 juillet comme Journée internationale de Nelson Mandela. La quatrième est une déclaration sur la Palestine. Ces déclarations seront publiées en tant que documents officiels de l'Organisation des Nations Unies.

En juillet dernier, l'Égypte, succédant à Cuba, pays ami, a pris la présidence du Mouvement des pays non alignés, pour les trois prochaines années. Nous sommes résolus à mettre en œuvre les dispositions exposées dans le document final du Sommet suivant les priorités fixées dans ces déclarations. Nous présenterons à la présente session les décisions et projets de résolution pertinents pour mettre en œuvre ces documents. La délégation égyptienne sera heureuse de travailler avec tous les États Membres sans idées préconçues et avec détermination pour que cette session soit couronnée de succès. Nous tendons la main à tous les États sans idée préconçue, déterminés à atteindre les objectifs fixés par l'ordre du jour international dont nous sommes saisis.

Le Président (*parle en arabe*): Je donne maintenant la parole à M. Nasser Judeh, Ministre des affaires étrangères du Royaume hachémite de Jordanie.

M. Judeh (Jordanie) (*parle en arabe*): Je voudrais tout d'abord vous féliciter chaleureusement, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session. Je suis certain que, grâce à votre expérience et à votre sagesse reconnues, vous pourrez enrichir nos débats et fournir un cadre approprié. Cela permettra grâce à nos efforts conjoints, de faire de cette session une session productive et unique qui renforce le rôle de l'Organisation et améliore ses travaux en tant que principal organe international d'action multilatérale. Je

voudrais également féliciter votre prédécesseur, M. Miguel D'Escoto Brockmann, pour les efforts qu'il a déployés au cours de la session précédente. Je remercie également et félicite le Secrétaire général Ban Ki-moon.

Nous constatons avec satisfaction que se manifestent des tendances concrètes au renforcement du multilatéralisme à l'ONU. Nous sommes convaincus que cette ligne d'action est la meilleure et la plus efficace pour conclure un accord et relever les défis internationaux complexes qui se posent à nous. Ces défis ne peuvent pas être relevés par un seul pays, car ils sont complexes et transnationaux et exigent une action internationale concertée sous l'égide d'une organisation internationale unique à laquelle tous participent. Bien que certains aient douté de l'efficacité de l'ONU et de sa capacité de s'attaquer aux défis et problèmes du XXI^e siècle, il ne fait aucun doute que, grâce à sa composition universelle, elle demeure l'instance idéale pour relever les défis actuels auxquels font face les peuples et les gouvernements et dont nous sommes tous conscients. Comme nous le savons tous, la tendance actuelle à marginaliser les efforts multilatéraux – et particulièrement ceux de l'Organisation des Nations Unies – a des conséquences négatives et ne fait que compliquer les problèmes, au lieu de permettre de les surmonter ou de les résoudre.

Il est nécessaire de procéder à une réforme de l'Organisation des Nations Unies et de ses organes subsidiaires, notamment une réforme financière et administrative, afin que l'Organisation puisse s'attaquer efficacement aux problèmes internationaux actuels et à venir. Ces défis résultent des changements structurels et systémiques qui se sont produits depuis la création de l'Organisation, ainsi que des progrès technologiques, comme la révolution dans les domaines de l'information et des communications, sans oublier les effets bien connus de la mondialisation. Tout cela a fait du monde un village planétaire dans lequel chacun ressent les effets négatifs de problèmes et de défis tels que la désertification, le changement climatique, le terrorisme, la pauvreté, les pandémies et la prolifération des armes de destruction massive.

L'une des principales réalisations de l'Organisation des Nations Unies est le rôle de pionnier qu'elle joue en cherchant à éliminer la colonisation et l'occupation pour que tous les peuples puissent exercer leur droit à l'autodétermination. Même si l'Organisation assume une responsabilité permanente en ce qui concerne la question de la Palestine, Israël

occupe malheureusement des territoires palestiniens et arabes depuis 1967 dans le but d'empêcher le peuple palestinien d'exercer son droit à l'autodétermination en créant un État indépendant sur son sol national en Cisjordanie et à Gaza, avec Jérusalem-Est pour capitale, sur la base de la ligne du 4 juin 1967. Israël continue également d'occuper le Golan syrien et un morceau de territoire libanais. De leur côté, les Arabes ont adopté l'Initiative de paix arabe en 2002 au Sommet de Beyrouth et ont réaffirmé ses principes dans tous les Sommets arabes qui ont suivi, y compris celui qui s'est tenu à Doha au printemps dernier.

Les discussions continuent sur la solution prévoyant l'existence de deux États et sur une paix globale, qui permettrait la création d'un État palestinien indépendant et donnerait à la Syrie et au Liban la possibilité de récupérer leurs territoires occupés. Cela conduirait à une solution juste et concertée de la question des réfugiés palestiniens, conformément aux dispositions de la résolution 194 (III), ce qui assurerait la paix et la sécurité, avec la reconnaissance d'Israël par tous les États arabes. Israël continue également de rejeter la proposition arabe et internationale d'une paix juste et globale ainsi que la solution prévoyant l'existence de deux États conformément aux modalités internationales et à l'Initiative de paix arabe. Par conséquent, nous attendons une réaction de bonne foi reflétant une volonté politique sincère et constructive.

On observe un soutien sans précédent au sein de la communauté internationale – y compris dans le monde arabe et parmi les Palestiniens – aux efforts considérables et sincères faits par le Président des États-Unis, Barack Obama, et son administration, pour la tenue de négociations sérieuses débouchant sur la solution prévoyant l'existence de deux États et l'établissement d'une paix globale au Moyen Orient, ce qui serait dans l'intérêt des États-Unis, de la Palestine, des Arabes, des Israéliens et du monde entier. La Jordanie, sous les auspices de S. M. le Roi Abdullah Bin Al Hussein, fils de feu S. M. le Roi Hussein, continue à s'efforcer sans relâche d'atteindre ce noble objectif, que nos peuples méritent.

Le Royaume hachémite de Jordanie soutient pleinement la déclaration que le Président des États-Unis, Barack Obama, a faite le 23 septembre (voir A/64/PV.3) et qui donne une vision claire d'une solution définitive et des modalités qui mettraient fin à l'occupation d'Israël de 1967 afin de créer un État palestinien viable et indépendant sur un territoire d'un

seul tenant vivant dans la paix et la sécurité aux côtés d'Israël, et de rétablir la paix entre la Syrie, le Liban et Israël. S'agissant des modalités politiques pour les négociations entre les Palestiniens et les Israéliens, le Président Obama a déclaré que les questions relatives au statut final concernant la sécurité des Israéliens et des Palestiniens, les frontières, les réfugiés et Jérusalem étaient essentielles pour la réussite des négociations. Nous sommes conscients de l'importance de ses observations touchant l'illégalité des colonies de peuplement.

Ainsi, le Président Obama a démontré qu'il était acquis à une solution prévoyant deux États et une paix globale au Moyen-Orient. Depuis le début de son mandat, il n'a cessé de vouloir créer un climat constructif propice à la reprise rapide de négociations sérieuses sur toutes les questions et sur tous les aspects.

La communauté internationale dans son ensemble doit aussi assumer ses responsabilités en veillant à ce que les négociations reprennent sans tarder et soient couronnées de succès. À cet égard, je tiens à exprimer nos sincères remerciements et notre appui à S. E. le Président Mahmoud Abbas pour son attachement à une paix fondée sur un partenariat sincère, sur les principes fondamentaux palestiniens et arabes et sur le cadre international, ainsi que pour son engagement sincère au nom de l'Autorité palestinienne dans tous les efforts en vue de parvenir à la solution prévoyant l'existence de deux États, ce qui a été démontré une fois de plus lors de la réunion tripartite organisée à New York par le Président Obama au début de la semaine.

Ce climat constructif et adéquat a été compromis par les actions d'Israël, qui refuse de cesser ses activités relatives aux colonies de peuplement, y compris dans Jérusalem-Est occupée, où il continue de prendre des mesures unilatérales. Ses excavations se poursuivent sous la mosquée Al-Aqsa et autour du bâtiment, ainsi que dans d'autres lieux qui font partie du patrimoine culturel des chrétiens et des musulmans. Israël continue de détruire les maisons des Arabes et d'expulser les habitants afin de modifier le caractère démographique de Jérusalem-Est, qui a une identité arabe, aussi bien sur le plan religieux qu'historique. Jérusalem-Est est située au cœur des territoires occupés et ne peut en être séparée. Le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale ont déclaré que ces actions d'Israël étaient nulles et non avenues.

Du haut de cette tribune aujourd'hui, nous demandons à Israël de participer de nouveau au processus de paix soutenu par tous et de mettre fin à ses mesures illégales, y compris ses activités de peuplement, afin de créer un climat propice à la reprise de négociations de paix sérieuses et productives sur tous les aspects, en particulier sur des questions comme les mécanismes de suivi qui comportent un calendrier et des points de référence clairs pour évaluer le statut de mise en application mutuelle, une fois les négociations terminées.

Il ne fait aucun doute que l'Organisation des Nations Unies a, en même temps que le Quatuor que nous soutenons pleinement, un rôle direct à jouer et des obligations en la matière, vu la responsabilité permanente qui est la sienne en ce qui concerne la question de Palestine. L'Organisation pourrait également jouer un plus grand rôle dans les négociations et les mécanismes de vérification, ainsi que pour ce qui concerne d'autres questions critiques.

Nous réaffirmons l'importance du rôle des membres du Quatuor – l'Union européenne, la Fédération de Russie, les États-Unis et l'ONU. Le blocus imposé à Gaza doit être levé. Chaque jour, nos frères et nos sœurs subissent des souffrances tragiques et manquent des produits de première nécessité. Il est inacceptable et déraisonnable que le siège continue et que la situation persiste. Il faut mettre fin à ce blocus inhumain et reconstruire Gaza.

Nous espérons que les efforts de réconciliation intrapalestinienne seront couronnés de succès, et nous appuyons sans réserve les initiatives lancées par l'Égypte en la matière. Nous devons accorder une attention particulière au rapport de la Mission d'établissement des faits de l'Organisation des Nations Unies sur le conflit de Gaza (A/HRC/12/48), et nous espérons qu'il donnera lieu au suivi nécessaire.

L'ONU a joué un rôle central dans la mise en place d'un système international de protection des droits de l'homme et de mécanismes internationaux de promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Le Royaume hachémite de Jordanie a l'honneur d'être membre du Conseil des droits de l'homme depuis sa création. Nous apprécions la reconnaissance internationale accordée aux politiques de protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales adoptées par mon pays sous le Roi Abdullah II.

En outre, l'ONU a imprimé l'élan nécessaire aux efforts internationaux visant à établir la Cour pénale internationale en tant qu'organe judiciaire international permanent chargé de juger les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les violations flagrantes des droits de l'homme. La Jordanie a pris une part active à la Conférence diplomatique de Rome qui a abouti à l'adoption du Statut de Rome. Nous avons eu le privilège de présider la première réunion des États membres de la Cour.

L'ONU a également joué un rôle considérable dans la codification du droit international humanitaire : sa Charte interdit la menace ou l'emploi de la force dans les relations internationales. Elle a par la suite appuyé l'adoption des grandes conventions internationales sur la question, notamment les quatre Conventions de Genève, dont nous célébrons le soixantième anniversaire, ainsi que la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.

L'ONU a également réalisé de grands progrès en matière de non-prolifération des armes de destruction massive, notamment les armes nucléaires, grâce à la prorogation illimitée du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) de 1995. Nous réclamons ici le respect de toutes les autres décisions liées à la décision de proroger le TNP de 1995, et demandons également que le Moyen-Orient devienne une région exempte d'armes nucléaires et autres armes de destruction massive.

Nous affirmons l'attachement de notre pays au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires tout en réaffirmant notre droit légitime à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et au renforcement des mécanismes de contrôle qui empêcheraient que des programmes pacifiques ne servent de couverture à des programmes militaires. Nous sommes résolus à utiliser l'énergie nucléaire, à des fins pacifiques, et nous avons adopté tous les accords, documents et mécanismes de vérification de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Le Royaume hachémite de Jordanie appuie tous les efforts internationaux axés sur l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous encourageons les pays à adopter et à ratifier ce Traité afin qu'il puisse entrer en vigueur le plus rapidement possible, ce qui constituerait un progrès sur la voie du désarmement nucléaire. Nous demandons à

tous les pays de respecter la résolution 1887 (2009) du Conseil de sécurité, adoptée le 24 septembre.

Mon pays a toujours été et restera à l'avant-garde de la lutte contre la terrorisme et l'extrémisme et de l'action pour rapprocher les religions et les civilisations et pour faire connaître l'essence véritable et admirable de l'islam et ses nobles valeurs humaines. C'est pourquoi nous avons pris d'importantes initiatives, dont le Message d'Amman publié par S. M. le Roi, et le document qui l'accompagne, la Bonne parole.

La Jordanie appuie une réconciliation nationale globale en Iraq entre tous les secteurs de la population, sans exception, ainsi que les efforts visant à consolider la paix et la sécurité dans tous les domaines en Iraq afin d'assurer la paix civile, l'intégrité territoriale, l'indépendance politique et la souveraineté et de mettre un terme à toute ingérence extérieure dans ses affaires internes pour que ce pays frère puisse recouvrer intégralement sa place dans la région et sur la scène internationale.

Enfin, la Jordanie est attachée à la paix et à la sécurité internationales. Nous participons activement aux opérations de maintien de la paix. Les effectifs que nous fournissons à diverses opérations de maintien de la paix augmentent et sont plus largement répartis d'un point de vue géographique, ce qui prouve que nous jouons vraiment un rôle actif à l'ONU, car nous joignons l'acte à la parole. Cela montre aussi clairement notre volonté politique d'apporter notre contribution à une véritable action multilatérale au sein du système des Nations Unies.

Je voudrais réitérer que nous ferons ce qui est nécessaire, et plus encore, pour renforcer une action internationale multilatérale axée sur la mise en œuvre d'une solution prévoyant deux États et la réalisation d'une paix globale au Moyen-Orient, et nous ferons tout ce qu'il faut pour favoriser la coopération internationale et rapprocher les civilisations, ce qui enrichira la vie de nos sociétés et du monde que nous partageons.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Miroslav Lajčák, Ministre des affaires étrangères de la République slovaque.

M. Lajčák (Slovaquie) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand privilège en même temps qu'un grand honneur de prendre la parole devant l'Assemblée

générale, dont les peuples du monde attendent avec espoir qu'elle trouve des solutions efficaces à la multitude de défis et de menaces qui n'épargnent aucun d'entre nous.

Premièrement, qu'il me soit permis de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale, et d'exprimer la reconnaissance de ma délégation à votre prédécesseur, S. E. M. Miguel d'Escoto Brockmann, pour le travail accompli durant la soixante-troisième session.

La Slovaquie souscrit sans réserve à la déclaration prononcée plus tôt par le Premier Ministre de la Suède au nom de l'Union européenne. J'aimerais contribuer à ce débat en y ajoutant quelques observations.

La Slovaquie croit fermement à l'efficacité du multilatéralisme et au rôle central de l'ONU en la matière. C'est pourquoi nous nous félicitons vivement du thème principal qui a été choisi pour nos délibérations pendant ce débat général et de l'accent mis sur la réalisation de résultats concrets sur les trois piliers des activités de l'ONU : la paix et la sécurité, les droits de l'homme et le développement.

Nous nous félicitons de l'attention que l'Organisation a accordée à la question des changements climatiques, ainsi qu'à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à l'élimination des conséquences négatives de la crise économique et financière, en particulier dans les États et parmi les populations les plus vulnérables. La Slovaquie lance un appel pour qu'on parvienne à Copenhague, à la fin de 2009, à un accord ambitieux, équilibré et global sur les changements climatiques qui remplacera le Protocole de Kyoto. Nous devons également établir un plan d'action et renforcer les stratégies générales pour assurer la sécurité alimentaire mondiale. Il est crucial que nous ne perdions pas de vue les objectifs du Millénaire pour le développement et que nous poursuivions nos efforts pour les réaliser d'ici à 2015.

Nous avons ces dernières années investi des efforts considérables pour élaborer et mettre en œuvre notre propre concept d'aide publique au développement par le biais d'un certain nombre de projets bilatéraux et multilatéraux. Les Balkans occidentaux, l'Asie centrale, l'Afghanistan et l'Afrique sont parmi nos régions géographiques prioritaires à cet égard.

L'attachement de la Slovaquie aux questions de développement économique et social nous a poussés à présenter notre candidature à un siège au Conseil économique et social de l'ONU, lors des élections qui se tiendront à l'Assemblée générale cette année. Nous remercions le Groupe des États d'Europe orientale et autres États d'avoir appuyé notre candidature et nous ferons de notre mieux pour gagner la confiance et l'appui de tous les États Membres de l'Organisation. La Slovaquie est résolue à être un membre actif et engagé du Conseil économique et social et souhaiterait contribuer concrètement à rendre cet organe important de l'ONU le plus approprié et le plus efficace possible.

L'ONU a obtenu de remarquables résultats en matière de maintien de la paix au cours des dernières décennies. Nous saluons ses efforts continus pour adapter le maintien de la paix afin qu'il réponde mieux aux défis actuels et futurs. Il faudrait veiller encore davantage à ce que les agents de la paix et les autres acteurs de l'ONU sur le terrain soient convenablement équipés et entraînés, y compris en ce qui concerne ce que l'on appelle les capacités essentielles. Nous pensons que la diplomatie préventive doit être utilisée chaque fois que faire se peut afin d'éviter les conflits.

La Slovaquie continue à participer activement à divers efforts de paix et de sécurité de la communauté internationale. Nous prenons part actuellement aux opérations de gestion des crises sous l'égide de l'ONU ou sous mandat du Conseil de sécurité en Afghanistan, à Chypre, au Kosovo, en Bosnie-Herzégovine et au Moyen-Orient. Nous faisons de notre mieux pour contribuer aux efforts de maintien et de consolidation de la paix, de stabilisation et de reconstruction dans ces régions du monde et nous continuerons de le faire à l'avenir.

En outre, la Slovaquie reste pleinement engagée dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité, question que nous avons commencé à promouvoir au sein de l'ONU durant la période où nous avons siégé comme membre non permanent au Conseil de sécurité. La Slovaquie, en tant qu'initiatrice et présidente du Groupe d'amis sur la réforme du secteur de la sécurité, continuera d'œuvrer afin de veiller à ce que le système des Nations Unies soit capable de réagir de manière appropriée, systématique et dans les temps voulus aux besoins des États Membres en matière de réforme du secteur de la sécurité. Après un atelier régional africain très utile, projet commun de l'Afrique du Sud et de la Slovaquie, tenu au Cap, nous nous sommes associés à des partenaires clefs – l'Argentine et l'Indonésie –

dans deux autres régions importantes, l'Amérique latine et l'Asie du sud-est. L'atelier de Buenos Aires se tiendra dans quelques jours.

Comme je l'ai déjà dit, nous nous réjouissons que des progrès importants aient été accomplis en matière de diplomatie préventive, de prévention des conflits et d'appui à la médiation. C'est ce qu'a récemment démontré, par exemple, le rôle que les équipes de médiation de l'ONU ont joué pour aider à trouver des solutions pacifiques et négociées aux crises au Kenya, au Zimbabwe, à Madagascar et ailleurs. La Slovaquie continuera à contribuer à ces activités. À ce propos, nous sommes très heureux que le premier Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive, situé en Asie centrale et dirigé par un représentant slovaque, ait obtenu de bons résultats jusqu'ici et se soit révélé être un projet utile et plein de sens. Nous sommes convaincus que des questions comme celle de la prévention des conflits ne doivent pas être envisagée isolément. Elles sont liées aux questions de droits de l'homme, de protection des civils, d'égalité des sexes, de protection des enfants dans des conflits armés et autres. En tant que membre actif du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, la Slovaquie œuvre à faire respecter universellement les règles de protection des droits de l'homme et les libertés fondamentales pour tous, aux niveaux national et international.

Parmi les instruments essentiels dont l'ONU dispose pour protéger ceux qui sont les plus menacés et les plus vulnérables figure la notion de la responsabilité de protéger, qui est un des résultats les plus importants du Sommet mondial de 2005. Nous pensons que la communauté internationale devrait accorder plus d'attention à la protection des populations civiles contre le génocide, les crimes de guerre, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité. Nous ne devons pas non plus oublier que nous avons l'obligation, en vertu du droit international, de prévenir l'incitation aux crimes les plus graves, qui devraient être renvoyés à la Cour pénale internationale, laquelle a été créée pour mettre fin à l'impunité des coupables de tels crimes.

La capacité de l'Organisation de faire face aux menaces actuelles dépend en grande partie du cadre institutionnel existant au cœur duquel se trouve le Conseil de sécurité. La Slovaquie défend de longue date l'élargissement du Conseil de sécurité dans ses deux catégories de membres. La composition d'un Conseil de sécurité élargi doit mieux refléter les

nouvelles réalités mondiales. Il faut aussi accorder l'attention appropriée aux méthodes de travail du Conseil. Nous nous réjouissons que des négociations intergouvernementales aient commencé et nous pensons que les choses vont aller de l'avant pour que le Conseil de sécurité devienne un organe vraiment efficace et pertinent.

Le vieux dicton qui dit « Si tu veux la paix, prépare la guerre » a entraîné une course aux armements sans précédent, qui est elle-même devenue une source de peur et d'insécurité. La Slovaquie est particulièrement préoccupée par le risque que les armes de destruction massive et leurs vecteurs tombent aux mains d'acteurs non étatiques, notamment de groupes terroristes. La Slovaquie est disposée à cet égard à œuvrer avec tous les partenaires en vue d'assurer le succès de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui devrait aboutir au renforcement du régime international de non-prolifération nucléaire. Notre priorité est d'interdire les essais nucléaires et de faire entrer en vigueur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. La Slovaquie lance également un appel pour que s'ouvrent rapidement des négociations de fond sur un traité relatif au commerce des armes, qui est essentiel pour réduire le coût humain inacceptable entraîné par la prolifération des armes classiques.

La Slovaquie, de concert avec les autres membres de l'Union européenne, est profondément préoccupée par l'attitude de défi persistante de l'Iran malgré ses obligations internationales, notamment les demandes pressantes du Conseil de sécurité pour qu'il suspende ses activités nucléaires. Nous notons que l'Iran a accepté de poursuivre les pourparlers avec le groupe des cinq membres permanents du Conseil de sécurité plus l'Allemagne, et nous exhortons l'Iran à s'engager dans des négociations diplomatiques afin de rétablir la confiance de la communauté internationale et de réaliser les progrès réels qui sont nécessaires de toute urgence. La détérioration de la situation des droits de l'homme et la répression violente des manifestations populaires qui ont éclaté en Iran après les élections du mois de juin sont une source de grande inquiétude pour la Slovaquie. Nous avons fermement condamné à maintes reprises les essais nucléaires et les lancements de missiles effectués par la République populaire démocratique de Corée. Nous appelons la Corée du Nord à changer sa position quant au Traité sur la non-

prolifération et à adhérer au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

J'en viens maintenant à certaines questions régionales auxquelles la Slovaquie accorde une attention particulière. À titre prioritaire, la Slovaquie suit attentivement l'évolution de la situation dans les Balkans occidentaux. Nous continuons à promouvoir le plein respect du droit international, y compris la souveraineté et l'intégrité territoriale des États à l'intérieur de leurs frontières internationalement reconnues. Nous saluons et appuyons en même temps une approche pacifique et constructive pour trouver des solutions aux différends. Nous pensons que l'avenir de la région tout entière et de ses populations réside dans la perspective européenne et qu'il n'y a aucune autre solution véritable.

La promotion du plein respect du droit international ainsi que de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États à l'intérieur de leurs frontières internationalement reconnues est également le principe qui nous guide dans le cas de la Géorgie. La Slovaquie a été extrêmement déçue lorsque, au début de cette année, le Conseil de sécurité s'est vu dans l'incapacité d'approuver la prorogation de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie. La fin de la Mission complique la situation déjà instable dans la région, ainsi que les conditions de sécurité pour les civils en zone de conflit. Nous appuyons fermement une solution pacifique et durable dans le conflit géorgien et nous espérons que les pourparlers de Genève donneront des résultats positifs.

Outre sa participation de longue date à la mise en œuvre de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, la Slovaquie est activement engagée depuis plus de 20 ans dans le processus de renforcement de la confiance entre les dirigeants politiques chypriotes grecs et chypriotes turcs, et nous sommes disposés à poursuivre notre engagement actif. Notre engagement actif sur le long terme en Afghanistan se caractérise par un ensemble d'activités militaires et d'aide au développement. La Slovaquie, en tant que membre de la Force internationale d'assistance à la sécurité, contribue à instaurer un environnement sûr et stable en Afghanistan.

Pour terminer, la Slovaquie espère que la dernière année de la première décennie de ce millénaire rapprochera tous les pays de la communauté internationale afin de surmonter notamment les

conséquences négatives de la crise financière et économique entre autres.

Il s'agit là d'une première étape fondamentale vers le possible règlement de nombreux conflits et problèmes auxquels a à faire face la communauté internationale. Nous estimons qu'il faut redoubler d'efforts à cet égard et adopter des mesures appropriées aux niveaux local, régional et mondial dans un esprit de solidarité et de responsabilité commune. Nous sommes fermement convaincus que l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées doivent être directement engagées dans ce processus et proposer au monde des orientations pour le bien-être de toutes les générations, actuelles et futures.

Je tiens une fois encore à réitérer l'appui de la Slovaquie à votre action qui permettra, en la poursuivant les priorités de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session, permettra de remédier aux principaux maux dont souffre aujourd'hui la communauté internationale.

Le Président (*parle en arabe*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. Taib Fassi Fihri, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Royaume du Maroc.

M. Fihri (Maroc) (*parle en arabe*): Monsieur le Président, permettez-moi, au nom du Royaume du Maroc, de vous féliciter chaleureusement pour votre élection à la présidence de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous sommes également très heureux de voir un représentant d'un pays frère du Maghreb présider cet important organe de l'Organisation des Nations Unies. Soyez assuré que la délégation marocaine est disposée à soutenir vos efforts, en vue de renforcer le rôle de notre Organisation pour relever les défis qu'affronte le monde d'aujourd'hui.

Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer notre appréciation des efforts inlassables du Secrétaire Général, Ban Ki-moon afin de permettre à notre Organisation d'atteindre les objectifs escomptés et de réaliser les aspirations des peuples du monde au cours du troisième millénaire.

Par leur caractère global, leurs multiples dimensions et leurs différentes implications, les crises internationales ont toujours donné une impulsion supplémentaire pour consolider l'action collective et renforcer la coordination au sein de la communauté internationale. Le monde connaît aujourd'hui des crises

économiques, financières, alimentaires et énergétiques récurrentes et sans précédent, qui ont ébranlé les fondements de la gouvernance mondiale et ont eu un impact considérable sur les systèmes socioéconomiques et environnementaux dans tous les pays, et en particulier les pays en développement.

Notre Organisation, qui incarne la conscience collective, constitue le cadre idoine de coordination de notre action commune et le socle de nos initiatives communes pour contenir les répercussions de ces crises grâce à des solutions consensuelles et fédératrices. Ainsi, la mise en place d'une gouvernance efficace et juste demeure tributaire de la revitalisation du système multilatéral sur la base du réalisme, de l'efficacité et de l'innovation, en tant que paramètres fondamentaux de la recherche de solutions qui répondent aux aspirations des générations présentes et futures.

L'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement a constitué une référence collective et consensuelle en vue de la réalisation du développement humain dans le monde sur la base d'objectifs bien déterminés et d'un calendrier précis pour leur mise en œuvre. Depuis le Sommet du millénaire, des progrès importants ont été réalisés dans de nombreux pays, grâce aux efforts déployés par la communauté internationale dans ce sens. Certes, si des progrès ont été réalisés, des insuffisances ont été observées au niveau du rythme de leur réalisation qui demeure en deçà des aspirations, que se soit entre les pays ou au sein de ceux-ci. Ces insuffisances sont exacerbées par l'ampleur de l'actuelle crise économique, notamment dans les pays africains. Ainsi, les quelques années qui nous séparent de 2015 exigent l'adoption d'une approche coordonnée et globale, ainsi que d'un partenariat réel en vue de mobiliser des ressources financières additionnelles conformément aux engagements prévus dans le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha sur le financement du développement, ainsi que la déclaration du Groupe des Huit et du Groupe des Vingt.

À cet effet, le Maroc souhaite que le quatrième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, prévu à New York en novembre 2009, aboutisse à des résultats répondant aux attentes des pays en développement et donne un nouvel élan aux efforts déployés pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous espérons également qu'elle conduira à la mise en place d'une «alliance internationale pour le développement en Afrique», en tant que cadre pour la coordination des

efforts et initiatives visant à réaliser ces objectifs selon le calendrier arrêté.

Les institutions des Nations Unies pour le développement sont également appelées à faire des objectifs du Millénaire pour le développement le référentiel fondamental et le cadre approprié pour leur action. De ce fait, le Programme des Nations Unies pour le développement, en particulier, doit, en élaborant son rapport sur le développement humain, utiliser les objectifs du Millénaire pour le développement, en tant qu'indicateurs pratiques, consensuels et globaux en suivant une nouvelle approche permettant de mesurer qualitativement et non pas juste quantitativement le niveau de vie et permettant, ainsi, de suivre l'évolution continue du concept de développement.

Dans cette optique, l'Initiative nationale pour le développement humain, lancée en mai 2005 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, constitue l'un des piliers du projet sociétal du Maroc. Tout en se fondant sur une vision intégrée du développement dans toutes ses dimensions politique, économique, sociale, culturelle et environnementale, cette Initiative a permis la réalisation de résultats tangibles et encourageants en matière de lutte contre la pauvreté, de l'exclusion, du développement des infrastructures économiques et sociales et le désenclavement du monde rural grâce à la construction de routes, la généralisation de l'accès à l'électricité et la promotion d'activités génératrices de revenus.

Si les efforts collectifs en matière de développement demeurent insuffisants, leurs effets restent limités lorsqu'ils ne sont pas accompagnés de politiques audacieuses en matière de protection de l'environnement, suivies de mesures concrètes pour prévenir les conséquences des changements climatiques qui menacent, plus que jamais, l'avenir de l'humanité entière. Dans ce contexte, le Maroc est convaincu que la Conférence de Copenhague sur les changements climatiques, qui aura lieu en décembre prochain, constitue un événement important pour parvenir à un accord sur le climat. À cet égard, le Maroc réitère sa proposition présentée à la Conférence tenue en décembre 2008 à Poznań (Pologne) sur la création d'un fonds multilatéral de transfert de la technologie environnementale aux pays en développement, en vue de leur permettre de faire face aux graves effets des changements climatiques.

Veillant à mettre en œuvre des mesures pratiques pour la protection de l'environnement et l'atténuation des effets des changements climatiques, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a donné ses hautes instructions au Gouvernement marocain pour l'adoption d'une charte nationale globale pour l'environnement. Cette charte vise la sauvegarde des espaces, des réserves et des ressources naturelles, ainsi que du patrimoine culturel dans le cadre du développement durable. L'environnement doit être considéré comme un bien commun de la nation, dont la protection est une responsabilité collective qui incombe aux générations présentes et futures. Dans cet esprit, le Maroc va mettre en œuvre sa stratégie énergétique nationale qui vise à développer les énergies renouvelables et à recycler les eaux usées.

Convaincu que le processus de paix au Moyen-Orient est inéluctable, le Royaume du Maroc participe de manière constructive et responsable à tous les efforts de la communauté internationale visant à relancer le processus de paix sur des bases solides. Cette relance doit se faire conformément à la légalité internationale, aux engagements et aux accords précédemment conclus entre les parties concernées, à l'Initiative de paix arabe en tant qu'option réaliste reflétant la volonté arabe commune de parvenir à une solution juste et globale garantissant au peuple palestinien son droit de créer son État indépendant, avec Al Qods comme capitale, ainsi que le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés, y compris les territoires syriens et libanais, et permettant à tous les peuples de la région de vivre dans la paix, la sécurité et la stabilité.

Le Royaume du Maroc suit avec attention les efforts louables de l'Administration américaine et les positions encourageantes adoptées par le Président Obama et souhaite leur poursuite afin d'aplanir les difficultés qui entravent la reprise des négociations. Nous apprécions également tous les efforts internationaux, y compris ceux de l'Union européenne.

Ces efforts ne peuvent donner leurs fruits sans la cessation des pratiques israéliennes illégales et contraires à l'option de la paix, en particulier la politique de colonisation dans les territoires palestiniens occupés et le blocus injuste imposé au peuple palestinien frère. La colonisation et les expulsions dans la ville d'Al Qods en vue de changer le statut juridique et démographique de cette ville sainte constituent une violation flagrante des conventions internationales et exigent une action

urgente de l'ensemble des puissances souhaitant l'avènement de la paix.

À cet égard, S. M. le Roi Mohammed VI, en sa qualité de Président du Comité d'Al Qods, n'a eu de cesse d'appeler l'attention de la communauté internationale sur les dangers inhérents au changement du statut juridique de la ville d'Al Qods, et d'inciter les puissances à activer l'application des dispositions de la légalité internationale en vue de préserver l'identité religieuse, spirituelle et culturelle de la ville sainte, de manière à créer les conditions propices à la relance du processus de paix.

La réalisation de la paix demeure au centre de la mission de l'ONU, sur la base du principe du règlement pacifique des différends, du respect de l'égalité souveraine des États, de leur indépendance politique et de leur intégrité territoriale, conformément à la Charte des Nations Unies, en plus de la nécessité de mettre fin à la prolifération des armes de destruction massive et de lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes.

En tant que membre de la Commission de consolidation de la paix, le Maroc est résolu à poursuivre ses efforts afin de soutenir les pays africains dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Cette dernière, dont le contenu et les objectifs sont concrets, constitue l'une des priorités de la politique étrangère du Maroc définie par S. M. le Roi Mohammed VI. Le Maroc, en tant que contributeur de longue date aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, accorde une importance particulière aux efforts de l'ONU visant le renforcement de ces opérations dans le cadre du partenariat renouvelé proposé à la lumière des mutations que connaît le monde et des exigences de la réalisation d'une paix durable.

Les récents développements qu'a connus le dossier du désarmement constituent un facteur d'optimisme, à la lumière des positions et des déclarations exprimées au plus haut niveau, et permettront de donner un nouvel élan aux efforts visant le désarmement et la non-prolifération. Nous espérons que les efforts internationaux et régionaux se poursuivront en vue de l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, à la lumière des résultats de la conférence sur l'article 14 du Traité, que le Royaume du Maroc a eu l'honneur de coprésider, jeudi dernier, avec mon collègue, le Ministre français des affaires étrangères.

Depuis sa création, l'ONU a fait de la coopération internationale et régionale un objectif pour l'établissement des fondements de coexistence, de paix, de bon voisinage et de coopération, afin de relever les défis multiples et communs, au moment où les groupements économiques et régionaux jouent un rôle central pour faire face aux problèmes économiques, sécuritaires et environnementaux. Convaincu de ce rôle, le Maroc ne cesse d'œuvrer pour le renforcement des relations de bon voisinage dans son environnement africain, maghrébin et méditerranéen. De même, il appuie le processus de l'Union pour la Méditerranée, en tant que cadre prometteur pour le renforcement du dialogue et de la coopération entre les deux rives de la Méditerranée. Conscient de l'importance de la zone atlantique et des possibilités de coopération qu'elle offre, le Maroc a pris l'initiative d'accueillir, le 4 août 2009, une réunion ministérielle des pays africains riverains de l'Atlantique en tant que levier d'une coopération plus large avec les autres pays riverains de cet espace géostratégique important.

S. M. le Roi Mohammed VI a exprimé la volonté forte et inébranlable du Maroc de contribuer de bonne foi à l'édification de l'Union du Maghreb arabe, à la redynamisation de ses structures et au renforcement des relations entre ses cinq États membres, notamment avec l'Algérie, pays frère, et ce, compte tenu du rôle primordial que pourrait jouer ce groupement régional dans la réalisation de la stabilité et de la sécurité en Afrique, au Moyen-Orient et en Méditerranée. Notre conviction de la nécessité d'activer le projet maghrébin, en tant qu'expression de la volonté et des aspirations de nos peuples, n'a d'égale que notre volonté sincère de surmonter les divergences qui entravent la réalisation des aspirations des peuples maghrébins et le renforcement des relations fraternelles entre ses cinq pays membres.

Sur cette base, le Maroc a répondu avec sérieux, responsabilité et de bonne foi aux appels du Conseil de sécurité pour la recherche d'une solution politique définitive et négociée au différend régional sur le Sahara marocain, en soumettant son initiative courageuse d'autonomie, qualifiée de sérieuse et

crédible par la communauté internationale, en tant que base réaliste pour parvenir à une solution définitive de ce différend artificiel.

Avec la même détermination, le Maroc s'est engagé dans cette nouvelle dynamique, enclenchée par la proposition marocaine, et avec l'appui du Conseil de sécurité, dans le cadre du processus de négociations tenu sous l'égide des Nations Unies. Le Conseil de sécurité a appelé les parties, dans ses résolutions 1813 (2008) et 1871 (2009), à faire preuve de réalisme et d'esprit de compromis pour engager des négociations sérieuses et substantielles en vue de parvenir à une solution politique, définitive et négociée, en parfaite conformité avec le principe de l'autodétermination, principe qui ne saurait être l'apanage de quiconque, ni faire l'objet d'une interprétation sélective en vue de satisfaire des desseins inavoués. Le Maroc est déterminé à poursuivre son étroite coopération avec le Secrétaire général et son Envoyé personnel, en vue de parvenir à une solution définitive à ce différend régional, dans le respect total de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc, à même de garantir à la région du Sahara l'autonomie, garante du développement, de la prospérité de sa population et de la gestion démocratique de ses affaires locales.

Le Royaume du Maroc s'est inscrit de tout temps dans les initiatives internationales et régionales visant la consécration des valeurs de dialogue, de tolérance et d'ouverture aux autres, notamment lorsqu'elles se rapportent au dialogue indispensable entre l'Islam et l'Occident et au renforcement des droits de l'homme universellement reconnus.

Mû par ses convictions, le Maroc continuera à promouvoir sa fructueuse coopération et son dialogue positif aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral. Dans le même esprit d'engagement, le Royaume du Maroc continuera d'assumer sa responsabilité et de jouer pleinement son rôle dans les organes principaux de l'ONU et œuvrera en faveur de leur consolidation, de leur efficacité, et de leur rayonnement.

Que la bénédiction, la paix et la miséricorde d'Allah soient sur tous les participants

La séance est levée à 14 h 55.